

La Terre

DE CHEZ NOUS

ORGANE OFFICIEL de l'U. C. C. et de la
Coopérative Fédérée

— Membre de l'A. B. C. —

Vol. XI, numéro 16

Pour l'établissement de la jeunesse agricole

LE problème des familles nombreuses reprend l'affiche. Le R. P. Léon Lebel, S. J., aumônier de l'Union catholique des cultivateurs, vient de publier sur "La famille dans le régime économique moderne" une étude qui mérite de retenir l'attention. Qu'il soit félicité de ce bel apostolat.

Personne n'ose encore et souhaitons que personne n'ose jamais dans le Québec s'élever contre la merveilleuse fécondité de nos familles. Il n'est pas encore prouvé, malgré les arguments des disciples de Malthus, que l'accroissement rapide d'une famille ou d'un peuple soit une source d'appauvrissement. Les exemples sont d'ailleurs nombreux qui prouvent le contraire. Il serait fort intéressant de faire la monographie de deux familles dont la première n'aurait fait que se maintenir pendant un siècle et dont la deuxième aurait doublé tous les vingt-cinq ans. Les conclusions seraient surprenantes.

x x x

Il n'en reste pas moins cependant que l'abondance des familles nombreuses pose un problème qui devient chaque jour plus angoissant, principalement dans les campagnes. D'autres pays se sont employés à le résoudre; les allocations familiales sous une forme ou sous une autre sont en vigueur en France, en Belgique, en Suisse, en Italie, en Allemagne, etc.

On s'est vite rendu compte dans ces pays que la formule des allocations familiales, excellente pour le soulagement des familles ouvrières, s'applique très mal ou pas du tout à la famille agricole. Dans le Québec, ce n'est même pas la peine d'y songer, puisque quatre-vingt-dix-neuf pour cent de notre population rurale se compose de propriétaires qui exploitent un domaine familial sans recours à aucune main d'œuvre étrangère.

D'autre part, à la campagne, le problème des familles nombreuses n'est pas tant, comme dans les villes, un problème de soutien qu'un problème d'établissement. Ils sont très rares les pères de famille qui ne réussissent pas à nourrir leurs dix, douze ou quinze enfants. La tâche devient trop lourde quand vient le moment de les établir. C'est pourquoi l'Union catholique des cultivateurs préconise depuis longtemps la création d'une caisse provinciale d'établissement des fils de cultivateurs. Voici à notre avis sur quels principes devrait reposer une institution de cette nature.

PREMIEREMENT, elle devrait être dirigée et administrée selon les principes coopératifs. En effet, là où la famille ne suffit pas par ses seuls moyens à subvenir à tous les besoins de ses membres, la profession doit y suppléer. L'Etat ne doit intervenir que là où l'effort de la profession organisée s'avère insuffisant. Même dans ce cas, l'Etat doit se garder de détruire les initiatives particulières; au contraire, il a le devoir de les seconder, tout en respectant leur indépendance.

DEUXIEMEMENT, à l'alimentation de cette caisse devraient contribuer, dans des proportions à déterminer, et le père de famille et le gouvernement provincial. A la naissance de chaque enfant mâle, le père de famille serait encouragé par une subvention de l'Etat à prendre une dotation pour son fils. En procédant de cette façon, on ferait d'une pierre deux coups : on contribuerait puissamment à l'établissement des générations futures et on stimulerait la pratique de l'épargne en faisant penser au père, dès la naissance de son enfant,

qu'il aurait dans une vingtaine d'années le devoir de l'établir.

Ce sont là les deux principes fondamentaux sur lesquels devrait reposer une telle institution.

x x x

On objectera sûrement qu'il existe dans la province une organisation qui s'emploie avec succès à l'établissement des jeunes, l'Office du Crédit agricole. C'est exact; seulement l'Office du Crédit agricole ne peut opérer que dans les cas où le jeune homme ou le père dispose déjà d'un capital représentant au moins vingt-cinq pour cent de la terre à acheter. Or la caisse-dotation aurait précisément pour fin d'accumuler par petits versements annuels le capital de mille ou de quinze cents piastres indispensable à la contraction d'un emprunt de l'Office du Crédit agricole.

On objectera également que le gouvernement subventionne de \$300 l'établissement d'un fils de cultivateur. La chose est magnifique; mais les résultats seraient encore plus beaux si, au lieu de verser cette somme au moment de l'établissement, on la répartissait en vingt paiements et on forçait le père à fournir chaque année une somme égale. On développerait ainsi l'esprit de prévoyance, qui est la marque distinctive de toute société sagement constituée.

Nous nous bornons pour le moment à ces quelques notes hâtives. Il nous ferait plaisir de connaître le sentiment de nos cercles locaux et de nos unions régionales sur le sujet. Il y a deux ans, l'Union catholique des cultivateurs lançait une société d'assurance-vie mutuelle à la demande presque générale de ses cercles. Le succès a pleinement justifié l'espoir qu'on fondait en une institution de cette nature.

Nous ne doutons pas que le conseil d'administration de l'U. C. C. soit disposé à entreprendre la fondation d'une caisse-dotation pour l'établissement des jeunes ruraux. Il faudra cependant que nos membres en fassent la demande; nous voulons bien répondre, dans la mesure du possible, aux désirs légitimes de nos membres, mais nous nous gardons bien de les précéder.

Gérard FILION

Soyez des propagandistes

Vous aimez votre cercle.

Vous avez confiance en votre union.

Faites un peu plus que de payer régulièrement vos cotisations, un peu plus que d'assister avec empressement aux réunions, soyez des propagandistes.

Et comment ?

A chaque instant, à chaque occasion, il faut défendre l'organisation agricole contre ses détracteurs, il faut montrer à ceux-ci les bienfaits du syndicalisme. Et, pour cela, il ne faut craindre ni les railleries, ni même les insultes; c'est dur, mais aussi, c'est méritoire.

Les jours de marchés, les journées de battages, etc. sont d'excellentes occasions d'exercer cette propagande.

Il faut aussi faire connaître ses sentiments aux terriens connus ou inconnus avec lesquels on n'est pas régulièrement en contact. Pour cela la presse agricole est à notre disposition, nous devons lui apporter notre entière collaboration; écrire un article dans un journal paysan ne demande pas une grande érudition, il suffit de dire franchement et clairement ce que l'on pense.

Le travail paysan

La terre est plus exigeante que tous les patrons et les heures de travail n'y sont pas réglées par un syndicat, mais par le soleil, les saisons et les intempéries.

Pour les EQUIPES D'ETUDES de l'U.C.C.

LE PROBLEME RURAL

NOTE : 1° Que les équipiers apportent à la soirée LA TERRE DE CHEZ NOUS DU 11 JANVIER, où se trouve, à la page 6, un article de M. Samuel Audette sur les "CAISSES SCOLAIRES".

2° Que l'on apporte aussi le numéro du 21 DECEMBRE, qui contient le mémoire présenté par l'U. C. C. sur "LA MODIFICATION DES TAXES".

3° Que ceux qui ont en main la brochure du P. Lebel sur : "LA FAMILLE DANS LE REGIME ECONOMIQUE MODERNE" la mettent dans leur poche pour s'en servir à la soirée d'équipe.

SIEME LECON : NUMERO 33 A 40

Première partie : Répétition de la leçon précédente

Cette causerie par un ou deux équipiers avertis d'avance ou reprise du questionnaire.

André. — Baptiste, résume-nous la dernière leçon.

Baptiste. — (Rep. 1) Cette leçon a été consacrée au rôle de la femme sur la ferme et à l'éducation des enfants. On nous a rappelé :

1° Qu'une femme d'habitant doit encourager son mari, être le cœur de sa maison;

2° Que les femmes du village doivent donner le bon exemple aux nôtres; les encourager dans leurs travaux, au besoin, les aider à s'organiser;

3° Qu'on doit accoutumer nos enfants à travailler, mais à faire des ouvrages proportionnés à leur capacité;

4° Que l'on doit toujours penser, parler, agir en habitants qui comprennent ce qu'est la vocation d'habitants et qu'il ne faut pas perdre cette belle vocation.

DEUXIEME PARTIE : Leçon nouvelle

André. — C'est bien ça, Paul, fais-nous la leçon ce soir.

Paul. — Je serai court. Chacun de vous, à la simple lecture de la lettre pastorale, a compris la botte de conseils qui nous sont destinés.

Nos évêques entrent dans tous les petits détails. Je les résume.

NUMERO 35

(Rep. 2) Ils commencent par nous avertir que ça n'a pas grand bon sens d'attendre que nos garçons aient 20 ou 30 ans pour songer à les établir.

Baptiste. — Mais enfin, que voulez-vous qu'on fasse ? On est toujours pas pour commencer à les établir quand ils sont au berceau ou quand ils vont encore à l'école ?

Paul. — C'est justement là que tu fais erreur, mon vieux. Si tu avais lu avec attention la deuxième partie de la brochure du P. Lebel sur : "La Famille" ou l'article de Samuel Audette, le président diocésain de l'Abitibi, sur les Caisse scolaires, tu changerais d'idée.

Oui, on doit songer à établir ses enfants dès leur berceau et, ce qui est plus fort, on peut faire travailler les enfants eux-mêmes à leur établissement futur dès l'éveil de leur raison, en les inscrivant à la caisse populaire ou à la caisse scolaire. Les parents ne devraient pas hésiter à donner de l'argent aux enfants qui sont inscrits à la Caisse; ils devraient même leur fournir les moyens de faire de l'argent en leur donnant, par exemple, un carré de terre où ils pourront cultiver des fruits ou des légumes à leur profit pour en mettre l'argent à la caisse.

Il y a encore les "Caisse-dotations" qui ont donné des résultats remarquables ailleurs : à Lévis,

par exemple; on trouve toutes les explications nécessaires à ce sujet dans le Catéchisme des Caisse populaires de l'abbé Grondin.

Il y a encore les Allocations familiales que le P. Lebel veut voir s'établir dans la province, parce qu'on a trouvé aujourd'hui le moyen pratique de les donner même aux cultivateurs. C'est là le but principal de sa brochure sur La Famille.

Si tout cela était réalisé — et ça peut se faire avant qu'il soit longtemps, pourvu que nous le voulions fortement — le problème de l'établissement de nos enfants serait à moitié résolu.

Philippe. — Il resterait encore un autre moyen pratique de préparer l'établissement des enfants (Rep. 3) Comme autrefois, il faudrait que la mère de famille prépare du linge, un trousseau pour ses filles et ses garçons.

Le papa préparera des meubles, élèvera des petits animaux.

Si vous saviez comme ça intéresse les enfants quand ils entendent leurs parents leur dire : je travaille pour toi : ce morceau de linge, ce meuble, tu l'emporteras quand tu partiras. Car, tu partiras d'ici un jour. Tu t'en iras ailleurs, chez toi; tu auras besoin de ces objets. Ce langage rend l'enfant sérieux, soucieux même. Il pense à son avenir. Ces discours font de fortes impressions. Je les ai ressenties en écoutant ces réflexions de ma mère, quand j'étais jeune. Nos enfants nous valent vous savez. Il y a une différence quelque part cependant; celle-ci : nos parents savaient probablement élever leurs enfants, on peut bien se le dire ce soir, mieux que nous.

NUMERO 34

(Rep. 4) Dans le numéro 34, nos évêques disent aux parents : rappelez à vos enfants qui voyagent, qui vont aux chantiers, que les argent qu'ils gagnent doivent être mis de côté pour s'acheter une terre.

(Rep. 5) Dans le deuxième paragraphe, ils trouvent bien pénible que les habitants ne puissent vivre sur leurs terres sans envoyer leurs fils aux chantiers et parfois sans y aller eux-mêmes. Autrefois, les habitants partaient pour les Etats-Unis; aujourd'hui, ils partent pour les chantiers, et les travaux de la ferme restent là où ils sont, faits à moitié. Et souvent la petite somme d'argent qu'on rapporte des chantiers, ne compense pas pour la diminution de production que subit la ferme.

(Rep. 6) Les filles elles, s'en vont en ville. Elles sont perdues pour la terre, quand ce n'est pas pire que ça encore.

(Rep. 7) Tâchez de trouver de l'ouvrage à vos enfants sur vos terres. Il y a moyen même de les établir en travaillant ensemble, en pratiquant une saine économie. La chose se voit encore.

NUMERO 35

André. — A ton tour Pierre.

Pierre. — (Rep. 8) Dans ces 5 numéros, de 35 à 40, nos évêques nous parlent d'instruction. Ils rappellent aux parents qu'ils doivent envoyer leurs enfants à l'école. Ils leur conseillent de mettre leurs filles au couvent, quelques années. Elles devront plus tard aider leurs petits frères à s'instruire.

NUMERO 36

(Rep. 9) Dans le numéro suivant, nos évêques signalent que, si dans le passé, le pensionnat a déraciné les filles d'habitants, il y a, et il y aura du changement.

Les programmes seront améliorés de manière à ce que tous les couvents, tout comme toutes les (Suite à la page 3)

PRINCIPES COOPERATIFS et Syndicats Coopératifs de Vente

"Les coopératives de vente constituent l'instrument par excellence de l'affranchissement économique du cultivateur".

M. Braibant.

Il y a un quart de siècle ou plus, le cultivateur québécois se livrait surtout à l'agriculture pour la famille. Aujourd'hui, en raison du développement de l'industrie et de la facilité des moyens de transport, il doit, pour réussir, s'orienter de plus en plus vers l'agriculture pour le marché.

La vente sur les marchés et pour les marchés se fait de deux façons : la vente isolée et la vente collective. Par la vente isolée, le cultivateur ne peut pas faire ses prix, il les subit. La vente collective, au contraire, permet à la classe agricole d'influencer le prix des produits et de le maintenir.

Nous n'avons pas l'intention, dans cet article, de mentionner les avantages d'un syndicat coopératif de vente, ni d'insister sur les conditions essentielles à son fonctionnement. Nous voulons, comme dans les articles précédents, analyser ce genre de coopérative à la lumière des principes de la coopération. Un syndicat coopératif de vente marche ordinairement de pair avec un syndicat coopératif d'achat. Mais nous tenons à les étudier séparément afin de mieux saisir ce qui les caractérise et ce qui les distingue.

I.—Un homme, un vote : Chaque membre du syndicat coopératif de vente n'a droit qu'à un vote, peu importe le nombre de parts qu'il détient.

II.—Intérêt fixe sur le capital. — Dans le syndicat coopératif de vente c'est la personne qui mène; l'argent est considéré comme un outil dont on paie le loyer. C'est pour cette raison qu'on donne un intérêt fixe sur toutes les parts sociales autres que la première.

III.—Transactions au prix du marché. — Comme les ventes se font directement sur les marchés, les transactions s'effectuent toujours au prix courant.

IV.—Faire affaire pour les membres. — Le syndicat coopératif de vente, s'il veut demeurer une véritable entreprise de coopération, doit faire affaire uniquement pour ses membres. Les principes de la ristourne et des transactions au comptant ne trouvent pas d'application dans un syndicat coopératif de vente. Les ventes se font en consignation et par conséquent le paiement est retardé.

La coopération dans la vente a pour effet :

1.—D'influencer les prix : au lieu de vendre au prix du gros les cultivateurs peuvent par la coopération atteindre les prix du détail.

2.—De régulariser les prix : par l'entrepôtage des produits.

3.—D'encourager la classification des produits.

4.—De créer de nouveaux débouchés pour nos produits. C'est un genre de coopération qu'il faut chercher à établir dans toutes nos paroisses agricoles.

Jean BLANCHET

COUPON D'ABONNEMENT

"La Terre de Chez Nous",
515, avenue Viger,
Montréal.

Vous trouverez ci-inclus la somme d'un dollar en paiement d'un abonnement d'un an à "La Terre de Chez Nous".

Nom

Paroisse..... Bureau de poste.....

Comté.....

Faites remise par bon de poste ou par chèque.

TAIT-FAVREAU LIMITEE

L. FAVREAU, O.O.D., Président

OPTOMETRISTE-OPTICIEN OFFICIEL
DE L'U. C. C.
LE SPECIALISTE

Optométriste
LORENZO FAVREAU
O.O.D.

et ses assistants
OPTOMETRISTES-OPTICIENS LICENCIES
"Bacheliers en Optométrie"

Bureau du Centre : MONTREAL
265, rue Ste-Catherine E.
Tél. : LA. 6703

Bureau du Nord :
6890, rue Saint-Hubert
Tél. : CA. 9344

St-Lambert

Bureau de
270, Ave Victoria - Tél. : 791

EXAMEN
de la
VUE
VERRES
Correcteurs
Lunettes,
Lorgnons,
ETC.

POUR LES EQUIPES

"LA FAMILLE DANS LE REGIME ECONOMIQUE MODERNE"
PAR LE REV. PERE LEON LEBEL, AUMONIER GENERAL.

La lecture de cette brochure est de nature à éclairer les équipiers dans l'étude de la Lettre pastorale.

Les secrétaires de cercle où les chefs d'équipes devraient en faire venir le nombre d'exemplaires suffisant pour que tous leurs équipiers puissent en prendre connaissance.

La brochure est en vente au :

Secrétariat de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal.

Prix 10 sous l'unité; \$1.00 la douzaine, franco.

(Insérer un mandat-poste avec la commande)

Comment fonctionne une caisse scolaire

Comme au bon vieux temps!

Depuis que le mouvement a été lancé, il y a un peu plus d'un an, par l'Union diocésaine de l'U.C.C. de l'Abitibi, l'expansion des Caisses scolaires a pris une telle ampleur qu'il est devenu urgent de songer à les doter d'un système de comptabilité uniforme, simple, pratique en même temps que complet.

Bénéficiant de l'expérience de nos aînés, nous avons réuni les divers systèmes en usage un peu partout dans la province et après les avoir attentivement étudiés, nous avons opté pour l'établissement du système suivant qui nous semble le plus pratique et le plus complet.

1o Timbres scolaires et carnets-timbres

Pour l'enfant

2o Carnet de sociétaire

Pour l'instituteur

1o Timbres scolaires et carnets

2o Cahier-journal

Pour le caissier

1o Caisse-journal scolaire;

2o grand livre scolaire.

Dans une caisse scolaire, l'institutrice tient le premier rôle; comme le gérant dans une caisse populaire, elle est le pivot autour duquel évolue tout l'organisme, et du zèle qu'elle apportera à l'accomplissement de sa mission, dépend en grande partie le succès des caisses scolaires dans nos écoles rurales. A elle la noble mission de former la future génération à la pratique de l'économie et de la coopération, planche de salut de nos populations rurales et ouvrières.

Pour qu'une caisse scolaire puisse atteindre le but qu'elle poursuit dans une paroisse, il ne faut pas compter uniquement sur l'institutrice et lui laisse porter seule tout le fardeau, aussi le présent système tend-il à lui rendre la tâche aussi agréable et aussi facile que possible.

Le caissier sera le gardien et le distributeur des timbres et des carnets timbres, et le comptable; c'est lui qui sera chargé de la tenue des livres, et son travail à lui aussi, sera simple et agréable.

Après avoir été initié, n'importe qui, jeune homme ou jeune fille possédant la moindre instruction élémentaire, pourra remplir la charge d'une façon très satisfaisante; il suffira d'y apporter de la bonne volonté et un peu d'attention.

Au début de l'année scolaire, l'institutrice recevra du caissier, un certain nombre de carnets-timbres, selon les be-

soins de sa classe de même qu'un certain montant en timbres (\$10.00, par exemple, ou \$5.00 dans les classes où la vente est moins active; lorsqu'un enfant désirera déposer des sous à la caisse scolaire, l'institutrice lui remettra un carnet sur lequel, elle apposera des timbres pour une valeur égale à celle que lui aura remise l'enfant, et l'enfant conservera ce carnet jusqu'à ce qu'il soit entièrement rempli.

A la fin de chaque semaine, ou une fois par mois, l'institutrice déposera chez le caissier les argents qu'elle aura perçus; le caissier lui fera signer un bordereau de dépôt pour la valeur des argents déposés par elle, et lui remettra des timbres pour une valeur égale.

Avant la fermeture des classes, l'institutrice remettra au caissier tout ce qu'elle aura en mains de timbres et de carnets non utilisés et déposera les derniers argents perçus: le caissier lui donnera alors un reçu qui constituera pour elle une quittance finale et sera en même temps un certificat de capacité et une reconnaissance de son dévouement à l'oeuvre de la Caisse scolaire.

L'institutrice ne doit pas oublier que chaque timbre représente une valeur argent et qu'elle devra à la fin de l'année remettre un montant égal à celui reçu au début de l'année soit en timbres soit en argent: aussi doit-elle prendre grand soin de n'en point perdre, car elle serait appelée à les payer, ce qui ne serait guère intéressant pour elle.

L'institutrice devra tenir un cahier mémoire au cas où un élève perdrait son carnet-timbres.

Celui qui remplira cette fonction, recevra des promoteurs du mouvement, du directeur général des Caisses scolaires, de la Commission scolaire ou de la Caisse populaire de sa paroisse, les timbres scolaires, les carnets, un livre de caisse, un grand livre de comptes particuliers.

Au début de l'année, on réunira les institutrices de sa paroisse, et on donnera tous les renseignements concernant la Caisse scolaire.

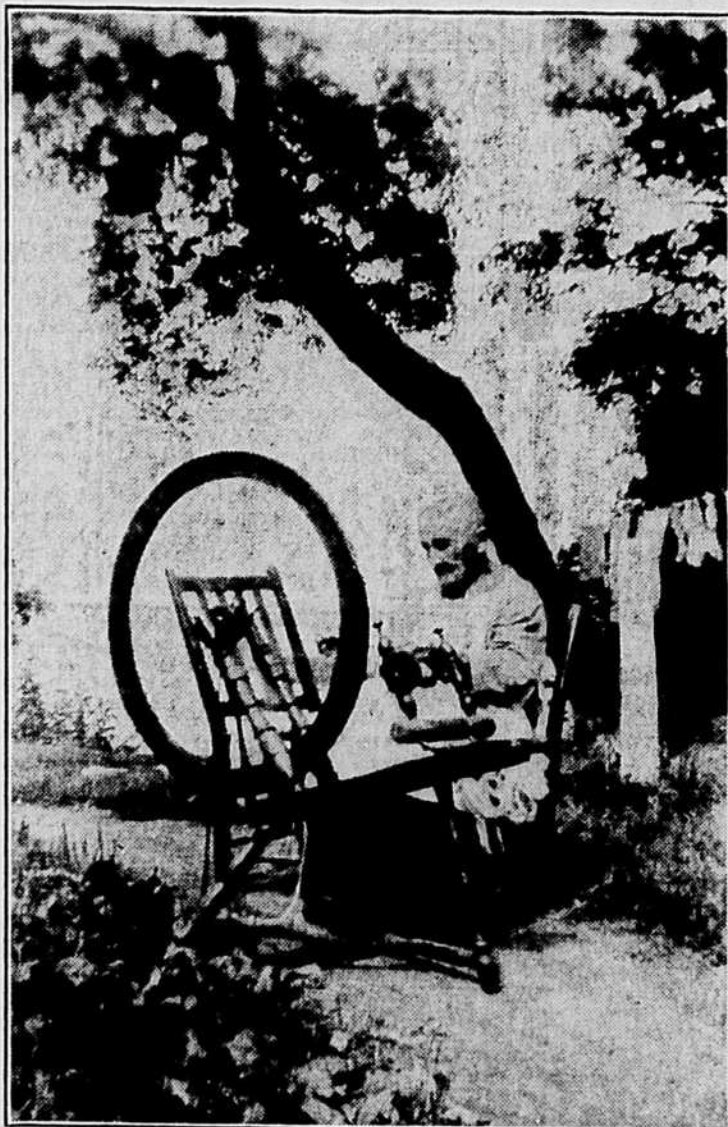
On distribuera ensuite à celles qui manifesteront le désir de s'en occuper, les timbres et carnets nécessaires au fonctionnement de la caisse de chaque classe; l'institutrice signera un reçu pour les timbres et les carnets qu'elle aura ainsi reçus; elle devra vérifier l'exactitude des mon-

tants mentionnés sur tel reçu en cas d'erreur de la part du caissier, (chose toujours possible).

Le caissier devra vérifier avec soin le nombre de carnets ainsi que le montant des timbres reçus, de même que de ceux distribués et il devra en tenir un compte de contrôle: Comme l'institutrice, il ne doit pas oublier que malgré le coût en lui-même insignifiant du timbre, celui-ci représente une fois apposé sur un carnet, une valeur égale à sa valeur nominale, et qu'il y aura un jour un caissier ou un gérant de caisse qui sera appelé à le payer; aussi doit-il se montrer très minutieux dans la manipulation afin d'éviter les erreurs.

En remettant des timbres et carnets à une institutrice, le caissier ouvrira dans son grand livre des comptes particuliers: un compte au nom de l'ECOLE no La première entrée qui sera faite dans ce compte sera une entrée au débit, pour la valeur en timbres reçue par l'institutrice; Lorsque l'institutrice viendra déposer un montant perçu par elle sur la vente des timbres scolaires aux élèves, le caissier lui fera signer un bordereau de dépôt, il créditera ce montant au compte de la dite ECOLE no et remettra à l'institutrice un montant de timbres égal au montant déposé afin que l'institutrice

(Suite à la page 16)



On sait encore filer chez nous, mais le tour du fuseau se perd... Cette photographie, malgré tout représente une scène de la vie québécoise. On la doit à M. Pierre-Yves Boucher, de Québec, qui l'avait insérée au concours de vacances, organisé par l'Action Nationale, de Montréal.

LE PROBLEME RURAL

(Suite de la page 2)

écoles primaires, enseignent aux filles à tricoter, à cuire le pain, à coudre, à filer, plutôt qu'à faire des dentelles.

NUMERO 37

(Rép. 10) Le numéro 37 insiste pour qu'à l'Ecole, il y ait une atmosphère rurale, c'est-à-dire, qu'on pense à la terre, qu'on en parle, qu'on intéresse les enfants aux travaux des champs.

(Rép. 11) Nos évêques rappellent aussi aux maîtresses, aux inspecteurs d'écoles, à tout le monde, y compris le clergé, combien il est important de ficher dans le cerveau de nos enfants l'amour de la terre.

NUMERO 38

(Rép. 12) Dans le numéro 38, nos évêques nous recommandent d'avoir des maisons où le soleil entre, plein les fenêtres. D'avoir des meubles propres et dans la maison, les commodités qu'il y a en ville: eau courante, bonne chaises, etc.

(Rép. 13) Puis des arbres autour de la maison, des fleurs, ça coûte pas cher, mais c'est beau. C'est à se demander s'il ne vaudrait pas la peine qu'il y ait une pépinière dans chaque paroisse.

Enfin, on nous recommande d'avoir une bonne table, du manger bien fait. Ça coûte pas plus cher que du manger mal apprêté.

Quant aux jeux, ils n'ont guère d'importance pour des enfants qui travaillent entre les repas. Ils ont bien plus besoin de repos que de jeux.

Les loisirs peuvent et doivent être employés à embellir la maison du cultivateur et les alentours.

Nos maisons d'écoles doivent aussi être bien entretenues.

Baptiste. — Mon vieux, à mon avis, notre maison d'école devrait être attrayante pour les enfants; ça devrait être la plus belle du rang. Il devrait y avoir des arbres, des fleurs entretenues par les enfants eux-mêmes, un grand terrain de jeu et les bâisses devraient toujours être frais blanchies ou peinturées. Alors les enfants aimeront leur école, ils en seront fiers; ils apprendront à se faire un beau "chez soi" plus tard.

Philippe. — Mais ça coûterait cher, le diable, tout ça; et nos taxes scolaires sont déjà assez élevées!

Baptiste. — Eh non! Ça pourrait ne coûter rien du tout, si nous voulions; il suffirait de faire une corvée à l'automne ou au printemps; on planterait des arbres, on labourerait le terrain et on sèmerait

du gazon, on préparerait la terre pour les ronds de fleurs, on blanchirait, etc. Dans certains comités on a établi des concours d'embellissement des écoles dans toutes les paroisses et le résultat en a été que les maisons d'écoles, qui auparavant avaient l'air de hangars abandonnés et qui dégoûtaient les enfants, sont devenues les plus belles maisons de la paroisse.

Philippe. — L'idée n'est pas bête, Baptiste. A la prochaine assemblée du cercle, on va proposer un concours d'embellissement des écoles de la paroisse. Je proposerai qu'un comité, composé du curé, du maire et du président du cercle, soit nommé pour décider quelle école aura gagné le prix d'embellissement.

QUESTIONNAIRE

- 1—Résumez le dernier cours?
- 2—Quand faut-il penser à établir nos enfants. Par quels moyens?
- 3—Faut-il préparer du linge pour les enfants?
- 4—Que faire de l'argent gagné aux chantiers?
- 5—Que faut-il faire avant de partir pour le bois, si on est obligé d'y aller?
- 6—Qu'arrive-t-il souvent à nos filles qui s'en vont en ville?
- 7—Vaut-il mieux s'organiser pour ne pas aller aux chantiers?
- 8—Serait-il bon de mettre nos filles au couvent?
- 9—A quelle condition?
- 10—Qu'est-ce que l'atmosphère rurale?
- 11—Qui doit s'intéresser à créer et à maintenir cette atmosphère?
- 12—Comment entretenir nos maisons?
- 13—Faut-il planter des arbres?
- 14—Faut-il des jeux?
- 15—Et la petite Ecole du ranv, comment l'entretenir?

LOUIS ARNEAU

Etude et coopération

(Suite de la page 10)

Le reste viendra par surcroît. L'étude des entreprises coopératives ne doit être abordée qu'après un certain temps, c'est-à-dire lorsque l'instruction des membres est assez avancée.

Henri-C. BOIS.

le 16 janvier 1939.

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

Avis est, par la présente, donné à tous les membres actionnaires de la Coopérative Fédérée de Québec que l'assemblée générale annuelle aura lieu à l'hôtel Queen's, Montréal, jeudi et vendredi, les 2 et 3 février 1939, à 10 heures de l'avant-midi.

Donné à Montréal le 16 janvier 1939.

H.-C. BOIS,
(secrétaire)

Québec, le 18 janvier 1939

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Page 3

Nos CERCLES AU TRAVAIL

Latulippe

(Témiscamingue)

Au cours d'une séance tenue le 8 décembre, les membres de l'U.C.C. ont élu le bureau de direction suivant pour l'année courante: M. Donat Gilbert, président; M. Jos.-E. Richard, vice-président; MM. Albert Labbé, Delphis Laframboise, Agenor Caron, Ferdinand Boisvert, J.-C. Brassard, directeurs. Les équipes d'étude ont été formées et les chefs suivants ont été désignés: MM. Donat Gilbert, Raymond Gingras, J.-E. Richard et Albert Labbé.

Alphonse Gilbert, secrétaire.

St-Jérôme

(Terrebonne)

Le bureau de direction du cercle local, formé lors d'une assemblée récente, se compose de MM. Stanislas Raymond, président; Josaphat Bélanger, vice-président; Patrice Forget, Stanislas Huot, Donat Coursol, Maxime Filton, Valérie Lauzon et Edouard Desjardins, directeurs.

Edmond Touchette, secrétaire.

St-Narcisse

(Rimouski)

La séance du 11 décembre a été consacrée à la formation des équipes d'étude dans la paroisse. Prenant la parole sur l'invitation du président, M. l'aumônier loue le bon travail accompli par le bureau de direction, puis donne des conseils sur le fonctionnement des équipes d'étude. M. Raoul Vignola donne une brève causerie sur l'élevage du cheval.

Le secrétaire.

St-Victor

(Beauce)

L'assemblée se tient sous la présidence de M. Valère Paré. Il dit quelques mots de l'union du cercle agricole au cercle de l'U.C.C. et invite tous les cultivateurs à faire partie de leur association. M. l'aumônier ayant donné quelques conseils sur le travail des équipes d'étude, M. l'agronome Henri Lacoursière présente une causerie sur la fertilisation des pâturages. Il montre comme un concours de fertilisation sera avantageux pour les cultivateurs. Enfin M. David Chapdelaine traite d'industrie laitière; production et conservation du lait et de la crème, amélioration des rendements, assainissement des étables, etc., sont autant de points qu'il expose avec beaucoup de compétence.

Bénoni Prévost, secrétaire.

Nécrologie

L'Union catholique des cultivateurs et les cercles paroissiaux recommandent aux prières de leurs membres le repos de l'âme de

Mme Roméo Gendron, fille de M. Zénon Cecyre, de Beauharnois. A ce dernier comme aux familles éprouvées, le cercle local de l'U.C.C. offre ses sincères condoléances.

Convocations

DIMANCHE, LE 22 JANVIER :

St-Méthode (Frontenac).

VENDREDI, LE 27 JANVIER :

St-Malachie.

St-Louis du Ha! Ha!

Une quarantaine d'agriculture, jeunes et plus âgés, assistaient à la séance mensuelle du cercle tenue le 8 janvier sous la présidence de M. Paul Pelletier. Après avoir présenté ses vœux aux assistants, M. l'aumônier a résumé le travail accompli l'an dernier par le cercle et il a insisté sur la nécessité pour tous d'appartenir à l'U.C.C. Des cours post-scolaires seront donnés en cette paroisse en février.

Gérard Lavoie, secrétaire.

St-André d'Acton

Les trois dernières séances du cercle ont eu lieu le 2 octobre, le 22 novembre et le 12 décembre. Chaque fois, M. P.-E. Martel a présidé. Le cercle s'est préoccupé de l'organisation des équipes d'étude et des cours post-scolaires. A M. Paul Chagnon, qui a démissionné comme directeur, a succédé M. Camille Guilbert. M. Gaétan Loiselle a été désigné pour suivre les cours de coopération d'Oka.

Romuald Chagnon, secrétaire.

St-Vianney

(Matapédia)

La réunion du 8 janvier, tenue sous la présidence de M. Louis Ouellet, a groupé environ 25 membres. La lettre pastorale des évêques, la coopération, l'industrie fromagère, etc., ont été étudiées plus longuement. Au cours d'une discussion sur la colonisation, les membres du cercle local ont approuvé le mémoire présenté par les colons du Témiscamingue. Ils estiment que donner une prime uniforme de \$50, par arpent serait le meilleur moyen de garder le colon à la terre et de lui permettre de s'établir rapidement.

Antonio Fortier, secrétaire.

L'Annonciation

(Labelle)

Présents à la réunion du 8 janvier, les chefs des équipes d'étude fournissent des rapports sur le travail accompli à date. Les résultats sont très satisfaisants. Grâce à l'intervention de notre cercle, la "Compagnie International Paper" a consenti à faire abattre du bois de pulpe dans les limites de notre localité. Lecture a été donnée du mémoire présenté par l'U.C.C. au Comité de Révision de l'impôt. Notre cercle approuve les suggestions qu'il contient et demande tout particulièrement l'application des nos 4 et 10.

O. Noël, secrétaire.

Maria

(Bonaventure)

En dépit d'une température très mauvaise, la réunion du cercle a eu lieu le 28 décembre. Elle a été présidée par M. Antonio Guité. M. l'aumônier

Gérard Guité a présenté une causerie très intéressante où il a été question de coopération, d'association, d'économie, etc. Prenant la parole à son tour, M. l'agronome Félix Arsenault a montré que les cultivateurs n'obtiendraient d'avantages pour la classe agricole que par l'entremise de leur cercle dans la paroisse et de toute l'U.C.C. dans la province.

Jean-R. Guité, secrétaire.

Ste-Irène

(Matapédia)

La dernière réunion du cercle, tenue le 8 janvier, a groupé une trentaine de cultivateurs. Elle a été présidée par M. Albert Dubé. Parlant de la Caisse Populaire, M. l'aumônier a rappelé que nous lui devons tout notre appui et il nous a indiqué des moyens pratiques de lui venir en aide. Engrais chimiques et colonisations ont été d'autres questions discutées. Notre cercle est d'avis des colons de Beaudry et croit que le gouvernement devrait prendre les moyens de transformer rapidement les colons en cultivateurs. Il est nécessaire alors qu'ils puissent vivre sur leurs lots et qu'ils n'aient pas à travailler ailleurs que là pour gagner leur vie.

Joseph Bélanger, secrétaire.

St-Zéphirin

Lors de la réunion du 9 janvier que présidait M. Bruno Courchesne, le cercle s'est transformé en équipe d'étude agrandie. Chacun a été invité à émettre ses opinions et à prendre part à la discussion. Le procédé a complètement réussi et la séance a été très intéressante. Au début de la séance, M. l'aumônier a prononcé une courte allocution.

H. Courchesne, secrétaire.

St-Anselme

La plupart des cultivateurs de la paroisse assistaient à la réunion du 9 janvier. Dans l'allocution du président, il est question du chaulage des terres, de l'administration du poulailler, de la nécessité de mettre un bon reproducteur à la tête du troupeau laitier, etc. Les équipes d'étude, d'après le rapport présenté, fonctionnent à merveille. La preuve, c'est que 100 cultivateurs viennent de s'inscrire dans le concours de ferme organisé dans cette paroisse. Le mot d'ordre de l'année, c'est "tout pour l'union et l'agriculture".

J.-Alex. Lantagne, secrétaire.

Beauharnois

M. E. Montpetit préside la réunion régulière du cercle. Il donne la parole à un Père Franciscaïn qui assiste à la séance et qui nous exhorte à faire la retraite fermée. M. l'agronome S. Gosselin trace le programme de la prochaine assemblée; il résume ce qui s'est passé à Sainte-Martine à la réunion conjointe des dirigeants de l'U.C.C. de St-Jean et Valleyfield et il annonce que les mesures sont prises pour fonder des cercles dans tout le district agricole no 12. Il recommande la lecture de la "Terre de Chez Nous" et dit que ce journal devrait pénétrer dans tous les foyers ruraux. Les autres conférenciers sont M. l'aumônier qui conseille aux membres la pratique de la retraite fermée et M. Laurent Baril qui vante les engrais chimiques "A. A. Quality". Le cercle adopte une résolution pour condamner l'immigration juive et une autre pour demander au député du comté d'appuyer les amendements proposés à la loi des cours d'eau.

La-A. Hébert.

Bromptonville

Une intéressante discussion sur l'industrie laitière a marqué la séance régulière du cercle. M. le président a amorcé la discussion en donnant un travail sur le sujet. M. A. Nicol montre que la prix de revient du lait est de

OFFICIERS DE L'U. C. C.

Président: M. Abel Marion, Ste-Edwidge;
Aumônier: R. P. Léon Lebel, S.J.;
1er vice-président: M. Samuel Audette, Landrienne;
2ème vice-président: M. G.-H. St-Cyr, Nicolet;
Secrétaire général: M. Gérard Fillion, L.S.C.;
Directeur général de la Mutuelle-Vie: M. Thiribe Belzile, L.S.C.;
Rédacteur de la "Terre de Chez Nous": M. Dominique Beaudin;
Conseiller juridique: Me Wilfrid Guérin, N.P.

La TERRE de "CHEZ NOUS"

Organe officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs et de la Coopérative Fédérée,
Fondée en 1929 — Membre de l'A. B. C.

REDACTION, ADMINISTRATION, PUBLICITE.
315, AVENUE VIGER, MONTREAL — TEL.: LA 6273

ABONNEMENT: Au Canada: \$1.00 par année
\$2.50 pour 3 ans
A l'étranger: \$1.50 par année

Imprimé par L'Action Sociale, Ltée, 3, boul. Charest, Québec.

\$1.15 le cent livres et que le beurre se vend 22 sous la livre. Il demande comment en ces conditions le cultivateur peut réaliser des profits? Une discussion très animée s'ensuit et dure pendant une partie de la soirée. M. l'abbé P. Ledoux, curé et aumônier, termine la séance par quelques conseils sur la coopération, les caisses populaires, l'association professionnelle, etc.

J.-Léo Cayouette, secrétaire.

Clerval

(Abitibi)

Au début de la séance, le secrétaire distribue des feuillets provenant du ministère provincial de l'Agriculture et traitant d'élevage. M. l'aumônier commente le "Guide" et ajoute quelques conseils opportuns. Demande sera faite au ministère de la Colonisation d'une machine pour aider au creusage des décharges. Il s'agit d'assurer un meilleur égouttement du sol en notre paroisse et, de façon générale dans tout l'Abitibi.

Félix Cayouette, secrétaire.

St-Benoît

(Deux-Montagnes)

A l'ouverture de la séance du 10 janvier, les membres de l'U.C.C. félicitent leur président, M. Maxime Carboneau, qui a été élu maire de la paroisse. L'allocution de M. le vicaire Racicot est suivie d'une discussion générale. Tout y passe: organisation d'un syndicat coopératif, cours post-scolaires, opérations de notre nouvelle caisse populaire, organisations de caisses d'épargne dans les écoles, etc. Prochaine séance: le 14 février.

Robert Rochon, secrétaire.

Dupuy

(Abitibi)

Deux assemblées du cercle ont été tenues en décembre; elles ont eu lieu le 10. Les principaux orateurs et conférenciers au cours de ces séances ont été M. l'aumônier, M. le président, M. l'agronome, M. Samuel Audette, président diocésain, M. Pelletier, secrétaire de la Caisse populaire de Palmorolle, M. Pascal, et quelques autres. Les principaux sujets discutés ont été l'organisation de l'association professionnelle, les caisses populaires, la coopération, les caisses scolaires, les cours post-scolaires, etc. A la suite des élections, le bureau de direction du cercle est maintenant composé comme suit: M. A. Lehoullier, président, M. W. Desjardins, vice-président, MM. O. Béland, I. Sévigny, A. Veillet, B.-P. Lafontaine, directeurs.

J.-Chs Biron, secrétaire.

Ste-Rite

L'année a été bonne pour la caisse populaire de la paroisse et c'est ce que révèle le rapport présenté le 10 décembre au cours d'une assemblée générale sous la présidence de M. Aurèle Roy. Depuis sa fondation en 1936, la Caisse a reçu \$51,597.26. Le nombre des sociétaires est actuellement de 157; les déposants à l'épargne sont au nombre de 98 et celui des emprunteurs est de 62. Du 30 novembre 1937 au 30 novembre 1938, la Caisse a manipulé \$29,909.04. Ces chiffres, tout en restant incomplets, montrent très éloquemment l'utilité d'une caisse populaire dans une paroisse.

Victor April, secrétaire.



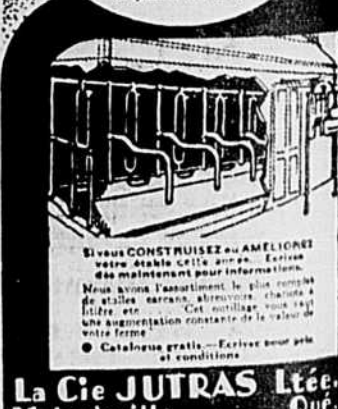
JUTRAS
PRODUITS DE QUALITE



L'EPANDEUR D'ENGRAIS JUTRAS
est le pionnier des épandeurs légers au pays. Depuis plus de 40 années consécutives, des milliers de clients en font usage avec la plus entière satisfaction.



L'EVAPORATEUR ULTRA-RAPIDE JUTRAS
Vous permettra de raccourcir les heures de la monotonie de bouillir, dépense moins de bois, épargne du temps, améliore la qualité du sirop.



Si vous CONSTRUISEZ ou AMELIOREZ votre étable cette année, écrivez des maintenant pour information. Nous avons l'assurance, le plus complet de styles, carreaux, aluminium, chaises à litière, etc. Cet ouvrage vous réglera une augmentation constante de la valeur de votre ferme.
Catalogue gratuit. — Ecrivez pour plus de détails et conditions.

La Cie JUTRAS Ltée.
Victoriaville, Qué.

GRAINES DE SEMENCE



DÉRY
DE CHOIX

Plus de 30 années d'expérience dans le commerce de graines de semence et de plantes de toutes sortes. Nouveau catalogue gratuit sur demande.
Nouveau Catalogue Gratuit — COUPON —
Membres: S.V.P. renvoyer gratuitement votre nouveau catalogue de semences, 88 pages, tout en français.
Nom: _____
Adresse: _____
HECTOR L. DÉRY & CIE, LTÉE
Grainetiers et Pépiniéristes
Nouvelle adresse
831, Blvd St-Laurent, Montréal

La Boîte aux Questions

QUESTION. — Pourquoi la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. n'émette-t-elle pas d'assurance-dotation semblable à celles qu'émettent certaines compagnies ? Exemple : Dotation 20 ans; âge du proposant, 20 ans; prime annuelle, \$28.00. Capital payable au décès, \$1,000; capital payable au bout de 20 ans, \$600. Ce système semble apprécié d'un grand nombre d'assurés surtout chez les jeunes. — J. B. T.

REPONSE. — Nous devons d'abord vous dire que la police dont vous parlez n'est pas une dotation, mais une vie 20 paiements. C'est une police de \$1,000, dont le capital, \$1,000, est payable au décès de l'assuré, et dont la valeur de rachat au bout de 20 ans est \$600. L'exemple que vous citez est peu vraisemblable; en tout cas le moins qu'on puisse dire est qu'il est malhonnête de présenter cette police comme une dotation, car de dotation il n'est nullement question.

Voyons maintenant ce que vous offre la Mutuelle-Vie de l'U. C. C. pour une prime annuelle de \$28.00, âge 20 ans :

1.—Assurance-dotation 20 ans — \$700, c'est-à-dire \$700 en cas de décès d'ici à 20 ans ou \$700 en cas de survie au bout de 20 ans.

2.—Assurance vie 20 paiements — \$1280, c'est-à-dire \$1280 (et non pas \$1,000) en cas de décès. Valeur de rachat au bout de 20 ans — \$525, plus quatre dividendes quinquennaux.

Comme vous voyez, la comparaison ne nous embarrasse pas. Dites cela à vos amis.

Avis à nos lecteurs. — Adressez vos questions à la Mutuelle-Vie de l'U. C. C., 515, avenue Viger, Montréal.

Avis aux Dames Fermières du diocèse de Mont-Laurier

A titre d'aumônier diocésain, je me fais un devoir pieux de bénir "l'Oeuvre de Bienfaisance" des cercles de fermières dans le diocèse de Mont-Laurier.

Puisse cette bénédiction se répandre sur vos personnes vivantes dans "L'AMOUR DE DIEU ET DU FOYER", sur vos foyers "CHRETIENS" et "CANADIENS", sur vos "ACTIVITES DANS LA CHARITE".

Selon le mot d'ordre: "Soyez des coopératrices actives" dans la charité chrétienne et la justice sociale.

Durant l'année 1939, nous désirons que les cercles de fermières du diocèse augmentent en quantité tout en surveillant la qualité des membres. C'est l'année de la coopération. Dames fermières, étudiez attentivement ce sujet, il est facteur de progrès; méditez-le pour le mettre en pratique.

Mettez la coopération en pratique dans vos élections annuelles: mieux vaut une bonne entente, franche et amicale qu'une critique acerbe, malvenue et destructive. Le succès en coopération est basé sur le sacrifice intime dans l'intérêt général de l'association. (A lire le No. 28. Le problème rural, lettre collective des Ev.).

Procédez sans retard à l'élaboration de votre programme annuel; utilisez le modèle (Le programme du Lac Mercier).

Préparez activement votre exposition diocésaine selon le programme régional. Cette exposition se tiendra à Mont-Laurier vers la fin d'août 1939. Le cercle qui se classera bon premier dans sa fédération régionale sera décoré d'une médaille d'argent.

Donat DUMOUCHEL,
ptre. curé,
aumônier diocésain.

Comment fonctionne une Caisse Populaire

(Suite de la page 3)

ait en sa possession durant toute l'année un montant en timbre ou en argent, égal à celui reçu par elle au début de l'année; montant qu'elle sera tenue de remettre au caissier, à la fin de l'année pour obtenir quittance.

Lorsqu'un élève aura un carnet-timbres entièrement rempli, il le présentera au caissier. Sur présentation de ce carnet, le caissier remettra à l'enfant un carnet nominatif, sur lequel il inscrira le nom de l'enfant, le numéro de l'école et le numéro de son compte (ce dernier numéro sera un numéro de série sans limite, à l'usage exclusif de la Caisse scolaire; le caissier donnera les numéros de 1 à 100 et ainsi de suite au fur et à mesure qu'il recevra les dépôts sans tenir compte de l'école d'où ils proviennent.

10. — En recevant un carnet-timbre d'un élève, le caissier devra compter avec soin le montant de timbres apposés sur ce carnet, oblitérer ces timbres. Ce carnet reste à

la caisse comme pièce justificative.

20. — Il fera les entrées dans son livre de caisse comme suit: (A) il débitera le compte de l'école pour le montant du carnet; (B) il créditera ce montant au compte de l'élève; (C) il répètera la même opération dans son livre de comptes particuliers, ayant soin de consacrer une feuille complète pour chaque compte (les deux côtés) c'est un mauvais principe en comptabilité que d'inscrire des comptes différents au dos des feuilles. Cette pratique cause toujours des ennuis tant aux caissiers qu'aux vérificateurs.

S'il veut balancer ses livres, le caissier devra veiller à ce que son grand livre soit l'exacte répétition de son livre de caisse.

Ce système peut paraître un peu compliqué à première vue, il est cependant très simple et il a l'avantage d'initier celui qui le pratiquera, à la comptabilité des Caisses populaires

et à former de futurs gérants pour l'avenir.

Avec la coopération des parents, des commissaires d'écoles, des institutrices la magnifique initiative prise par l'Union diocésaine de l'U. C. C. de l'Abitibi remporte le succès qu'elle mérite; sachons reconnaître ce que notre association professionnelle fait pour nous. Que chacune de nos paroisses de l'Abitibi se prévale des avantages offerts par l'U. C. C., section d'Abitibi; et nous verrons sous peu dans chacune d'elle, naître une caisse scolaire, **BERCEAU D'UNE CAISSE POPULAIRE PROSPERE.**

Robert-A. PELLETIER,

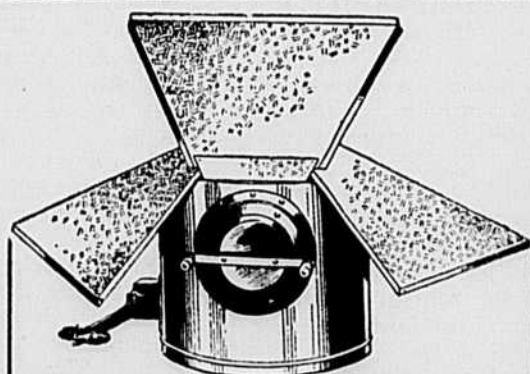
insp. propagandiste,
directeur général des

caisses scolaires d'Abitibi.

"NOTE IMPORTANTE"

AUCUN ARGENT NE PEUT ETRE RETIRE PAR UN ELEVE DANS UNE CAISSE SCOLAIRE SANS LA SIGNATURE DES PARENTS.

AUBAINES dans les ELEVEUSES 'Buckeye'



Modèle "LUMBERJACK" AU BOIS

Le tambour de l'éleveuse BUCKEYE au bois, modèle Lumberjack, a 25 pouces de diamètre par 20 pouces de hauteur. La porte a 11 pouces de diamètre et se ferme hermétiquement. L'abat-jour a 62 pouces et tourne autour du tambour de façon à pouvoir atteindre toutes les parties de l'éleveuse. Un ajustement double et breveté de l'air permet le contrôle de la température en tout temps. Une prise d'air au centre assure le bon fonctionnement du tuyau. Son entretien est très facile. Capacité de 750 à 1000 pous-sins.

Vous pouvez vous servir de bois de corde de 18 à 20 pouces ou de croûtes de moulin à scie.

MALLEZ LE COUPON AUJOURD'HUI

Vous pouvez donner à votre poulailler une température douce et régulière à un coût minimum avec l'éleveuse BUCKEYE au bois. Cette éleveuse ne coûte pratiquement rien d'entretien et elle est d'une sécurité absolue. Son tambour est en acier avec des feuilles d'acier corrugué en haut et en bas. Ses parois sont soudées à l'acier. Toutes les pièces fondues sont ajustées avec des rubans (gaskets) en amiante. Il n'y a aucun danger de feu.

La chaleur uniforme des éleveuses BUCKEYE donne à vos poussins la vigueur nécessaire à leur croissance. L'éleveuse BUCKEYE au bois, modèle LUMBERJACK, vous est offerte à un prix spécial: \$20.00 net comptant, livrée à la gare de chemin de fer la plus rapprochée de l'endroit où vous demeurez, n'importe où dans la province.

MALLEZ LE COUPON AUJOURD'HUI

W.-H. PERRON & Cie Ltée

935, boulevard ST-LAURENT, MONTREAL

Je suis intéressé dans l'achat d'une éleveuse au bois [] à charbon [] à l'huile []. J'ai l'intention d'élever [] poussins. Sans aucune obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements sur le genre d'éleveuse que j'ai indiqué ci-haut.

NOM

Bureau de poste Route rurale

Comté Province

LA MAISON DE CONFIANCE

Pour vos graines de semences et vos accessoires de jardins consultez toujours W.-H. PERRON & CIE. LTÉE

MALLEZ CE COUPON AUJOURD'HUI

Tous les animaux de la ferme profitent grâce aux pures Mèlasses de Canne



Les bestiaux, les chevaux, les moutons, les porcs et les volailles prennent du poids, profitent et donnent plus de rendement quand on ajoute la pure mèlasse de canne W.B. à des aliments autrement grossiers et de mauvais goût. Le fourrage et la mèlasse coûtent moins que les grains — employez-les. Demandez la brochure gratuite "Comment soigner".

CANADA WEST INDIES MOLASSES CO., LIMITED

5100B, est, rue Notre-Dame, Montréal, P. Q.

Québec, le 18 janvier 1939

ETUDIEZ BIEN!

Brèves réponses aux questions des cours de l'U. C. C. Inutile de dire que les élèves doivent étudier le texte du cours et non pas seulement ce résumé.

DONNEES GENERALES (1ère Leçon)

1. Qu'est-ce que la comptabilité agricole?
C'est la tenue, par le cultivateur, d'un ou de plusieurs livres en vue de bien administrer sa ferme.
2. Quelles sont les qualités d'une bonne comptabilité agricole?
Elle doit être claire, pratique et adaptée.
3. A qui la comptabilité peut-elle rendre service?
A tous ceux qui ont pour fonction de promouvoir les intérêts de l'agriculture, surtout aux cultivateurs professionnels.
4. Qu'est-ce qu'un office de comptabilité agricole?
C'est un bureau où des experts en comptabilité de la ferme dépouillent les rapports comptables des cultivateurs qui veulent bien collaborer avec eux.

LES METHODES DE COMPTABILITE (2ième Leçon)

5. Qu'est-ce que l'agriculture d'appoint, d'entretien et l'agriculture commercialisée?
 - a) L'agriculture d'appoint apporte à son homme un complément de revenus.
 - b) L'agriculture d'entretien lui fournit presque tout ce qu'il lui faut pour ses besoins.
 - c) L'agriculture commercialisée fournit peu de sortes de produits à la famille; elle opère pour le marché.
6. Qu'est-ce que la comptabilité agricole synthétique? Analytique?
 - a) La comptabilité synthétique ne s'occupe que de l'inventaire, des recettes et des dépenses pour tous les départements de la ferme pris en bloc.
 - b) La comptabilité analytique fait des calculs séparés pour chaque production de la ferme.
7. Quelle comptabilité convient généralement à ceux qui font de l'agriculture d'appoint, d'entretien, qui ont des petites ou des moyennes fermes?
La comptabilité d'ensemble (synthétique).
8. Quels renseignements donne la comptabilité d'ensemble?
Elle donne la valeur d'inventaire... Les dettes... L'avoir net... L'ensemble des revenus... L'ensemble des dépenses... Indique un peu le prix de revient et les profits nets... Des livres spéciaux peuvent donner la pesée des vaches, la production des poules, etc.
9. Quels renseignements donne la comptabilité analytique?
Elle donne tous les renseignements de la comptabilité synthétique et donne en plus des chiffres exacts sur:
L'emploi de la main d'œuvre... L'utilisation des atterrages et de l'outillage... Le coût des loyers pour les animaux et les cultures... Le prix de revient pour chacune des cultures... Les éléments

nécessaires pour la bonne orientation de la production.

L'INVENTAIRE (3ième Leçon)

10. Qu'est-ce que l'inventaire?
C'est l'évaluation de la fortune du cultivateur à une date déterminée.
 11. Qu'est-ce que la fortune du cultivateur?
C'est tout ce qu'il possède en biens immobiliers, mobiliers, y compris ses placements d'argent.
 12. Comment l'inventaire permet-il de savoir combien la ferme a gagné ou perdu dans son ensemble?
En faisant la différence entre les inventaires de deux années qui se suivent. A chaque inventaire, il faut soustraire les dettes.
 13. Comment l'inventaire aide-t-il le cultivateur à mieux employer son argent?
Il lui fait voir qu'après avoir diminué ses valeurs en les vendant, il ne sera plus riche qu'en utilisant son argent à se procurer des moyens de production plus payants que ceux qu'il a vendus.
 14. Comment l'inventaire peut-il augmenter le courage du jeune cultivateur?
En lui découvrant que son exploitation augmente de valeur même s'il a peu d'argent.
 15. Comment l'inventaire fait-il prendre un meilleur soin de la propriété agricole?
En montrant la dépréciation rapide des articles qu'on laisse se détériorer par négligence.
 16. L'inventaire aide-t-il au règlement d'une succession? Comment?
Oui. Il simplifie le travail des hommes de loi, et leurs honoraires sont moins onéreux.
 17. L'inventaire aide-t-il à l'obtention du crédit? Comment?
Oui. Il montre le soin que le cultivateur prend de sa propriété: quand un homme sait en détail ce qu'il possède, il est un homme d'ordre, capable d'attirer la confiance du prêteur.
- ### ETUDIER AVEC BEAUCOUP D'ATTENTION LE MODELE D'INVENTAIRE (4ième Leçon)
- ### DIVISION DE L'INVENTAIRE (5ième Leçon)
18. Quelles divisions sont à recommander pour l'inventaire agricole?
 - a) Les valeurs immobilières;
 - b) Les chevaux;
 - c) Les bovins;
 - d) Les porcs;
 - e) Les moutons;
 - f) Les volailles;
 - g) Les instruments d'extérieurs;
 - h) Les instruments d'intérieurs;
 - i) Le magasin ou réserve;
 - j) Les comptes à recevoir;
 - k) Les valeurs en portefeuille;
 - l) Les dettes.
 19. Pourquoi faire la distinction entre l'évaluation des terrains et celle des bâtiments?
Parce que ces deux items importants diffèrent beau-

coup quant à la valeur, à la dépréciation, aux améliorations, à la durée, etc...

20. Qu'est-ce que la récapitulation?
C'est la situation du cultivateur en résumé.
21. Qu'est-ce que l'actif?
C'est tout ce que le cultivateur possède pour produire.
22. Qu'est-ce que le passif?
C'est tout ce que l'on peut devoir.
23. Qu'est-ce que l'avoir net?
C'est tout ce qui reste après avoir déduit ses dettes.
24. Qu'est-ce que le gain d'inventaire?

C'est une augmentation de l'avoir net.

25. Qu'est-ce que la perte d'inventaire?
C'est une diminution de l'avoir ou de la valeur nette sur l'année précédente.

L'INVENTAIRE A PLUSIEURS ITEMS (6ième Leçon)

26. Pourquoi un inventaire à plusieurs colonnes est-il recommandable sur la grande ferme?
Il facilite les évaluations nombreuses faites à chaque année et permet de connaître l'histoire économique de la ferme en un clin d'oeil.

27. Comment les valeurs d'inventaires peuvent-elles changer d'une année à l'autre?
En raison de l'âge, de l'usure, des réparations, des améliorations, etc...

28. Comment estimer les augmentations de valeur?
Pour les immeubles, d'après le coût d'amélioration; pour les animaux, d'après le coût d'entretien.
29. Qu'appelle-t-on dépréciation?
C'est une diminution de valeur d'un animal ou d'une chose.
30. Qu'est-ce que la méthode de calculer la dépréciation?
(Suite à la page 19)

38ème ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Le Président, M. Chas-A. Roy, voit notre pays entrer dans une ère de progrès.

Allocution du Gérant Général, M. J.-Ubaldo Boyer.

A l'assemblée annuelle de la Banque Provinciale du Canada, tenue à Montréal, jeudi le 12 janvier courant, M. Charles-A. Roy, président de la Banque, a déclaré que c'est au caractère et à l'énergie du peuple canadien, à son esprit d'entreprise et d'initiative qu'il faut surtout attribuer le pouvoir puissant de récupération dans les affaires du pays. Nous possédons un actif intangible mais rassurant, a dit M. Roy, c'est le respect de la loi et de l'ordre, l'intégrité et une louable habitude de l'économie.

LES TAXES TROP ELEVEES RETARDENT LA CONSTRUCTION

Etudiant l'une de nos industries où le progrès est le plus lent, celle de la construction et du bâtiment, M. Roy est d'opinion que le meilleur stimulant à l'industrie de la construction c'est l'abaissement des taxes trop onéreuses. La valeur totale des activités de la construction demeurera probablement faible, affirme M. Roy, aussi longtemps qu'une taxation municipale onéreuse continuera d'être un obstacle aux nouvelles entreprises dans ce domaine si important, et aussi longtemps que certaines législations spéciales continueront d'être un autre obstacle à la négociation de prêts sur hypothèques utilisant des fonds de particuliers qui s'intéresseraient à ce genre de placements.

LES PRIX DE GROS ET LE COMMERCE DU DETAIL

M. Roy a attiré l'attention sur le fait que les prix de gros de presque toutes les matières premières ont suivi la courbe descendante du volume des affaires en général au pays; cependant les ventes au détail ont été plutôt bonnes. Les inventaires ne sont pas élevés chez les détaillants et ceux-ci sont en droit de s'attendre à une amélioration générale pour cette année.

BALANCE COMMERCIALE FAVORABLE

La conclusion d'un nouvel accord commercial entre la Grande Bretagne, les Etats-Unis et le Canada devenu en vigueur cette année constitue, en l'opinion de M. Roy, un événement important dans le domaine commercial. M. Roy après étude de la situation de notre commerce avec l'extérieur est d'opinion que le nouveau traité de réciprocité a ouvert la voie à des développements commerciaux intéressants.

LE TAUX DU LOYER DE L'ARGENT DEMEURE TRES BAS

M. Roy a fait d'intéressantes

comparaisons en ce qui concerne les taux d'intérêt auxquels se négocient les obligations du Dominion et les obligations des Etats-Unis. Les obligations du Gouvernement Fédéral canadien se négocient à des taux légèrement supérieurs à celles émises par les Etats-Unis. M. Roy a aussi été très explicite en ce qui concerne nos finances municipales. Le marché des valeurs municipales se maintient ferme; la réorganisation financière de municipalités en défaut a fait de bons progrès. Plusieurs municipalités ont réajusté leurs finances bien que dans certains districts, des réajustements semblent être retardés pour des considérations politiques.

LEGISLATION DE PRIX MINIMUMS

M. Roy est d'opinion que la fixation de prix minimums par la législation et l'octroi de subsides à certains producteurs n'est pas sage au point de vue économique. Il est vrai que certaines classes privilégiées en profitent pendant quelque temps, dit M. Roy, mais en définitive ces législations contribuent à augmenter le coût de la vie et nuisent au développement normal des affaires.

PERSPECTIVES BONNES POUR L'AVENIR

Après avoir donné un compte rendu des progrès enregistrés dans nos industries les plus importantes, telles l'industrie minière, de l'agriculture, du pétrole, du bois, de la construction, de l'automobile, de l'électricité, du tourisme, M. Roy dit que "les affaires au Canada se ressentent encore des effets de la dépression des huit dernières années". M. Roy constate, cependant, qu'il est encourageant que les affaires n'aient subi aucun recul d'importance et ce fait justifie d'espérer des temps meilleurs, surtout si l'on considère certains symptômes indiquant que la période de recul est terminée et que nous paraissions entrer dans une ère de progrès.

ALOCUTION DU GERANT GENERAL

M. J. U. Boyer, en présentant le rapport financier de la Banque pour l'exercice terminé fin novembre dernier dit que le rapport annuel démontre en core cette année des progrès assez satisfaisants. Les profits déclarés pour l'année, ont été de \$450,427.72 correspondant à \$7.45 par action, après paiement des taxes et dépréciation des immeubles, compa-

rativement à \$7.25 en 1937. L'actif liquide au 30 novembre, s'élevait à \$38,199,829, correspondant à 73% des responsabilités de la Banque envers le public, étant une légère diminution sur le pourcentage de l'an dernier, résultant d'une augmentation dans les prêts commerciaux.

M. Boyer étudie tous les principaux items du bilan et fait observer que les dépôts ne portant pas intérêt étaient de \$8,535,735, comparativement à \$9,383,671, en 1937, soit une diminution d'environ \$800,000, entièrement constatée dans les balances en dépôt des Gouvernements. Les dépôts portant intérêt avaient atteint le chiffre de \$40,797,068, et étaient en hausse de \$1,697,000.

Malgré le ralentissement général survenu au cours de l'année, dit M. Boyer, il y a eu plus de demandes d'emprunts, indice d'une plus grande confiance de la part du public dans l'amélioration économique.

"Notre Banque", dit M. Boyer en terminant son allocution "a actuellement en opération 135 succursales et 181 sous-agences, toutes situées dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince Edouard."

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les actionnaires, après avoir entendu ensuite le rapport des Commissaires Censeurs de la Banque, et rempli les formalités ordinaires, ont procédé à l'élection du Conseil d'Administration qui est ainsi composé: M. J. L. Codère, Hon. sénateur Louis Côté, C.R., M. C.-G. de Tonnancour, Hon. Raoul O. Grothé, C.L., M. Alfred Lambert, M. Jean Rolland, M. Chas-A. Roy, M. Geo. Savoy et M. J. Sirols, N.P.

Le bureau des Commissaires Censeurs pour l'année courante fut également élu et ses membres sont: Hon. E.-L. Patenaude, C.P., C.R., M. Cecil Carsley, Hon. Cyrille-F. Delage, N.P., M. Narcisse Ducharme, M. J.-L. Fortin et M. Edouard Labelle, C.R.

A une séance spéciale du Conseil d'Administration tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Chas-A. Roy a été réélu président de la Banque, MM. Jean Rolland et Geo. A. Savoy, vice-présidents.

Une autre réunion également du Bureau des Commissaires Censeurs tenue au même moment, a réélu l'Hon. E. L. Patenaude, C. P., C.R., président et l'Hon. Cyrille-F. Delage, N.P., vice-président.

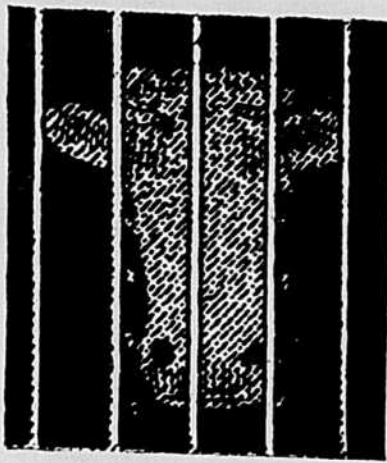
Cinquième lettre à Cyprien

MOUS le savez, cher ami, il y a mille choses à dire sur le **train** (ou ménage) — cette chaîne de petites tâches quotidiennes dont les mailles vous enserrant sans répit six mois sur douze — et c'est à peine si on a pu en effleurer une dizaine au cours de ces épistoles sans littérature et sans prétention. J'ai commencé par vous demander si vous gardiez des animaux qui valaient vraiment la peine d'être gardés, s'ils étaient dignes du labeur que vous vous imposiez. Question pas si bête après tout ! Un fonctionnaire du ministère qui visite les étables douze mois par année estime que 50 p. c. des taureaux devraient être immédiatement conduits à la boucherie au lieu d'être à la tête de troupeaux sensément laitiers. J'ai essayé de le contredire, de soutenir que ce chiffre est exagéré, mais je me suis fait asseoir sans ménagement. La prochaine fois je vous résumerai cette petite discussion, et vous en conclurez ce que vous voudrez. . . . Aujourd'hui je veux clore cette série de lettres familières en vous conseillant de ne jamais vous coucher le soir sans retourner faire un petit tour aux bâtiments. Un petit tour d'inspection qui met la **finishing touch** à un ménage bien fait. Inspection, et je risquerai le mot : plaisir, même s'il vous surprend.

Sur les neuf heures et demie vous allumerez donc votre fanal, et vous vous dirigerez vers la grange.

Votre fanal, voilà un petit ustensile dont il faut se méfier ! Ayant vu dans ma jeunesse la grange d'un voisin détruite par le fait d'un fanal manipulé sans précaution, je regarde toujours ces machins-là avec une extrême méfiance. Ah ! les traîtres ! . . . Le fanal n'est pas l'ami de l'homme. Il y en a qui, paraît-il, se renversent sans danger. Oui, peut-être dans un banc de neige, mais pas dans une étable. Mettons tous les fanaux dans la même catégorie : ce sont des sours. Vous me direz qu'il y en a qui se respectent et se conduisent comme des messieurs, des fanaux qui ont des principes et cherchent à se rendre utiles et même agréables. Hypocrisie que tout cela ! Négligez de les surveiller pendant une minute, pendant quelques secondes même, et vous allez voir quel sale tour ils cherchent à vous jouer quand vous avez le dos tourné. On dirait que cette sorte de luminaire portatif poursuit une obscure vengeance contre l'homme. Ce petit feu emprisonné ne rêve que de s'évader, se propager. Vous aurez donc, bien en vue et loin de tout contact, un crochet, un accrochoir . . . appelez ça comme vous voudrez . . . où vous le suspendrez sans danger pour qu'il éclaire sans s'enflammer. Un crochet de ce genre dans chaque pièce de votre grange. Traité de cette façon, le fanal est obligé de se conduire comme du monde . . . Ah ! si nos fermes étaient électrifiées ! Il y a des gens qui, dans la simplicité de leur cœur, se font le raisonnement suivant : la province de Québec est par excellence terre génitrice de houille blanche, grosse exportatrice d'électricité. Cette énergie qui sert miraculeusement aux gens des villes pourrait peut-être servir aussi aux enfants du sol, ces humbles qui donnent toujours plus qu'ils ne reçoivent. Quelle merveille ce serait ! Six fermes sur cent sont électrifiées ; les quatre-vingt-seize autres sont dans la noirceur. Depuis vingt ans on parle d'y apporter le fil prestigieux, le courant magique. On en parle et des paroles on a commencé à passer aux actes. Verrez-vous ça vous, Cyprien, l'énergie électrique sur **toutes** les fermes ? C'est bien douteux. Votre petit dernier sera probablement plus chanceux que vous. Ils en verront des choses, ces petits !

Ce tour d'après souper aux bâtiments peut avoir une dizaine d'objectifs : faire boire un cheval, épandre une litière de paille, rapprocher un fourrage



Un animal en stabulation, c'est-à-dire gardé à l'étable, ressemble un peu à un prisonnier derrière des barreaux. Il y a loin de la liberté primitive dont jouissaient ses ancêtres avant la domestication, à l'immobilisation pendant près de six mois par année. Pour atténuer la rigueur de cette captivité et tirer de l'animal un meilleur rendement, il faut adoucir son sort en multipliant les bons soins et en observant rigoureusement les règles de l'hygiène. Ventilez, éclairez, nettoyez, étrillez et donnez fréquemment de l'exercice.

de la mangeoire, fermer une porte, ouvrir un ventilateur, vérifier la solidité d'un carcan, jeter ça et là un coup d'oeil . . . ce coup d'oeil du maître qui, selon l'axiome zootechnique universellement cité, engraisse le bétail. C'est le tour du propriétaire. A ce dernier rien n'échappe. Qu'a cette bête dont l'appétit devient capricieux et les déjections plus rares ? Où en est la gestation de cette laitière ? Ce foin est trop poussiéreux pour les chevaux : il faut l'arroser légèrement avec de préférence un peu d'eau salée. Une fourche a été par mégarde échappée par terre. La trappe du fenil était restée ouverte. Dans un coin, deux veaux, espoir du troupeau, attendent qu'on s'arrête devant eux, et parce qu'ils sont jeunes et pressentent obscurément le besoin d'une caresse, d'une tape amicale. Le petit poulain, lui, trouve très dur son premier hiver. Il y a loin des gambades de l'été et des herbes tendres sous le soleil aux fourrages grossiers qu'on lui sert en prison. Adrien Morin prétend que c'est après le premier hiver seulement qu'un poulain révèle sa valeur. C'est un douloureux entraînement. Aidez-lui à le franchir ; ne lui ménagez pas votre sollicitude. C'est jeune et ça n'a que vous pour le défendre . . . Et ainsi de suite.

Nous connaissons des cultivateurs qui, même après une dure journée, prolongent de quelques minutes cette visite nocturne à leurs animaux. Ce n'est ni poésie ni sentiment. C'est le souci de bien finir une besogne, d'entrer dans le détail, de parfaire une tâche. Cela fait partie du programme d'un homme soigneux. Soigneux, j'ai dit le mot qui éclaire tout. Vous le serez, Cyprien, en continuant la tradition de votre père qui, dans l'art d'élever des animaux, avait l'oeil particulièrement heureux. La main aussi. Avec lui, pas de bâclage. Il donnait tout son cœur à l'ouvrage. Mieux que personne vous savez qu'il était secondé par une épouse d'un esprit et d'un dévouement hors du commun.

Voici un souvenir. Je veillais un soir d'hiver avec les vôtres, il y a de cela près de vingt-cinq ans. Vous étiez, à cette époque, haut comme la table et — gardons cela pour nous — passablement braillard. Votre père comme d'habitude était allé à la grange sur les neuf heures, et nous nous apprêtions à nous mettre au lit quand votre maman dit tout à coup :

—Edouard, entends-tu ?

—Non, répondit ce dernier.

—Ecoute bien, murmura la mère. C'est dans l'étable ; c'est la Bringee.

—Oui, répondit anxieusement votre père après quelques instants, mais c'est un bruit qui vient de l'écurie. Pour moi, c'est Nelly. Et vite d'allumer un fanal pour aller voir. Effectivement, c'était la maman qui avait raison. A quelle détresse si humble soit-elle ne s'ouvre pas un cœur de mère ! Ce qui me frappait, c'était cette merveilleuse réceptivité qui marquait l'attachement de nos vieux pour leurs animaux domestiques. Sur un plan inférieur, ces derniers étaient une sorte de parenté qu'ils chérissaient. Et chez vous un bonheur paisible rayonnait partout.

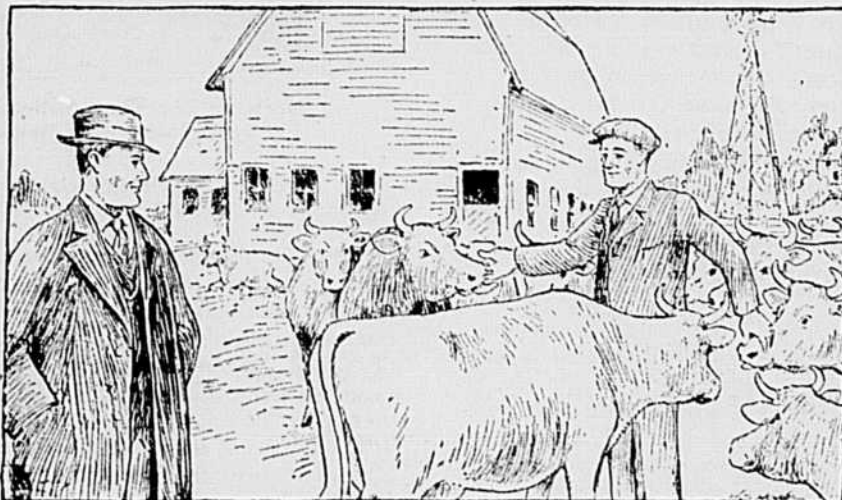
Le malheur chez nos gens, c'est que quand on parle de douceur envers les animaux on passe pour un poète, un sensible, un efféminé. Un sourire de commisération vous accueille quand on parle ainsi devant un grand nombre d'éleveurs. "Peuh ! semblent-ils nous dire. Voulez-vous nous laisser avec ces foutaises ! Nous n'avons pas le temps de caresser nos animaux, etc., etc."

Quelle erreur ! La douceur envers vos bêtes domestiques n'est pas du tout une affaire de sentiment, pas du tout une question de femme, comme on dit quelquefois avec dédain. C'est une question de piastres et de sous, de **piasses** et de **cennes**, si vous aimez mieux. C'est ce que je vous prouverai un jour.

Armand LETOURNEAU,



LES BONNS TRAITEMENTS RAPPORTENT DE L'ARGENT



PAT.—On voit que tu traites les vaches avec douceur.
JOS.—J'y trouve mon profit, mon vieux. Je peux même dire que mes vaches sont mes amies. Et malheur au chien ou à l'homme engagé qui les MAGANERAIENT. (Dessin reproduit du HOARD'S DAIRYMAN).

Vaillants petits chevaux

(par S.-R.-N. Hodgins)

Quand j'étais petit, mon père gardait sur sa ferme une paire de chevaux croisés canadiens. J'en étais très orgeilleux, comme d'ailleurs le reste de la famille. Ils n'étaient pas gros. Ils pesaient peut-être

distribution avec des juments demi-sang ou portion de sang.

Les activités de la ferme d'élevage de chevaux canadiens à St-Joachim démontrent le même fait. Au cours des derniers cinq ans, il y eut 391 demandes de chevaux canadiens. 52 de ces demandes ve-

me période, le pourcentage des juments en gestation à la suite d'une seule saillie s'élève à 50%. Au cours des treize dernières années, la ferme de St-Joachim a vu naître 194 poulains. De ce nombre, le pourcentage des sujets qui dépassèrent l'âge de six mois pour atteindre l'âge adulte s'élève à 93.3%. Tous ont fait des chevaux de santé, plus robustes et de constitution plus forte. Ce dernier résultat est sans doute attribuable à une pratique établie sur cette ferme de tenir les poulains au grand air le plus possible tant qu'ils n'ont pas atteint la troisième année, c'est-à-dire jusqu'au temps où ils sont mis au travail et tenus en service pour la reproduction.

Certains gens qui ne sont pas parfaitement renseignés se posent souvent la question : quels sont au juste le rôle et la place du petit cheval canadien dans l'organisation de la ferme ? Alors que tout, sur la ferme d'aujourd'hui, requiert une meilleure force motrice, le petit canadien ne semble-t-il pas trop

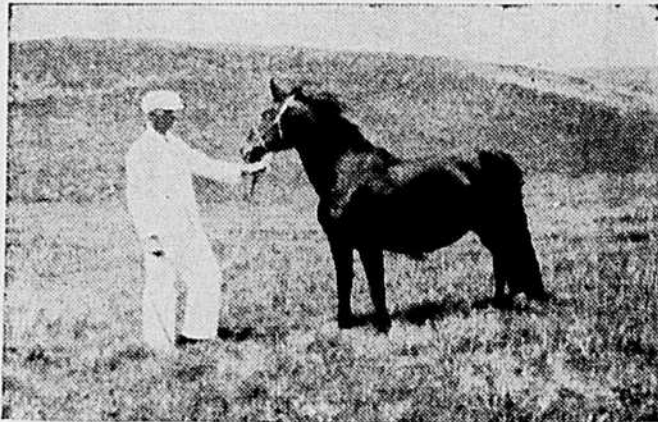
l'obtention d'une plus forte charpente osseuse.

Quant à la place et au rôle du cheval canadien dans l'exploitation de la ferme, ils sont faciles à établir. Considérons d'abord les besoins du colon ou du cultivateur débutant. Les deux ont besoin de chevaux faciles d'entretien, capables de s'adapter à tous les travaux, dressés pour le travail dans le bois, dans la neige et dans les chemins étroits. Ce qu'il faut également au colon ou au cultivateur débutant, ce sont des chevaux faciles à élever. Ils trouveront toutes ces qualités chez le cheval canadien. De grosseur moyenne, il n'est pas dispendieux d'entretien. De tempérament sensible et d'allure pondérée, c'est le petit cheval idéal pour les travaux les plus difficiles.

C'est monsieur Adrien Morin, chef du service de l'élevage à Québec, qui me révéla dernièrement un autre aspect intéressant de cette race. "Nous avons aujourd'hui dans Québec", disait-il, quatre races de chevaux, le belge, le canadien, le clydesdale et le percheron (pour les nommer par ordre alphabétique), et il y a de la place pour chacune". Les grandes fermes à sol lourd requièrent les races les plus fortes, mais pour les menus travaux de livraison, courses au village, etc., l'usage d'une race plus légère est loin d'avoir des inconvénients.

Place pour un troisième

Il se peut fort bien que sur la majorité de nos fermes on ne puisse produire suffisamment pour justifier la présence de trois chevaux, surtout en raison du fait que les plus gros travaux ne durent que quelques semaines comparativement aux besognes routinières. En certains cas pourtant, le besoin de trois chevaux est évident. Pendant les foins, par exemple, la faucheuse en emploie deux au début de la journée, mais il faut en même temps que le lait soit porté à la fabrique. Au moment d'engranger, il est bon d'avoir un cheval supplémentaire pour le râteau et pour la fourche à poulie. D'autre part, bien qu'une paire de bons chevaux puisse suffire à la dure corvée du hersage d'un labour ou de l'épandage



"Hebee", jument canadienne, 19 ans, est une jumelle dont la mère, à 24 ans, a trouvé moyen de faire sa part et d'ajouter un autre sujet à sa lignée de dix poulains.

tre 1150 à 1250 livres chacun. Mais ils étaient pleins de vaillance et déployaient, au travail, beaucoup d'énergie.

C'était au temps où, dans ce coin de la province, on employait la batteuse de gros calibre, genre très en vogue dans l'Ontario et dans l'Ouest. Il arrivait souvent que la rampe des granges cédait sous le poids de cette lourde machine. C'était arrivé chez nous. Le sol avait cédé sous l'une des roues juste à l'entrée. Le tracteur était guère connu à cette époque. Le pauvre propriétaire de la lourde pièce avait beau tirer des plans et houpiller son attelage — deux superbes chevaux de trait — rien ne bougeait. Les deux bêtes, spontanément ou par crainte du fouet, donnaient un bel effort, mais elles manquaient d'ensemble. L'effort subit de l'une faisait perdre mouvement à l'autre, et le maître de l'attelage s'exaspérait.

Nos deux chevaux étaient là tout près. Invité à prêter main-forte, mon père s'empessa de dire que ses deux chevaux ne pourraient pas facilement tirer la charge et les deux autres chevaux en plus. On comprit alors qu'il fallait changer l'attelage, et voilà nos deux petits canadiens dans les traits. Mon père prononce sa formule à la fois calmante et entraînant : les chevaux, deux poids égaux solidement appuyés, épaulent leurs colliers, s'agrippent au sol avec aplomb : la lourde machine suit l'effort et va s'arrêter lestement juste à l'endroit et à la position désirés.

Imaginez quelle gloire pour nous ! Pourquoi ne pas le dire ? Voilà des chevaux qui ont du génie !

C'est en effet l'instinct particulier, le courage, la vaillance du petit cheval canadien qui lui ont valu sa popularité croissante non seulement dans Québec mais dans les autres provinces. En tout cas, la vogue dont il jouit actuellement n'est pas le résultat d'aucune campagne de publicité. Son renom auprès des éleveurs qui le connaissent semble lui avoir suffi, car en plus des qualités déjà énumérées, il possède également force, vigueur, endurance, longévité, fécondité.

Cette race de chevaux est actuellement en demande. Il n'y a pas si longtemps, monsieur Andréa St-Pierre, secrétaire de la société des éleveurs de chevaux canadiens, avait été dans l'impossibilité de compléter une commande de 90 juments de race pure pour distribution aux membres des syndicats d'éleveurs. Il fallut compléter la



"La vaillance, l'énergie, un instinct très développé sont des caractéristiques que reconnaissent au cheval canadien tous les éleveurs qui s'y entendent". Deux bons étalons canadiens au haras fédéral de St-Joachim de Montmorency.

naient de l'extérieur, c'est-à-dire des autres provinces, sauf la Colombie-Canadienne.

La vaillance, l'énergie, l'intelligence, sont des caractéristiques que reconnaissent à ces petits chevaux tous les éleveurs qui s'y entendent.

Quant aux qualités de longévité et de fécondité, elles sont parfaitement illustrées par Hebee, une belle et vigoureuse jument de 18 ans, qui allaitait encore dernièrement, sur la ferme de St-Joachim, son quatorzième poulain. "Hebee" est une jumelle dont la mère, à 24 ans, a encore trouvé moyen de faire sa part et d'ajouter un autre sujet à sa lignée de dix poulains.

"Albert de Cap Rouge", probablement le plus illustre de sa race, est mort cet été à l'âge de 24 ans. Sa mère, bien que très robuste encore, dut être tuée à l'âge de 27 ans.

Tout cela démontre évidemment que la race est prolifique à un haut degré. Il existe à la ferme de St-Joachim des statistiques très intéressantes à ce sujet. L'an dernier, 20 juments en gestation sur cette ferme donnèrent 19 poulains. Au cours des cinq dernières années, une moyenne de 22 juments en gestation donnèrent en moyenne une progéniture de 16 poulains. Encore sur cette ferme, durant la même



Quelques juments canadiennes de race pure élevées au haras fédéral de St-Joachim de Montmorency.

léger avec son poids qui varie entre 1100 à 1200 livres ?

Voici la réponse. Tout d'abord, concédons que les éleveurs de canadiens souhaiteraient un poids quelque peu plus élevé, puisqu'ils orientent aujourd'hui leur élevage vers un objectif de 1300 à 1400 livres pour les juments et environ 1600 pour les étalons. Ce travail d'amélioration se poursuit actuellement au moyen d'une sélection judicieuse (sans toutefois sacrifier les caractéristiques de la race), et grâce à l'utilisation de pâturage spécialement fertilisés en vue de

de l'engrais, il n'y a pas à nier que trois chevaux, fussent-ils de poids plutôt léger, feraient probablement le travail avec moins d'effort et plus d'efficacité. D'ailleurs, il y a toujours de la besogne pour un troisième cheval quand les deux autres sont à l'ouvrage, surtout quand il y a sur la ferme quelques jeunes garçons qui cherchent à s'employer utilement.

De toutes façons, le cheval canadien est de race parfaitement acclimatée. Il a probablement comme ancêtre éloigné le cheval importé

(Suite à la page 14)

Les Glaneuses

Respect et reconnaissance

Vous connaissez, j'en suis sûre, quelque bonne vieille maman dont les enfants semblent se préoccuper fort peu... sauf s'ils ont besoin d'argent ou d'un service.

Chose surprenante, surtout lorsque la mère ne ménage ni son temps ni ses fatigues afin que chacun de ses enfants soit convenablement vêtu et nourri, et reçoive une éducation dans un collège ou un couvent de marque !

Ces enfants semblent-ils être des monstres ? Des êtres peu sociables ? Non, ils ont des amis avec lesquels ils s'arrangent à merveille.

Mais, d'où vient ce manque de reconnaissance envers les parents ? D'une lacune dans l'éducation, le plus souvent.

La mère pourra bien travailler 14 et 16 heures par jour, se priver de toute promenade, de toilette, l'enfant grandira sans apercevoir, si la mère ne demande aucun effort en retour. L'enfant vient à croire que la seule place où sa mère se plaît... c'est la cuisine, et qu'elle ne désire rien de plus que de laver le linge et repriser les bas à temps.

Il est très important d'habituer le tout petit enfant à dire s'il vous plaît et merci ; on lui apprend aussi à rendre de petits services proportionnés à son âge ; on lui explique qu'il ne doit pas toujours jouer et ses parents toujours travailler, et, les petits comprennent très vite qu'ils doivent faire leur part !

L'on récolte ce que l'on a semé : à vous de semer beaucoup de respect et de reconnaissance dans l'âme de vos enfants, si vous voulez récolter autre chose que l'indifférence et l'égoïsme !

MARGOT

Viennent de paraître

Deux nouvelles chansons
inspirées de la campagne.

Deux nouvelles chansons : "Croix du chemin" et "Le pain d'habitant", mélodie de E. Préseault, ptre, aumônier diocésain de la J.A.C. d'Ottawa, avec accompagnement de piano de R.-C. Larivière, c.s.v., 25 sous l'exemplaire. S'adresser à l'abbé E. Préseault, ptre, Ste-Cécile de Masham, P. Q. "Ce n'est pas sans intérêt que vous écouterez les deux jolies chansons de M. l'abbé Préseault, si artistement harmonisées par le F. R.-C. Larivière, c.s.v. La simplicité et la gravité sereine de la mélodie soulignent bien le but de l'auteur : offrir à notre jeunesse rurale autre chose à chanter que les banalités souvent déformatrices de ce qu'on appelle la chansonnette française (succès de radio...) il s'agit ici d'une oeuvre d'éducation, de réforme du goût qu'il faut encourager."

R. P. s.s.s. dans la "Revue Eucharistique du Clergé", janvier 1939.

Recettes

Soufflé au fromage.

- 1 tasse patates pilées,
- 1 tasse fromage râpé,
- 1 c. à table beurre fondu,
- 1/3 tasse de lait,
- 1 oeuf,
- 1-2 c. à thé moutarde

Poivre et sel.

Mêler le fromage avec les pommes de terre. Ajouter le lait, le beurre fondu, et les assaisonnements, battre jusqu'à ce que le tout soit bien léger. Ajouter les jaunes d'oeufs bien battus et ensuite les blancs battus en neige. Mettre dans un plat allant au four et laisser cuire 40 minutes. Servir avec n'importe quel légume frais ou en conserve.

Pour la paix

Un vieux curé, homme d'expérience, donnait aux nouveaux mariés, le conseil que voici :

"Chers amis, quand une dispute s'élèvera entre vous, dites tout de suite : nous réglerons le compte après-demain. Le surlendemain, vous verrez que le motif de la dispute ne valait pas la peine de se quereller."

Conseil d'or ! S'il était suivi, les neuf dixièmes des querelles de ménages seraient évitées.

Gants tricotés pour dames

Patron demandé par
Mlle E.-P. Yam.
Aiguilles no 14.

Poignet :

Monter 64 mailles, tricoter en côtes, 2 m endr, 2 m env, pendant 3 ou 4 pouces.

Main :

Tricoter 21 rangs à l'endroit, puis commencez le gousset pour le pouce. 21e rang : 1 m env, faire 2 m, 1 m env, faire le reste du rang à l'endroit.

22 et 23e rangs :

1 m env, tri 4, 1 m env, le reste du rang à l'endroit.

24e rang :

1 m env, faire 1 m, 2 m endr, faire 1 m, 1 m env, le reste du rang à l'endroit.

25 et 26e rangs :

1 m env, 6 m endr, 1 m env, le reste à l'endroit.

27e rang :

1 m env, faire 1 m, 4 m endr, faire 1 m, env, le reste à l'endr.

28 et 29e rangs :

1 m env, tri 8 m endr, 1 m env, le reste à l'endroit.

Continuer de tricoter en augmentant de deux mailles à chaque 3e rang, de la même manière, jusqu'à ce que vous ayez 20 mailles entre les mailles à l'envers. Mettez ces 20 mailles qui serviront pour le pouce, sur une laine séparée, et montez 6 mailles à travers l'arrière du pouce, tricotez ensuite 15 rangs unis pour la main.

1er doigt :

Tricotez les 9 premières mailles à l'endroit, glissez les autres mailles, sauf les 9 dernières, sur une laine, faites 2 mailles, et tricotez ensuite les 9 dernières mailles que vous avez gardées, à l'endroit (20 m). Tricotez 42 rangs unis, finissez comme suit : 2 m ens, 2 m endr, tout le rang. Tricotez 2 rangs unis. Tri. 2 m ens, tout le rang suivant. Tricotez un rang uni, cassez la laine. Enfillez une aiguille et passez à travers toutes les mailles, attachez serré.

2e doigt :

Prenez les 8 m suivants de chaque côté, sur les deux aiguilles, sur la 1ère aiguille, tricotez 6 mailles, sur la 2e aiguille, tri 2 m, faites 2 m, tri 4 m. Sur une aiguille, tri 4 m, puis levez 4 m le long de la base du premier doigt.

LA MAISON

La maison est-elle volière ?
La volière est-elle maison ?
Il y flotte tant de lumière,
Il y passe tant de chansons.

Qu'on ne sait plus si les voix claires
Sont aux enfants, sont aux pinsons...
La maison est-elle volière ?
La volière est-elle maison ?

Les enfants ont l'âme légère,
Tout autant que les oiseaux l'ont ;
Pour eux, la vie est sans mystère,
Le bonheur de toute saison :
La maison est une volière !

Jacqueline FRANCOEUR.

CHANSONS DU VIEUX QUEBEC

Il faut réapprendre à chanter ! La joie du coeur s'épanouit dans la chanson. Du bonheur dans le coeur, nous en avons mais nous ne savons pas l'exprimer. Nous ne savons plus chanter.

Ce ne sont pas les thèmes qui manquent ; nos printemps, leurs brises et leurs fleurs ; la terre de chez nous, notre bonne terre avec ses labours, ses semailles, ses récoltes, nos Laurentides et leurs lacs de cristal et encore, la rivière du village, la route de chez nous, la maison paternelle, la veillée et ses danses et ses chansons d'amour, voilà autant de thèmes bien canadiens. Sujets variés que nous ne savons plus chanter parce que nous avons oublié les chansons de nos pères.

Nous connaissons, hélas ! d'autres chansons qui ne traduisent pas notre âme canadienne et la beauté unique de notre patrie : chansons étrangères, anglaises, américaines, nègres ou autres qui ne peuvent pas rendre la poésie de notre terroir.

Un splendide recueil "Chansons du Vieux Québec" vient de paraître aux

éditions Beauchemin (1). Format pratique, reliure solide et enjolivée d'une frise d'oiseaux, texte clair, dessins d'artistes, tout contribue à l'agrément des "Chansons du Vieux Québec".

Le moulin, les oiseaux, le canot, l'érable, la prière en famille, tout ce qui tient au cœur des nôtres de la campagne y trouve sa place. M. Marius Barbeau nous a même gracieusement apporté quelques mélodies anciennes qu'il a recueillies chez nos gens.

Plusieurs chansons sont déjà harmonisées pour les voix, d'autres se complètent d'un accompagnement de piano.

"Chansons du Vieux Québec", dans son humble tenue et son but patriotique est le cadeau le plus agréable et le plus utile que l'on puisse faire à ses amis, surtout à ceux qui ont besoin de chanter.

(1) \$1.00 l'unité, au Service de Librairie de l'U. C. C.



Emissions particulièrement recommandées :

- ★ Le Trio Lyrique, le dimanche, à 9h. 30 p.m. A Montréal, par CBM.
- ★ La Pension Velder, à 7h. p.m., lundi au vendredi.
- ★ Les Belles Histoires des Pays d'en-haut, 7h. 45 p.m., lundi, mercredi, et vendredi.
- ★ Les Jeux Radiophoniques, le vendredi, à 8h. 30 p.m.

Ecoutez, le dimanche soir, à partir du 15, d'instructifs débats sur l'avenir du Québec.

Prenez, à 5h. 50, à 6h. 30 et à 11 heures p.m., les dernières nouvelles du jour. Informations générales et sport.

SECTEUR FRANÇAIS de RADIO-CANADA

CBF Montréal	CBV Québec	CBJ Chicoutimi
CJBR Rimouski	CKCH Hull	CHNC New-Carlisle

Pour le courrier postal, Radio-Canada, 1231 Ouest, Ste-Catherine, Montréal.



Un remède aux maux de la femme

L'envoi de 10 sous vous donne
droit au traitement de
10 jours

Les suppositoires Orange Lily du Dr D.-M. Coonley apportent un remède adéquat aux maux de la femme. Bien appliqués, ils soulagent la souffrance, font disparaître l'inflammation et la congestion qui peuvent fréquemment causer la leucorrhée ; ils débarrassent femmes et filles de l'irritation et l'affaiblissement, de l'irrégularité, de la souffrance et des retards des douleurs aux côtes, au dos et à l'abdomen de tous les genres. Toute femme ou fille souffrante, qui n'a pu se rendre compte encore des effets bienfaisants de "ORANGE LILY", pourra jouir du traitement d'essai de 10 jours en nous envoyant 10 sous. Toute indisposition de la femme est promptement soulagée.

Vendus partout par les principaux pharmaciens
MME LYDIA W. LADD, (Dépt. 24) boîte 191, WINDSOR, ONTARIO

ETUDE et COOPERATION

(Suite)

Autant que possible, le chef d'une équipe ne doit pas être un homme dont l'autorité est admise et s'impose aux membres du cercle d'étude. Il arriverait, dans ce cas, que les auditeurs seraient trop disposés à accepter son opinion sans examen. Lorsque nous parlons de groupements de cinq à dix personnes au plus, c'est pour arriver à mettre chacun à l'aise. Il ne doit régner ni gêne, ni contrainte d'aucune sorte. Chaque participant doit étudier, doit réfléchir, mais aussi il doit parler. Autrement, on risque de ne pas atteindre le but pour lequel les cercles d'étude ont été institués.

Par ailleurs, il est indispensable de donner quelques directions. Ce sera le rôle du chef de groupe. Son intervention, cependant, ne se manifestera que dans l'orientation de la discussion ou au moment où il s'agira de donner l'information qui permettra de résoudre une difficulté que les connaissances des membres auront été impuissantes à vaincre. Cela suppose que le chef lui-même connaît son affaire ou peut s'inspirer à bonne source.

Il existe malheureusement peu de publications dont la discussion en commun permettrait de revoir systématiquement tous les principaux aspects du coopératisme. La brochure de M. Hannam, les livrets du service extérieur d'économie sociale de l'école supérieure d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière, peuvent suffire pour cette année; mais si l'on veut que cette méthode d'instruction produise tous ses fruits, il faudra nécessairement que, l'an prochain, les équipes puissent se procurer des directives écrites plus détaillées. La préparation et la distribution de ces ouvrages de même que la surveillance des cercles sont ordinairement assurées par les centrales coopératives ou par un organisme spécial créé et maintenu par elles. Mais rien ne s'oppose à ce que cette aide soit offerte au public par les universités ou les collèges d'agriculture, ou encore — comme c'est le cas actuellement chez nous, pour une certaine partie — par l'association professionnelle des cultivateurs. Les syndicats ouvriers pourraient faire la même chose, parce que la coopération n'est pas un bienfait pour le producteur agricole seulement — qu'il agisse à titre de consommateur de certaines marchandises d'utilité professionnelle ou personnelle, ou qu'il se groupe pour mieux préparer ou mieux vendre ses produits, ou pour les transformer avec plus de profit. Il ne faut pas oublier que les grands développements coopératifs ont été l'oeuvre de consommateurs. Il serait tout aussi important de créer des cercles d'étude chez les ouvriers que chez les cultivateurs.

Chez ces derniers, l'Union catholique des cultivateurs offre présentement l'indiscutable et sérieux avantage de posséder des cercles que le "Guide" atteint chaque mois. On peut fournir l'inspiration et l'orientation nécessaires par son truchement. Et c'est ce qui est fait.

Localement, les chefs peuvent être choisis ou par l'aumônier ou par l'agronome ou par toute autre personne qualifiée. On peut les trouver parmi les membres des sociétés ou syndicats coopératifs actuels, parmi les membres des cercles de l'Union catholique des cultivateurs, ou parmi les membres des cercles agricoles ou autre organisation; et le mouvement peut être déclenché ou par un cultivateur, ou par un officier d'une de ces organisations. Il y aurait lieu de se préoccuper de trouver sur place une personne qui connaîtrait suffisamment la coopération pour être capable de régler les mille et une petites difficultés que les chefs des cercles d'étude ne manqueront pas de rencontrer dès leur première réunion. Le président de la ligue coopérative américaine, M. J.-P. Warbasse, recommande tout d'abord de faire une réunion d'ensemble, c'est-à-dire de convoquer le plus grand nombre possible de gens. A cette assemblée, pourrait être invitée une personne capable de parler de la coopération avec science et chaleur. L'orateur devrait insister surtout sur la nécessité et l'avantage des cercles d'étude.

Les organisateurs, à notre sens, devraient, avant l'assemblée, avoir choisi au moins quelques chefs d'équipe, c'est-à-dire que ces derniers auraient dû être approchés et avoir consenti, après explications, à accepter leur rôle.

Au moment de diviser la paroisse en groupements, il est bon de songer à ne réunir ensemble que des gens qui se connaissent bien et qui sont disposés à s'entendre. Lors de la

première rencontre, on devrait choisir une question, l'exposer, la discuter et se proposer, à la réunion subséquente, de reprendre les idées émises et de les cribler de nouveau avant que de passer à une autre. Par exemple, on peut commencer par l'étude des principes de la coopération pour arriver à en déterminer la signification et la portée. Supposons que l'on adopte l'étude du principe qui limite le rendement-argent du capital coopératif. Le fait est assez facile à exposer. Dans la société coopérative, on ne donne qu'un intérêt fixe, connu à l'avance et plutôt bas, tandis que dans la société capitaliste, le taux d'intérêt n'est limité que par la capacité de gain de l'entreprise. Ceci entraîne des conséquences de tout ordre pour les membres, pour la société coopérative et pour la société en général. Nous entendons par là la paroisse, ou la province, ou le pays. Sur cette question, les membres des équipes peuvent relire l'opinion de M. J.-P. Daniels que nous avons publiée dans des numéros précédents de la "Terre de Chez Nous", la disséquer, l'examiner à tous points de vue et en arriver à se former une conviction.

La répartition des profits d'après la participation de chaque membre aux affaires de la société peut faire l'objet d'une autre discussion. On fera la comparaison entre ce qui existe dans les affaires ordinaires et ce qui se passe dans le monde des coopérateurs.

Dans d'autres circonstances, on entreprendra l'étude de la fin ultime du coopératisme : Où veut-on aller par la coopération ? Que peut-on faire ? Cette question est peut-être un peu plus difficile, mais il pourrait arriver que des chefs d'équipe soient suffisamment informés pour être capable de proposer cette discussion aux membres et que ceux-ci soient en mesure de l'entreprendre sans risquer de trop errer.

La responsabilité des membres vis-à-vis de leur société pourrait être proposée comme sujet d'étude. Il arrive trop souvent que des sociétaires sont ou trop apathiques, ou manquent tout simplement de loyauté. S'ils connaissent les principes coopératifs, leurs convictions sont assez faibles. Il faut de toute évidence travailler à les enforcer.

L'on voit que ce ne sont pas les sujets qui peuvent manquer.

Un des écueils de ces cercles est la controverse. Un membre émet une opinion; celui qui parle ensuite contredit le premier, qui se croit obligé de rétorquer et, finalement, chacun se fait un point d'honneur de maintenir ses affirmations. Beaucoup de cercles d'étude ont failli à cause de cette erreur de technique. Il vaut infiniment mieux ne pas entreprendre de controverses, du moins pendant les sept ou huit premières réunions. Il appartient au chef de prévenir ce danger. Une façon de le faire consiste à énoncer une proposition aux membres et à leur demander ensuite, un par un, ce qu'ils comprennent dans cette proposition. Après que chacun a répondu, il y a bien des chances que la signification exacte de la proposition soit établie. Au deuxième tour, on demande l'opinion de chacun, en essayant toujours de donner des exemples ou d'illustrer la proposition dans un domaine familier à tous. Pour le début, on peut s'en tenir là, mais il faudra, un peu plus tard, établir la valeur comparée des réponses. Si, malgré tout, une dispute s'élève, le chef doit donner une chance à chacune des parties de bien énoncer toute son opinion et, après avoir résumé les deux exposés, demander à ceux qui n'ont pas participé à la dispute, de dire de quel côté, d'après eux, se trouve la vérité. Si l'on sait apporter la patience nécessaire, la plupart des oppositions n'entraîneront pas de conséquences graves.

Il est aussi de bonne politique de conseiller aux membres quelques lectures, en leur indiquant évidemment où ils peuvent se procurer le journal, ou la brochure ou le livre qu'on leur conseille. Ces lectures doivent être indiquées en fonction d'un plan préétabli. Par exemple, quelque temps avant de soumettre à l'attention des membres l'étude du mode de contrôle des sociétés coopératives par les sociétaires, il serait bon de leur faire lire certaines pages de Hannam où il est question du vote, du nombre de membres qu'une société peut renfermer, de la possibilité pour chacun de devenir membre d'une société coopérative, du rôle de la coopération dans un régime démocratique. On ne doit pas s'en tenir strictement à un feuillet ou à un livret ou à un livre. Il appartient au chef de ne pas paraître l'esclave de son manuel, et un moyen très facile consiste à introduire des exemples ou des faits tirés de la vie paroissiale. C'est dans cette habileté à ramener toujours la discussion à des exemples concrets et connus des membres que se reconnaissent les bons chefs.

L'on peut aussi signaler aux membres et même discuter, dans une certaine mesure, une ou plusieurs réalisations coopératives possibles dans leur milieu, avec eux et par eux. Cependant, si l'entreprise que l'on projette fait l'objet d'une étude ou d'une discussion prématurée, le chef d'équipe trouvera difficile de ramener ses gens aux principes et méthodes coopératifs. Ils seront toujours portés à ne parler que de ce qu'ils veulent faire. Or, il est nécessaire — et c'est le but du cercle — qu'ils comprennent avant d'entreprendre. Et pour comprendre, il est indispensable qu'ils étudient et qu'ils discutent sans avoir toujours présente à l'esprit l'idée de ce qu'ils veulent faire, parce qu'en définitive — et nous terminons par là — le véritable progrès de la coopération dépendra toujours, comme nous le disions la semaine dernière, de l'avancement intellectuel, de l'esprit de compréhension et des convictions des coopérateurs. Travaillons d'abord à les bien établir.

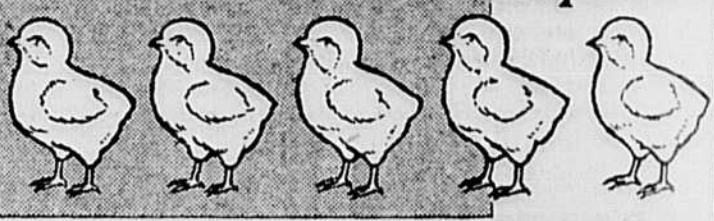
(Suite à la page 3)

LES

POUSSINS

CLASSIFIÉS PAR LE GOUVERNEMENT

se reconnaissent à ces étiquettes



Poussins R.O.P.—Ce sont des poussins issus de sujets soumis à la réaction sanguine et possédant toutes les qualités exigées pour le "Record of Performance": aptitude à pondre, à couvrir et qualité de la chair. Chaque poussin est enregistré et a sa fiche. Ils sont en vente chez les éleveurs R.O.P., seulement. Sujets excellents pour fonder un poulailler. Cochets de premier ordre pour améliorer le troupeau.

Les étiquettes suivantes indiquent les catégories pour le commerce

Poussins engendrés de cochets R.O.P.—Ce sont des poussins nés de l'union de cochets R.O.P. et de poulettes approuvées vivant ensemble, soumises à l'épreuve sanguine, élevées et sélectionnées pour leur aptitude à pondre, à couvrir et la qualité de leur chair.

Poussins approuvés—Nés de l'union de cochets approuvés et de poulettes approuvées vivant ensemble, soumises à la réaction sanguine, élevées et sélectionnées pour leur aptitude à pondre et à couvrir et la qualité de leur chair.





Pour recevoir plus amples renseignements, écrivez au

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

OTTAWA

Honorable James G. Gardiner, ministre.

Précisez la catégorie et achetez avec confiance

CONSIDERATIONS sur les COURS à BESTIAUX

(Suite et fin)

Nous avons cru à propos d'ajouter à la série d'articles que nous avons publiés sur les cours à bestiaux depuis quelques semaines, les opinions de quelques autorités en la matière, pour appuyer davantage les faits que nous avons cités au cours de nos remarques et mettre plus en lumière l'importance que nous attachons aux services rendus aux cultivateurs par les marchés publics.

Considérons tout d'abord l'opinion de M. D.-L. Swanson, gérant de la "Chicago Producers' Commission Association", parue il y a quelques années dans le "Weekly Market News" sous le titre de "Old and New Marketing". Les vues de M. Swanson sont bien définies quant à la valeur d'un marché public pour les animaux vivants et elles font voir que les problèmes auxquels l'industrie animale a à faire face aux Etats-Unis sont à peu près les mêmes que ceux que nous avons au Canada. Voici ce qu'il dit : "L'objet principal d'un système de vente sur les marchés publics est de mettre les maisons de salaison sur un pied d'égalité lors de l'achat de leur approvisionnement d'animaux vivants. L'égalité dans le coût de l'approvisionnement amène les maisons de salaison à se faire la concurrence dans la qualité de leurs produits comestibles, à diminuer leurs frais de distribution et les dépenses de la nécessité de se faire concurrence lors de l'achat de la matière première".

En reculant de plusieurs siècles dans l'histoire, nous voyons que les gouvernements du temps ont compris l'utilité des marchés publics pour les producteurs d'animaux vivants. Nous trouvons la situation qui existait en ce temps-là, décrite dans un bulletin du Collège d'Agriculture du Colorado, par M. George Henderson, adjoint au chef de la Propagande en Industrie Animale : "Il y a un millier d'années, les peuples de Carthage et de Rome défendirent toute pratique pouvant nuire aux opérations du marché public et introduisirent dans le Code romain un règlement s'appliquant à la ville de Constantinople, en l'an 980 A.D., interdisant aux bouchers d'aller rencontrer des commerçants qui venaient vendre leurs troupeaux à Nicodème ou autres villes au delà du "Sangha", afin de les empêcher d'acheter à meilleur marché et de ne pas permettre à ceux qui abattaient les moutons de faire tout le profit au détriment des commerçants". De plus, nous trouvons dans la vieille loi anglaise un document non moins concluant. Voici comment il se lit : "L'offense qui consiste à s'accaparer d'un marché est aussi une offense contre le commerce public. Est aussi considéré comme une offense à la loi communale, le fait d'acheter ou de contracter des marchandises ou victuailles en route pour le marché ou d'y dissuader les gens d'y apporter leurs produits".

Sans doute, il y a des gens qui vont trouver à glosier sur la vieille loi anglaise, qui la

trouveront bizarre ou bien désuète; mais c'est tout de même dommage qu'elle ne soit pas encore en vigueur dans certaines parties de l'Empire britannique et spécialement au Canada. On ne verrait plus alors certains beaux parleurs se promener de par nos campagnes et haranguer nos cultivateurs en leur exposant des théories plus ou moins fondées et en leur racontant toutes sortes de belles histoires dans le but de les dissuader d'aller vendre leurs animaux au seul endroit où s'exerce une libre et salubre concurrence, c'est-à-dire le marché public. Il serait certes bien à souhaiter que nos gouvernants méditent ces vieilles lois qui, après plusieurs siècles, sont encore de grande actualité de nos jours, et de voir s'il n'y aurait pas moyen de les faire revivre en les adaptant à nos besoins les plus pressants, pour sauvegarder les intérêts vitaux de notre classe agricole.

J.-E. BISSON

Le cultivateur
conscient de ses
intérêts, demande
son assurance-vie à
La MUTUELLE-VIE
de l'U.C.C.

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

Liste de nos succursales et de nos entrepôts

- Montréal :** 130, rue St-Paul Est, (beurre, fromage, volailles, oeufs, etc.) J.-E. Lussier, gérant.
- Montréal :** 1568, rue Wellington, (grains de semence, engrais chimiques, emballages fruitiers, etc.) B. Bourgault, gérant.
- Montréal :** Coopérative Canadienne du Bétail, 316, rue Bridge, (animaux vivants), J.-E. Bisson, gérant.
- Montréal :** Moulin, 4394, St-Ambroise, (grains, moulées), M. Trempe, gérant.
- Québec :** Marché Champlain, (beurre, volailles, animaux abattus, oeufs, emballages fruitiers, etc.) J.-R. Belzile, gérant.
- Québec :** 150, rue St-Pierre, (fromage, grains, moulées, fruits et légumes, etc.) H. Forgues, gérant.
- Lévis :** 2, rue St-Laurent, P. Blouin, gérant.
- Princeville :** E. Bélanger, gérant.
- Waterloo :** J. Foisy, gérant.
- Lennoxville :** A.-M. MacKenzie, gérant.
- Amos :** T. St-Georges, gérant.
- La Sarre :** C. Filiatrault, gérant.
- Rimouski :** J.-O. Bélanger, gérant.
- Ste-Rosalie :** A. Girard, gérant.
- Henryville :** (produits laitiers, etc.) W. Clouâtre, gérant.

Liste des marchandises que l'on peut se procurer à l'une ou à l'autre de nos succursales :

Engrais chimiques	Moulées alimentaires
Grains et graines de semence	Insecticides et fongicides
Ficelle d'engrègement	Tuyaux de drainage
Tôle à couverture	Broche à clôture
Broche à foin	Boîtes sanitaires

COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

130 EST, RUE ST-PAUL, MONTREAL

RATIONS BALANCEES (sujettes à changer sans avis) — TERMES : net comptant, à nos entrepôts ; camionnage aux gares en plus.

Montréal, 11 janvier 1939

% PROT.	QUEBEC LEVIS	LENNOXV. PRINCEV. AMOS	STE-ROSA-LIE	WATER-LOO	LA SARRÉ RIMOUSKI
17	COOPERATIVE Moulée laitière mélassée (test 19-21%)	1.30	1.40	1.40	1.50
18	COOPERATIVE Moulée laitière simple	1.40	1.45	1.50	1.60
18	COOPERATIVE Moulée laitière mélassée	1.40	1.45	1.50	1.60
20	FEDEREE Moulée laitière simple	1.40	1.45	1.50	1.60
20	FEDEREE Moulée laitière mélassée	1.40	1.45	1.50	1.60
24	COOPERATIVE Moulée mélassée	1.55	1.60	1.65	1.75
18½	COOPERATIVE Contrôle laitier simple	1.45	1.50	1.55	1.65
18½	COOPERATIVE Contrôle laitier mélassé	1.45	1.50	1.55	1.65
30	COOPERATIVE Suppl. protéique-minéral laitier	1.80	1.85	1.90	2.05
34	COOPERATIVE Supplément protéique laitier	1.95	2.00	2.05	2.20
18½	COOPERATIVE Moulée laitière Jersey (mélassée)	1.45	1.50	1.55	1.65
A) BOVINS D'ENGRAISSEMENT					
14½	COOPERATIVE Moulée d'engraissement pour bétail de boucherie (mélassée)	1.30	1.35	1.40	1.50
17	COOPERATIVE Moulée pour bouvillons d'un an (mél.)	1.35	1.40	1.45	1.55
PORCHERIE					
17	COOPERATIVE Moulée sevrage porcelets	1.45	1.50	1.55	1.65
16	FEDEREE Moulée sevrage porcelets	1.40	1.45	1.50	1.60
14	COOPERATIVE Moulée engraissement porcs	1.35	1.40	1.40	1.55
47	COOPERATIVE Suppl. protéique-minéral porcs	2.65	2.70	2.75	2.90
BASSE-COUR					
18	COOPERATIVE Tout - Moulée poussins (sacs coton)	2.15	2.20	2.25	2.40
17	FEDEREE Tout-Moulée poussins (sacs coton)	1.95	2.00	2.05	2.20

A) Pour ceux qui spécialisent sur "le bon marché", nous pourrions fournir une moulée laitière spéciale ECONOMIC mélassée.

B) Voir liste générale pour grains mélangés pour volailles.

C) Demandez notre circulaire-directions.

Montréal, 11 janvier 1939

% PROT.	QUEBEC LEVIS	LENNOXV. PRINCEV. AMOS	STE-ROSA-LIE	WATER-LOO	LA SARRÉ RIMOUSKI
17	COOPERATIVE Petits grains poussins (sacs coton)	1.80	1.85	1.90	2.00
17	COOPERATIVE Moulée croissance poulet (coton)	1.90	1.95	2.00	2.15
16½	FEDEREE Moulée croissance poulets (coton)	1.75	1.80	1.85	2.00
—	COOPERATIVE Grains croissance poulets	1.45	1.50	1.55	1.65
20	COOPERATIVE Moulée ponte (sacs de coton)	2.00	2.05	2.10	2.25
18½	FEDEREE Moulée ponte (sacs de coton)	1.85	1.90	1.95	2.10
19	COOPERATIVE Moulée ponte reproduction (coton)	2.10	2.15	2.20	2.35
16	COOPERATIVE Moulée ponte batterie (coton)	1.95	2.00	2.05	2.20
46	COOPERATIVE Supplément protéique volailles	3.05	3.10	3.15	3.30
24	COOPERATIVE Tout - Moulée dindonneaux (coton)	2.25	2.30	2.35	2.50
19	COOPERATIVE Moulée croissance pour dindes	1.90	1.95	2.00	2.15
17½	COOPERATIVE Moulée engraissement volailles	1.75	1.80	1.85	2.00
15½	FEDEREE Moulée engraissement volailles	1.65	1.70	1.75	1.90
B) VEAUX					
25	COOPERATIVE Moulée veaux (avec lait poudre)	1.95	2.00	2.05	2.20
24	FEDEREE Moulée veaux (sans lait poudre)	1.85	1.90	1.95	2.10
	Moulée pour CHE-VAUX (mélassée)	1.35	1.40	1.45	1.55
	COOPERATIVE Supplément MINERAL pour bétail	1.90	1.95	2.00	2.15
RENARDS ET VISIONS					
	COOPERATIVE Moulée complète-renards (cuite)	4.50	4.55	4.60	4.75
	FEDEREE Céréales pour renards (cuite)	4.00	4.05	4.10	4.25
	COOPERATIVE Moulée complète pour visons (cuite)	3.50	3.55	3.60	3.75
C) 16	COOPERATIVE Moulée pour TRUIES D'ELEVAGE	1.35	1.40	1.45	1.55

- VOS VENTES -

Animaux vivants:-

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi, le 16 janv. 1939 par la Coopérative canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

PORCS		
Select	(1)	(2)
190 à 230	\$9.00—	9.25
Prime : \$1.00		
Bacon		
180 à 230	9.00—	9.25
Boucher		
160 à 240	8.50—	8.75
Léger.		
120 à 160	8.50—	8.75
Lourd.		
240 à 270	8.50—	8.75
Extra lourds	8.00—	8.25
(1) Nourris et abreuvés.		
(2) Par camion.		

Truies	7.00— 8.00	Moyenne	3.50—4.00
Classification abattu	12.35	Commune	2.75—3.25
VEAUX DE LAIT		Très com.	2.00—2.25
Choix	10.50—11.00	TAURES	
Bon	9.50—10.50	Choix	5.50—6.00
Moyen	9.00— 9.50	Bonne	5.00—5.50
Commun	7.00— 8.00	Moyenne	4.00—4.50
VEAUX DE CHAMP		Commune	3.00—3.50
Bon	4.25— 4.50	TAUREAUX	
Moyen	4.00— 4.25	Choix	5.00—5.25
Commun	3.50— 4.00	Bon	4.25—4.50
AGNEAUX		Moyen	4.00—4.25
Bons	8.00— 8.50	Commun	3.25—3.50
Mélangés	6.50— 7.00	BOUVILLONS	
Mouton Bon	4.00— 4.50	Choix	7.00—7.25
Commun	2.50— 3.50	Bon	6.50—6.75
VACHES		Moyen	6.00— 6.25
Choix	4.75— 5.00	Commun	4.75— 5.25
Bonne	4.25— 4.50	Com. lég.	4.00—4.50

Prix de remise :- (Montréal)

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE MONTREAL	
Semaine finissant le 14 janv. 1939	
POULES VIVANTES	
A—5 lbs et plus	19c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	15c
Coches	12c
POULETS VIVANTS "A rôti" (Gris)	
A—6 lbs et plus	20c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	18c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs	13c
(ROUGES)	
A—6 lbs et plus	18c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	16c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c
D—3 lbs jusqu'à 4 lbs	12c
N.-B.— Les poulets de pesantiers moindres et de mauvaise qualité qui n'entrent pas dans ces catégories indiquées seront payés aux prix qu'il nous sera possible d'obtenir.	

OEUFs	
A—(Gros)	23c
A—(Moyens)	22c
R—	21c
Poulettes	21c
C—	20c
VEAUX ABATTUS (Engraisés au lait)	
Bons	14
Moyens	12½
Communs	11½
POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
Spécial 6 lbs et plus	25c
A—6 lbs et plus	24c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	23c
R—6 lbs et plus	22c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	21c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	20c
C—6 lbs et plus	19c
C—5 lbs jusqu'à 6 lbs	18c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	17c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	16c
POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
Spécial, 5 lbs	23c
A—5 lbs et plus	
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	22c
A—3 lbs jusqu'à 4 lbs	20c
B—5 lbs et plus	20c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	19c
B—3 lbs jusqu'à 4 lbs	18c
C—5 lbs et plus	17c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—3 lbs jusqu'à 4 lbs	15c
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)	
Spécial, 6 lbs et plus	26c
A—6 lbs et plus	25c
A—5 lbs jusqu'à 6 lbs	24c
B—6 lbs et plus	23c
B—5 lbs jusqu'à 6 lbs	22c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	21c
DINDES ABATTUES (Jeunes)	
A—	26c
B—	24c
C—	22c
Lapins vivants	10 la lb.
Pigeons vivants	15c le couple
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	

Prix de remise :- (Québec)

A LA SUCCURSALE DE QUEBEC	
Semaine finissant le 14 janv. 1939	
OEUFs	
A—(Gros)	23c
A—(Moyens)	22c
A—(Poulettes)	21c
B—	21c
C—	20c
VEAUX ABATTUS	
Bons	16c
POULES ABATTUES	
A—5 lbs et plus	19c
A—4 lbs jusqu'à 5 lbs	18c
B—5 lbs et plus	17c
B—4 lbs jusqu'à 5 lbs	16c
C—5 lbs et plus	15c
C—4 lbs jusqu'à 5 lbs	14c

POULETS ABATTUS (Sélectionnés)	
A—6 lbs et plus	24c
A—3 lbs à 6 lbs	23c
B—6 lbs et plus	22c
B—3 lbs jusqu'à 6 lbs	21c
C—6 lbs et plus	18c
C—3 lbs jusqu'à 6 lbs	17c
POULETS ABATTUS (Engraisés au lait)	
A—6 lbs et plus	25c
B—6 lbs et plus	23c
IMPORTANT : — Dans le but d'être utiles à la classe agricole, nous nous sommes organisés pour recevoir la volaille vivante à Québec; les cultivateurs intéressés pourront donc à l'avenir adresser les consignations directement à cette succursale.	
Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.	
PORCS ABATTUS	
A—Bacon de choix 140 lbs à 170 lbs	13½
Plus Prime	1.00
B—Bacon 140 lbs à 170 lbs	13½
Boucher 120 lbs à 170 lbs	13½
Léger 100 lbs à 120 lbs	13½
Lourd 170 à 200 lbs	12½
AGNEAUX ABATTUS	
Bons	13c

dresser les consignations directement à cette succursale. Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5% aux coopératives affiliées et 8% aux expéditeurs individuels.

LE MARCHÉ DES POMMES DE TERRE

--- PRIX DU 14 JANVIER 1939 ---

A Montréal :	Qualité	Poids	Prix
Montagne Verte, N. B.	No 1	80 lbs	\$1.05 à \$1.10
Blanches, Québec	No 2	"	\$0.75 à \$0.85
Blanches, I. P.-E.	No 1	90 lbs	\$1.20 à \$1.25
A Toronto :			
Ile-du-Prince-Edouard	No 1	90 lbs	\$1.40 à \$1.45
Ontario	No 1	"	\$1.15 à 1.25

COMMENTAIRES : Offre moyenne, de mande lente, marché un peu plus faible.

Produits laitiers

Semaine finissant le 9 janvier 1939

Montréal et Succursale Québec

(beurre frais)

No 1 pasteurisé	22 3-8
No 1 non pasteurisé	21 7-8
No 2	21 3-8

TRES IMPORTANT. — Aucune commission ou frais d'emmagasinage à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

TENDANCES des MARCHES

COMMENTAIRES DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Beurre et fromage

BEURRE
Notre marché au beurre a continué sa marche ascendante vers la hausse et nous avons à noter une autre avance dans les prix.
Depuis quelque temps, on rapporte UNE GRANDE SECHE-RESSE EN AUSTRALIE. Les conditions climatiques sont plutôt anormales et contribuent actuellement à une diminution assez considérable dans sa production régulière de beurre. De récentes nouvelles annoncent même une chaleur torride dans certaines parties de ce pays et la destruction d'une assez grande étendue de terrain propice aux pâturages.
Relativement au marché du Royaume-Uni, au cours des quelques derniers mois, les prix en cours aidèrent à une augmentation marquée dans la consommation et les derniers rapports démontrent une diminution de stock en entrepôts encore plus considérable que prévue. En conséquence, afin de faire face aux besoins futurs, un mouvement d'achats très actif s'est développé de la part des principaux opérateurs de ce dernier marché qui, par la suite, furent obligés de payer des prix plus rémunérateurs, c'est-à-dire en conformité avec ceux exigés par ses deux principaux fournisseurs, l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui, de leur côté, ne sont pas bien désireux d'écouler librement une production qui est de beaucoup plus restreinte que celle anticipée.
Quant à notre marché canadien, la position statistique n'a guère changé, car au premier janvier courant la compilation du gouvernement fédéral démontre un surplus approximatif de 16,000,000 lbs, comparativement à pareille date l'an dernier et d'une

production hivernale courante plus considérable que d'habitude. Toutefois, cette dernière amélioration notable sur les marchés d'outre-mer a une influence favorable sur notre marché domestique et en plus d'une amélioration de prix, cette dernière a même permis l'exportation d'une certaine quantité de notre surplus apparent.
Ainsi que nous l'avons souvent répété, certains facteurs inattendus peuvent quelquefois jouer un rôle important dans la réglementation des prix.
C'est actuellement "LA SECHE-RESSE" et cette dernière serait-elle prolongée? Question assez difficile à répondre. Néanmoins, après l'avilissement des prix enregistrés au cours du mois de décembre dernier et avoir passé par l'angoisse qu'une perte substantielle paraissait pratiquement inévitable, il serait vraisemblablement user de prudence et de bon jugement de la part de certains détenteurs de tirer profit de la situation actuelle qui semble bienfaisante en acceptant de se départir d'une certaine quantité de leur stock afin d'aider au mouvement d'exportation plus accentué, tout en permettant dans une certaine mesure l'espoir d'une stabilité plus constante des prix sur notre marché domestique.

A bonne heure lundi avant-midi, le 16 courant, notre marché était très ferme : le beurre no 1 d'herbe, astérisé reclassifié, était coté de 23 1-4 c. et 23 1-2 c. la livre et le beurre frais de 23c. à 23 1-8c. la livre.

FROMAGE

Ce marché se maintient ferme et les arrivages courants sont rapidement absorbés à des prix variant de 11 1-8 c. à 11 1-4 c. la livre.

Oeufs et volailles

VOLAILLES VIVANTES
La demande est bonne pour les poulets gris et les prix assez bien soutenus, mais les sujets de couleur "Rouge" sont plus difficiles à écouler et les prix légèrement plus faibles.
Les poules grasses sont recherchées et les prix demeurent fermes.
VOLAILLES ABATTUES
Les arrivages courants ne suffisent qu'à répondre à la demande régulière et les prix sont fermes.
OEUFS
Montréal et Québec : — Au cours des premiers jours de cette dernière semaine de forts arrivages ont occasionné une accumulation qui a causé une pression de vente dépassant la demande et une autre baisse de prix.
Cependant vers la fin de semaine, on notait une demande quelque peu améliorée; le ton de ce marché était plus stable et avec tendance à un raffermissement de prix.

Animaux abattus

VEAUX ABATTUS
Montréal : — Demande plus limitée et les prix ont tendance à fléchir.
Québec : — Marché assez stable et prix soutenus.
PORCS ABATTUS
Montréal et Québec : — Marché un peu plus tranquille, mais peu de variations dans les prix.

Le prix du lait à Farnham

En vertu d'une ordonnance de la Commission de l'Industrie Laitière passée lors de sa réunion du 19 décembre dernier, à Montréal, sous la présidence de M. Henri-C. Bois, les citoyens de la ville de Farnham paient le lait 4 sous la chopine et 8 sous la pinte depuis le premier janvier. Le

prix minimum du lait livré au commerce est de 3½ c. la chopine et 7 c. la pinte.

Les fournisseurs doivent être payés des marchands de lait cru \$1.80 le cent livres et des marchands de lait pasteurisé, \$1.65 le cent livres pour un lait dosant 3.25% de matières grasses.

Puisqu'il faut parler de fromage

La province de Québec a porté sa production fromagère à 1,129,183 livres durant le mois de novembre dernier. Ceci représente une augmentation de 140.4% sur la quantité fabriquée durant le mois correspondant de 1937 à 469,707 livres. Rapprochés de la statistique d'octobre 1938, ces chiffres de novembre indiquent une diminution de 56%.

La production cumulative de fromage dans le Québec, du 1er janvier au 1er novembre s'est élevée à 26,965,201 livres à mettre en regard de la fabrication 1937 qui était de 29,623,523 livres. Pour les 10 mois de janvier à novembre 1938 la diminution est de 9%. Durant le même temps la province d'Ontario baisse sa production de 8.2%.

Les provinces de l'Ouest ont accru leur production fromagère dans les proportions sui-

vantes : le Manitoba de 11.7% la Saskatchewan, de 22.1% ; l'Alberta de 30.2% et la Colombie canadienne de 148.0%.

Dans le cas de la production du beurre, une seule province accuse une diminution de janvier à novembre, c'est la Saskatchewan. Les augmentations rapportées dans ce domaine sont de 14.8% pour l'Île du Prince-Edouard, 15.2% pour la Nouvelle-Ecosse, 25.1% pour le Nouveau-Brunswick, 8.2% en Ontario, 5.3% au Manitoba, 18.3% en Alberta et de 5.3% en Colombie canadienne.

Dans Québec, nous avons produit durant les dix premiers mois de l'année dernière 77,055,806 lbs de beurre ou mieux, 7.1% de plus que ce qui nous est crédité pour 1937.

ETAT des SEMENCES dans le QUEBEC

Production de 1938 -- Qualité des grains -- Quantités disponibles.

Le chef du service de la grande culture, M. André Auger, a transmis à notre représentant un rapport du comité provincial des semences, organisme maintenu par le ministère de l'Agriculture de Québec, donnant un aperçu intéressant de la situation dans ce domaine de l'activité agricole.

Exception faite de la graine de mil, la production des semences en 1938 a été supérieure à celle de l'année précédente. La situation est redevenue normale. Ci-suit les renseignements à noter concernant chaque espèce :

AVOINE: Récolte normale comme quantité dans l'ouest du district de Montréal ainsi que dans un rayon de 50 milles à l'est. Les pluies de septembre ont affecté la qualité. Environ un tiers de la récolte classera no 2 à cause de l'apparence. La production d'avoine tardive est estimée à 125,000 minots.

Certains cultivateurs seront tentés d'acheter leur semence dans les districts à l'est de Joliette et de St-Guilhem de Yamaska, la récolte ayant été endommagée par les pluies d'automne. Il en sera de même dans le district de Québec.

EN ABITIBI, la récolte d'avoine semi-tardive est bonne. On dispose d'environ 15,000 boisseaux d'avoine hâtive.

Dans les districts du Lac St-Jean et du Bas St-Laurent, la

préparation des semences ne faisant que commencer, il est difficile de se prononcer sur la qualité et les quantités disponibles. On entrevoit que les cultivateurs devront se procurer de l'avoine de semence en dehors de leur district.

AVOINE HATIVE: Récolte bonne. La production est estimée à plus 60,000 minots d'avoine CARTIER, dont 22,000 éligibles à l'enregistrement. La production d'avoine ALASKA est de 4,000 boisseaux environ.

ORGE: La quantité d'orge de semence est un peu plus forte que d'habitude à cause des bas prix actuellement offerts par les brasseries. Qualité assez bonne d'une manière générale. La production commerciale dépasserait 25,000 minots. Comme l'avoine, dans certains districts, l'orge a été endommagée par les pluies d'automne.

LE SARRASIN: A cause de la température favorable aux semis des autres céréales, l'étendue ensemencée en sarrasin a été réduite de moitié environ, comparativement à l'année précédente. Le grain est de qualité médiocre et le pourcentage d'humidité très élevé.

LA LENTILLE: La production totale de lentille commerciale à 160,000 livres double celle de l'année précédente. Elle reste inférieure (Suite à la page 14)

Les congrès de janvier



Quelques associations agricoles se réuniront dans la métropole en fin de janvier, à l'occasion de leur assemblée annuelle. L'hôtel Queens a été choisie comme lieu de rendez-vous dans chaque cas.

Le 24 janvier.

L'association des apiculteurs du Québec aura son assemblée annuelle. Tous les fervents de la cause du miel y sont les bienvenus. L'industrie apicole québécoise a un bel avenir devant elle si tous ceux qui s'y adonnent veulent bien se donner la main pour en étudier les problèmes d'ordre technique qu'elle confronte. Ce congrès en fournit une très belle occasion. L'association des apiculteurs du Québec a pour politique d'intéresser ses sociétaires aux questions de production. Cela comprend d'abord la bonne exploitation du rucher et leur état sanitaire.

Ottawa estime que la récolte de miel au Canada, en 1938, a atteint 12,000,000 de livres. Elle aurait été 56% plus forte qu'en 1937. La province de Québec figure pour 5,000,000 de livres dans ce total et l'on sait qu'au point de vue qualité, le produit des ruchers québécois se distingue sur les meilleurs comptoirs du monde. Les trophées remportés à Bristol en fournissent une éloquente preuve.

L'association, nous semble-t-il, a le devoir d'intensifier sa propagande en faveur de l'industrie apicole, d'engager ses adeptes à accroître le nombre de ruchers dans la province de Québec.

Elle ferait oeuvre éminemment utile en aidant ainsi aux agriculteurs à se créer une nouvelle source de revenus. Outre cet aspect économique de la question, il y a lieu de considérer son aspect social. L'élevage des diligentes et laborieuses abeilles, l'entretien d'un rucher peut représenter pour plusieurs un excellent moyen d'intéresser les jeunes gens à l'exploitation agricole. De combien d'exemples bienfaisants la jeunesse rurale bénéficierait-elle en observant la vie au rucher ?

Le 25 janvier.

Au même endroit, réunion plénière de la société coopérative des producteurs de miel. Ce groupement coopératif s'intéresse spécialement à l'aspect économique de l'industrie. L'organisation de la vente, l'entreposage du produit, la recherche de nouveaux marchés sont de son ressort. Au cours de l'année 1938, cette société a fait un pas de l'avant en construisant son entrepôt de St-Lambert. Cette initiative encouragée par le ministère de l'Agriculture permettra aux producteurs associés d'offrir une marchandise supérieure au point de vue conservation. Le nouvel entrepôt est outillé pour pasteuriser, couler et emballer le miel. La société coopérative des producteurs de miel poursuivra sans doute son travail commencé déjà dans le but de tirer meilleur avantage du commerce domestique. Le prochain congrès promet être très intéressant; il groupera, il n'est pas permis d'en douter, tous les sociétaires sans exception.

Les 26 et 27 janvier.

Les apiculteurs céderont leur place, au salon espagnol de l'hôtel Queens, aux membres de la société de pomologie et de culture fruitière de la province de Québec, alors que les questions d'intérêt pomicole seront étudiées sous divers aspects.

Ce congrès sera présidé par M. F.-S. Browne, d'Ottawa. Nous en publions ci-après le programme officiel en invitant tous les producteurs de fruits à y participer.

L'honorable M. Bona Dussault sera l'hôte d'honneur au dîner du 26 janvier, à 6 h. 30 p.m.

PROGRAMME OFFICIEL

Jeudi, le 26 janvier, 1939

salon espagnol

- 10.00—Enregistrement.
- 10.45—Nomination des comités.
- 10.00—Ouverture par le président.

- 11.00—Pulvérisation et programme d'arrosage — A.-A. Beaulieu, M.S., service d'entomologie, Québec.
- Ajournement.

SALON ESPAGNOL

- 2.00—Exposé sur les lois fédérales régissant les contenants et modes d'emballage — H. Marshall, chef-inspecteur, Montréal.
 - 2.30—Vente et distribution des fruits et légumes à Montréal — Albert Gosselin, économiste agricole, Ottawa.
 - 3.30—Pellicule cinématographique "Retail merchandising of fruits and vegetables," propriété de Great Atlantic and Pacific Tea Company Limited.
 - 4.00—Vente des pommes par Nolasque April, directeur, école d'agriculture, Ste-Martine.
 - 4.00—Campagne de publicité pour les pommes du Québec — J.-E. Duchesne.
 - 5.00—La rouille du pommier — Elzéar Campagna, professeur école d'agriculture, Ste-Anne-de-Pocatière.
 - 5.00—Mezzanine. — Heure récréative.
 - 6.30—Souper. — Orateurs et hôtes d'honneurs : l'hon. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, Québec; Dr W.-H. Brittain, vice-principal et directeur du collège d'agriculture Macdonald.
- Présentation de trois pellicules cinématographiques se rapportant au commerce de fruits et légumes.
- "Doubting Thomas goes to town" — Canadian Banana Co. Ltd.
 - "Sunkist for profit" — California fruit growers exchange, Montréal.
 - "Doc apple and his family" — Pacific Northwest fruit Ins., Yakima, Wash., E.-U.

Vendredi, le 27 janvier 1939

salon espagnol

- 9.00—Affaires de la société.
- Rapport financier du secrétaire-trésorier.
- Rapport des activités. — Rapport du comité des résolutions. — "Pommes tombées", J.-E. Duchesne. — "Cageots à pommes", Dr L.-P. Roy. — "Entreposage au gaz", René Trépanier. — "Marché de gros", Dr L.-P. Roy. — "Vinaigre de cidre", le président.
- Rapport du comité des élections.
- 12.30—Ajournement.
- 2.00—Salon espagnol.
- Déficience en éléments minéraux dans les sols de nos vergers — P.-O. Roy.
- 2.30—Variétés de pommes pour le district de Québec — C.-E. Ste-Marie, régisseur, Cap-Rouge.
- 3.00—Propagation d'arbres rustiques — M. Don Blair, ferme expérimentale, Ottawa.

F. F.

Oui, mais comment ?...

Plusieurs ont étudié la coopération. Ils reconnaissent la valeur de ce système. Ils comprennent que la classe agricole améliorera sa situation en administrant elle-même son argent, en groupant son pouvoir d'achat, en vendant elle-même ses produits, etc. Ils admettent qu'une expérience maintenant séculaire a prouvé la bienfaisance des principes coopératifs. Ils ne demandent qu'à les appliquer, mais ne savent comment passer de la théorie à la pratique. Ce n'est pas le temps alors de se décourager ou de se croiser les bras. Une brochure éditée par l'U.C.C. et intitulée "Syndicats coopératifs" vous apprendra à appliquer la coopération. Elle se vend à \$0.10 l'exemplaire (\$1.00 la douzaine), au service de librairie de l'U.C.C., 515, avenue Viger, Montréal, P. Q.

Nouvelle politique agricole

POUR LES JEUNES AGRICULTEURS DU QUEBEC

L'instruction, la formation, l'orientation professionnelle et l'organisation de nos jeunes agriculteurs : voilà le mot d'ordre des autorités du département de l'agriculture, au début de la nouvelle année.

C'est à cet effet que M. J.-Chs Magnan, chef du service de l'enseignement agricole réunissait, les 10 et 11 courant, à l'hôtel du gouvernement, les membres du comité extérieur agronomique des jeunes agriculteurs, ainsi que son personnel. M. S. Chagnon, chef du service extérieur des agronomes, M. René Trépanier, aviseur technique et les chefs des différents services du ministère de l'Agriculture, ont aussi pris part à ce congrès qui a remporté un franc succès.

J'exprime immédiatement mes profonds hommages de reconnaissance à MM. S. Chagnon et R. Trépanier, qui ont assisté à toutes les séances du congrès et à tous les chefs de service qui ont compris l'importance et la nécessité de préconiser de **nouvelles politiques agricoles** qui permettront à nos jeunes ruraux, tout en augmentant leurs connaissances et en développant leurs talents, d'exercer une heureuse influence dans leur milieu.

Il ne suffit pas, on l'a souvent dit et écrit, d'instruire et de former les jeunes, il faut aussi leur fournir l'occasion de mettre en pratique les connaissances qu'ils ont acquises.

Les politiques nouvelles leur permettront de réaliser cet idéal.

Qu'il s'occupe de grande culture, d'horticulture, d'industrie laitière, d'élevage de porcs, de bovins, de moutons ou de chevaux, de contrôle des mauvaises herbes, d'arboriculture, etc., le jeune agriculteur aura désormais à sa disposition, nombre de politiques nouvelles qui orienteront ses études et ses travaux pratiques.

Ces politiques d'ailleurs, comportent comme celle qui s'adressent aux cultivateurs adultes, une aide pécuniaire substantielle qui sera plutôt accordée sous forme de récompenses. Quand un jeune a mené à bonne fin un concours ou un essai comparatif, il a droit, il me semble, à une récompense.

Ces nouvelles politiques en faveur de la jeunesse rurale, seront connues du public dans quelques semaines. Je voudrais qu'on sache qu'elles sont le fruit du magnifique travail de collaboration entre MM. S. Chagnon, R. Trépanier, les chefs de service, les agronomes régionaux, membres du comité et le personnel du service de l'enseignement agricole.

Je voudrais aussi qu'on sache que le personnel du service de l'enseignement agricole est prêt à collaborer avec les agronomes régionaux et de districts, dans l'application de ces nouvelles politiques dans les cercles de jeunes. L'agronome régional et local ont, je

l'admets, la responsabilité de ce travail, mais, il me semble que, comme l'an dernier, l'entraide assurerait davantage le succès de ces cercles.

Dans **deux semaines**, chers jeunes agriculteurs, vous aurez en mains les nouvelles politiques qui vous concernent. J'exprime l'espoir que vous saurez profiter, guidés par les agronomes, de la tenue des cours postsecondaires, pour organiser ou réorganiser nos cercles. Il faut, et c'est dans votre intérêt, en doubler et même en tripler le nombre, au cours de l'année 1939.

Ce résultat sera obtenu facilement, si l'on considère le dévouement des agronomes envers la jeunesse; le désir ardent des jeunes de préparer leur avenir et les récompenses généreuses qui seront le couronnement de l'oeuvre.

Elphège MARSEILLE,
service de l'enseignement agricole.

N. B. — Nous tenons à rectifier un article publié dans l'édition du 4 janvier dernier. Relativement aux boursiers du districts no 2, c'est M. Victor Pelletier, de Val Brillant, qui mérite la médaille d'or et M. Rolland Pelletier, de Baie-des-Sables, qui mérite la médaille d'argent.

E. M.

VAILLANTS PETITS CHEVAUX

(Suite de la page 8)

de France par les premiers colons de Québec. Ce qui a le plus contribué à en fixer le type racial dans son cadre actuel, c'est la sélection naturelle qui, dans son long processus, s'est graduellement accommodée au climat et adaptée aux besoins de chaque époque.

Le canadien, en réalité, ne constitue pas une race nouvelle au point de vue élevage de pur sang. Il y a cinquante ans, en effet, que les annales généalogiques de cette race ont été commencées. C'est cet anniversaire qu'on a célébré l'an dernier, à l'exposition provinciale de Québec, par une grande parade de chevaux canadiens.

Toutefois, c'est au cours des dernières années, spécialement depuis l'établissement des syndicats d'élevage, que la race des chevaux canadiens a fait de réels progrès. Non seulement ces syndicats permettent-ils aux propagandistes de localiser facilement les juments canadiennes de race pure en nombre considérable, mais ils offrent en plus le précieux avantage de fami-

liariser parfaitement l'éleveur avec les caractéristiques raciales du vrai type de cheval canadien, à lui mettre bien en vue l'objectif à atteindre et les moyens les plus rationnels d'y arriver.

Le point important pour l'instructeur ou le propagandiste, c'est d'avoir à sa portée, grâce à ces syndicats, mille et une facilités dans son travail d'éducateur auprès des éleveurs.

Le printemps dernier, j'assistais à la vente semi-annuelle de chevaux canadiens à la ferme d'élevage de St-Joachim, et je fus pour ma part très vivement intéressé par les démonstrations et les expertises du Dr J.-M. Veilleux, chef du service de la santé des animaux à Québec, et par les notes de monsieur André St-Pierre. On peut assister à de pareilles démonstrations et expertises à toutes les expositions régionales ou locales.

Au début de la présente année, on comptait huit syndicats d'élevage de juments canadiennes de race pure comprenant 128 membres

et 242 juments; on comptait de plus un certain nombre de syndicats préconisant l'élevage de juments canadiennes croisées en vue de l'introduction de sang pur. C'est que dans la province il se trouve actuellement un nombre considérable de juments de vrai type canadien, virtuellement de sang pur, mais qui n'ont pas leurs certificats d'enregistrement. Grâce cependant à une nouvelle politique, le bureau des annales du bétail, à Ottawa, a créé une rubrique nouvelle pour l'enregistrement de la progéniture améliorée issue de jugements de cette catégorie.

Grâce à cette innovation, les femelles de quatrième et les mâles de cinquième génération issus de sujets reconnus et dûment soumis à l'inspection à l'âge de deux ans, sont devenus éligibles à l'enregistrement au cours des trois dernières années, et, cette année, plusieurs syndicats commandent leurs sujets des propriétaires de telles juments.

La valeur économique et éducative des syndicats d'élevage a été

expressément soulignée par monsieur Albert Rioux, sous-ministre de l'Agriculture, lors de la vente plus haut mentionnée, au haras de St-Joachim. Monsieur Rioux insistait alors particulièrement sur la nécessité absolue, non seulement de sauvegarder les caractéristiques actuelles du cheval canadien, mais d'en améliorer également les qualités latentes. "Ce travail d'amélioration", disait-il, "ne peut s'opérer par un appel de sang nouveau venant du dehors : c'est un problème qu'aucune importance ne saurait résoudre".

En résumé, ce vaillant petit cheval a sa place, non seulement dans Québec, mais en maints endroits de l'Est du Canada. Que les spécialistes puissent réussir à créer un cheval de pesantier moyenne plus élevée, c'est à désirer, si cela n'altère aucunement ses caractéristiques actuelles d'animal vigoureux, ingénieux et vaillant. Il serait intéressant de savoir ensuite, dans dix ou quinze ans, ce qu'en pensera alors le monde agricole.

Etat des semences dans le Québec

(Suite de la page 13)

rière à la récolte d'il y a deux ans qui s'élevait à 450,000 livres. La qualité est médiocre; grains petits, ratatinés dans plusieurs cas. Environ 50 p. c. de la récolte passera dans la catégorie no 2 par l'apparence.

LE MIL : La production de cette graine, dans le district de Montréal, atteint à peine la moitié de celle de l'année dernière. On attribue cette diminution à l'état de la température au moment de la maturité, aussi aux bas prix offerts l'an dernier. Au point de vue apparence la qualité sera plutôt moyenne. La production commerciale globale est évaluée à

600,000 livres environ, à mettre en regard de 1,100,000 livres en 1937.

Au Canada, la production globale est estimée à 4,000,000 de livres comparativement à 7,550,000 en 1937 et 12,000,000 en 1935. Cependant, il faut ajouter à la production de 1938 les surplus de l'an dernier qui dépassent la moyenne annuelle. Pour la province de Québec, ce surplus est d'environ 250,000 livres ce qui porte à 900,000 livres nos disponibilités.

Les besoins domestiques annuels sont de 10,000,000 de livres. Toutefois, vu les bas prix de grains de trèfle rouge et alsike, tout laisse prévoir une demande plus

faible cette année.

MELANGE DE MIL ET DE TREFLE :

Les districts de l'Abitibi et du Témiscamingue produisent généralement au delà de 150,000 livres de mélange de mil et d'alsike. Tout fait prévoir une production normale.

TREFLE ROUGE :

Qualité bonne en général, la germination, jusqu'ici, a été trouvée satisfaisante. Dans certaines localités la récolte a été endommagée par la pluie.

La production de cette graine se limite pratiquement au district de Montréal. Elle est estimée à 500,000 livres à rapprocher de 60,000 livres en 1937. La production globale au Canada est estimée à

6,600,000 livres comparativement à 1,000,000 l'an dernier. Nos besoins domestiques, ce printemps, sont évalués à 4,500,000 livres; un excédant de 2,000,000 de livres est prévu. Au cours actuel du marché, il semble que les cultivateurs refuseront de vendre leur graine de trèfle rouge, préférant la garder pour une autre année.

ALSIKE :

Cette production est pratiquement nulle dans notre province. Le Canada en a produit 6,800,000 livres comparativement à 550,000 livres en 1937. La demande annuelle est de 1,500,000. Les bas prix font prévoir une demande plus forte que d'habitude pour cette graine.

LE LIN :

La production du lin est limitée surtout aux comtés de Vaudreuil et de Soulanges. Les districts de St-Hyacinthe et de Ste-Anne de la Pocatière s'organisent en vue d'en faire une production spéciale. La qualité de la graine est exceptionnellement bonne. La quantité totale, graine scellée, est de 290,000 livres, variétés Cirrus, dont la presque totalité a été exportée en Irlande. Quant à la variété J. W. S., la production totale est vendue pour l'huile.

POIS :

La quantité produite annuellement dans le Témiscamingue est normale : 4,000 à 5,000 minots. Une tendance à l'accroissement de la production des pois se dessine dans le district de St-Hyacinthe.



Une année record pour le contrôle des volailles

Les inspections de volailles de 1938 pour le contrôle de la ponte (R.O.P.) se sont terminées le 30 novembre. Trois cent quinze éleveurs ont inscrit un total de 38,887 oiseaux, soit une augmentation de 35 éleveurs et de 6,337 oiseaux sur les inscriptions de 1937. Les augmentations les plus considérables sont le Québec, l'Ontario et les provinces des Prairies. On considère que ces augmentations sont dues principalement à deux facteurs :

En premier lieu, à la demande croissante de poussins classés, s'expliquant probablement par les annonces faites par le ministère et, en deuxième lieu, à l'activité déployée par les ministères provinciaux de l'Agriculture pour que les basses-cours approuvées par les provinces soient pourvues de mâles contrôlés (R.O.P.). Il y a actuellement trois provinces où tous les troupeaux ont à leur tête des mâles contrôlés et deux autres se rapprochent rapidement de cet idéal. Comme ces basses-cours fournissent des oeufs d'incubation aux couvoirs de ces provinces, on se rend aisément compte des résultats importants que peut donner cette initiative. Les indications font voir que le contrôle de la ponte (R.O.P.) et le programme d'élevage national ont en général fait plus de progrès en 1938 qu'en toute année précédente.

Il ne suffit pas que la cause soit bonne, il faut que tu inspires confiance.

MANUEL de l'INVENTEUR
GRATIS
sur demande
ALBERT FOURNIER
934 ST-CATHERINE, EST MONTRÉAL

J.-F. DIONNE, L.D.C.

COMPTABLE PUBLIC
1438 Sicard
Montréal.

Vérification municipale,
scolaire, commerciale et
industrielle.

Tél. : CLairval 5940

Résidence : St-Eustache
Bureau : 7 à 8 P.M.

Charles-Henri Lalonde

C.R. — K.C.

AVOCAT

BARRISTER

Edifice-Tramways-Building
Ouest — 159 — Craig-West
Montréal

Tél. : MA. 4293

Démétrius BARIL

AVOCAT

418, RUE ST-SULPICE
Montréal

13^{ème} COURS A DOMICILE DE L'U.C.C. : 1938-39

La comptabilité agricole

Treizième leçon

Par Charles Gagné, B.A., M.S.A.

LE GRAND-LIVRE

Dans les trois dernières leçons nous avons étudié les comptes de main-d'oeuvre, d'attelages et de machines agricoles ouverts dans le livre spécial qu'on appelle le grand-livre. Voyons maintenant ce qu'est, dans la comptabilité de la ferme, le grand livre, à quoi il sert et quels comptes on peut y ouvrir.

1^o QU'EST-CE QUE LE GRAND LIVRE ?

Dans la comptabilité de la ferme le grand-livre est celui dans lequel on ouvre des comptes spéciaux pour les bâtiments, les terrains, la main-d'oeuvre, les attelages, les voitures et les instruments, les cultures, les divers élevages, les débiteurs, les créanciers, les réserves, les profits et les pertes, etc.

Ce livre demande pas mal d'écritures et on ne le recommande qu'à un petit nombre de cultivateurs.

2^o A QUOI SERT LE GRAND-LIVRE ?

Le grand-livre sert surtout à enregistrer les frais et les revenus des diverses productions de la ferme de manière à en déterminer le plus exactement possible les prix de revient et les profits nets ou les déficits à l'arpent, à la journée, à la tonne ou à l'unité animale.

Comme on l'a vu, pour la main-d'oeuvre, les attelages et les instruments, toutes les dépenses et tous les revenus ou emplois s'inscrivent en détail dans chacun des comptes ouverts au grand-livre. Les dépenses ou les frais de toute nature constituent les prix de revient. Ceux-ci peuvent se répartir de la façon que l'on préfère, suivant le but que l'on vise à atteindre au moyen de la comptabilité.

Dans les comptes d'élevage ou de culture on obtient des bénéfices ou des pertes. Ces bénéfices ou ces pertes peuvent, comme les prix de revient, se rapporter à l'unité de surface ou de poids, à la journée d'ouvrage ou à l'unité animale.

Le grand livre permet d'analyser très minutieusement les raisons des prix de revient trop élevés et facilite la découverte des moyens d'améliorer l'économie de la production.

C'est à l'aide des comptes de leurs grands-livres que les régisseurs des fermes de démonstration du Ministère provincial pouvaient fournir au sujet des résultats de leurs travaux, des données telles que les suivantes :

REVENU PAR HEURE D'OUVRAGE

	1930-34 Moyenne.	1936 Moyenne.
Vache (par unité)	\$ 0.09	\$ 0.27
Jeune bétail (par unité)	0.05	0.14
Poules (par 100 poules)	0.24	0.41
Poulets (par 100 poulets)	0.25	0.26
Inoculation (par 1000 poulets)	1.09	2.26
Porcs (par truie d'élevage)	0.28	0.34
Moutons (par brebis)	— 0.02	0.46
Rucher (par colonie)	0.45	0.78
Fourrage vert (à l'arpent)	— 0.12	— 0.07
Pommes de terre (à l'arpent)	0.13	0.53
Choux de Siam (à l'arpent)	0.15	0.19
Avoine, orge et blé (à l'arpent)	0.01	0.18
Avoine (à l'arpent)	— 0.04	0.19
Orge (à l'arpent)	0.00	0.38
Blé (à l'arpent)	0.10	0.13
Foin (à l'arpent)	0.22	0.11
Erablière (par 100 entailles)	0.20	0.18

N. B. Le signe — indique un déficit.

Ces données, trop résumées ici pour avoir toute leur signification, permettent de voir quelles productions de la ferme ont payé le mieux, le temps des hommes au cours des années de crise de 1930 à 1934 et en 1936.

2^o QUELS COMPTES TIENT-ON DANS LE GRAND LIVRE ?

Dans un grand livre de ferme on ouvre des comptes spéciaux pour chacune des productions dont on veut connaître le profit, ou le déficit, et le prix de revient. De plus, il faut ouvrir des comptes pour les débiteurs, les créanciers, les bâtiments, les terrains, la main-d'oeuvre, les réserves, les attelages, les instruments, les fumiers, etc. Voici en résumé quelles sont les écritures à faire dans les comptes du grand livre :

MODELE D'UN COMPTE DE CULTURE

Débit	Sommes.		Crédit	Sommes.	
	\$	c		\$	c
Par inventaire : (valeur des travaux pour labours d'automne, jachère, etc.)			Produits vendus		
Valeur des engrais laissés dans le sol			Produits gardés pour la semence		
Valeur des engrais chimiques ou du fumier appliqués à la culture présente			Produits donnés aux bêtes		
Valeur des insecticides et des fongicides			Valeur des engrais laissés dans le sol		
Arrosage			Produits dépensés à la maison		
Valeur de la semence			Valeur des produits non encore utilisés ou portés à la réserve		
Frais de battage					
Main-d'oeuvre					
Attelages					
Service des voitures et machines					
Assurances					
Dépenses diverses					
Loyer du sol					
Profit, s'il y en a			Perte, s'il y en a		
Total			Total		

MODELE D'UN COMPTE D'ELEVAGE

Débit	Sommes.		Crédit	Sommes.	
	\$	c		\$	c
Par inventaire : (Valeur des bêtes à l'entrée ou au début de l'année)			Ventes d'animaux		
Achats d'animaux			Ventes de produits		
Frais d'enregistrement			Aliments non utilisés ou donnés à d'autres bêtes		
Frais de contrôle			Produits dépensés par la famille du cultivateur		
Médicaments			Fumier		
Vétérinaire			Bêtes passées à l'autre compte		
Valeur des bêtes nouvellement arrivées			Inventaire (valeur des bêtes à la sortie ou à la fin de l'année)		
Pâturage					
Valeur des aliments donnés aux bêtes					
Main-d'oeuvre					
Attelages					
Service des voitures et des instruments					
Eclairage					
Chauffage					
Loyers					
Dépenses diverses					
Profit s'il y en a			Perte s'il y en a		
Total			Total		

Il serait inutile d'ajouter ici des modèles de comptes pour la main-d'oeuvre, les attelages ou les machines, les leçons antérieures nous ayant suffisamment renseignés à ce propos.

Pour les comptes des bâtiments et du terrain, les écritures sont du même genre que celles du compte des attelages ou du compte voitures et instruments, exceptions faites en raison de la nature spéciale des dépenses.

QUESTIONS :

- 1) Qu'est-ce que le grand-livre ?
- 2) A quoi sert le grand-livre ?
- 3) Quels comptes ouvre-t-on dans le grand-livre ?
- 4) Quelles écritures fait-on dans un compte de culture ?
- 5) Quelles écritures fait-on dans un compte d'élevage ?

Comment améliorer le troupeau

Tout cultivateur progressif sait par expérience que c'est de son troupeau qu'il retire la plus grande partie de ses revenus; et que, bon an, mal an, ce sont ses bêtes qui lui permettent de vivre, d'améliorer sa ferme et de subvenir aux besoins de sa famille. Cependant, il est aussi reconnu que bien des cultivateurs ne s'en rendent pas compte, qu'ils traînent en arrière et qu'ils ne se soucient même pas d'améliorer dans ce do-

main les producteurs de grains et les planteurs de tabac qui cherchent par tous les moyens à augmenter leur récolte et par là leur revenu.

Un producteur de grains, par exemple, n'emploiera jamais comme semence du grain de qualité inférieure, sachant que la récolte à venir provient de la semence.

Alors, pourquoi un éleveur garde-t-il dans son troupeau des vaches à faible rendement? La réponse est bien simple. C'est que le plus grand nombre de cultivateurs ne connaissent pas leurs bonnes vaches. Ce n'est pas un coup d'oeil jeté au hasard dans la chaudière qui suffit pour les discerner. Il faut un moyen plus efficace pour les reconnaître. La devinette n'est pas de mise. Une méthode plus précise est nécessaire afin de consulter et comparer en temps et lieu les rendements obtenus. Il faut peser régulièrement le lait produit par chacune des vaches du troupeau et en faire déterminer au moins une fois par mois la teneur en gras.

C'est en industrie laitière que l'on peut appliquer en toute franchise le proverbe: "qu'il faut avant tout rechercher la qualité plutôt que la quantité". Ainsi une vache qui a produit durant sa période de lactation 10,000 livres de lait titrant 3% ne rapportera pas plus à son propriétaire qu'une autre qui aura produit 7,500 livres de lait dosant 4%. La production totale de gras de beurre de l'une ou de l'autre de ces vaches est exactement la même. Le revenu net devrait aussi être identique; mais alors il ne faudrait pas tenir compte des frais occasionnés pour la manipulation des 2,500 livres de lait supplémentaire. La tenue d'un registre de production permet donc de découvrir non seulement les meilleures productrices, celles qui rapportent le plus, mais aussi celles que l'on doit garder pour la reproduction du futur troupeau. La sélection est le plus sûr moyen d'améliorer petit à petit le troupeau. Ce n'est peut-être pas le plus rapide, mais c'est certainement le moins dispendieux et le plus à la portée des cultivateurs. C'est par la sélection que nous avons réussi à augmenter le rendement moyen du troupeau de la Ferme Expérimentale de l'Assomption de 3,500 livres de lait par année.

Le contrôle laitier permet de sélectionner petit à petit, ou d'année en année, ses meilleures bêtes, diminuant le coût de production et augmentant le revenu si désiré pour faire face aux exigences de la vie. Ainsi le cultivateur convaincu des succès obtenus n'aura pas de peine à retenir ses fils sur la terre et à les attacher à cette profession qui est la base de toute sécurité: "l'agriculture".

Honorius CHABOT
Assistant (Industrie Animale).

Membres de l'U.C.C.
pour obtenir de
l'assurance-vie au
prix coûtant,
il faut vous adresser à
La MUTUELLE-VIE
de l'U.C.C.

Tribune libre

(Suite à la page 20)

sur lequel je reviendrai dans un autre article).

Cette centralisation fait jeter l'homme sur le pavé, pour le remplacer par la machine, par conséquent, l'ouvrier devient chômeur.

Pour faire finir le chômage de façon définitive, il faut nécessairement diminuer le nombre des heures de travail, partout où la chose sera possible, particulièrement dans les industries où trois équipes d'ouvriers travaillent chacune 8 heures par jour; il devrait y en avoir quatre au lieu de trois. Car c'est l'unique moyen, de maintenir au travail ceux qui y sont actuellement et de donner de l'emploi à ceux qui sont devenus chômeurs, en étant remplacés par la machine. Ce qui augmentera d'autant le pouvoir d'achat.

Parce que la machine permet de faire l'ouvrage avec beaucoup plus de rapidité, la fabrication des produits augmente toujours pour la même durée de travail de l'ouvrier. Par contre, l'emploi de la main-d'oeuvre diminue; il en résulte un accroissement considérable des revenus du fabricant. Nous avons là la preuve que la journée d'ouvrage doit être plus courte, afin de maintenir au travail un plus grand nombre d'ouvriers tout en laissant un revenu suffisant à l'employeur.

Origène MARCOUILLER,

Propagandiste de la Section des Bûcherons pour le Témiscamingué et l'Abitibi.

Etudiez bien!

(Suite de la page 19)

Dans le livre des attelages. 64. Comment procède-t-on pour établir le compte du tracteur?

On inscrit ses heures de services à part dans le livre des attelages, son emploi dans une colonne spéciale, ses dépenses et sa dépréciation dans le grand livre, dans une colonne à part.

65. Quelles bases utiliser pour répartir les dépenses des autos ou des camions entre les diverses productions de la ferme?

On se base sur le "millage" dépensé pour chaque département de la ferme.

GRAND succès à tous!

Jean-Louis HEBERT.

TOUX BRONCHIQUE

Toux incessante! Sifflements et étouffements! Obtenez prompt soulagement en prenant les Capsules RAZ-MAH de Templeton. Procurez-vous-en une boîte de 50c. ou de \$1 chez votre pharmacien. GRATUIT Demandez par lettre un échantillon GRATUIT à Templeton Limited, RAZ-MAH, 56, Colborne St., Toronto. DEPT. 16. 517 F

LE PRESSAGE

—Achèves-tu de faire les cent pas dans le grenier, Noël?
—Oui, papa. Je descends tout de suite.

—Que gruges-tu, mon trésor? demande la mère.

—Du blé d'inde lessivé, maman.

—C'est décourageant, Basile! Je ne peux rien cacher. Ce petit insupportable-là met son nez partout. J'ai même pris la peine de déposer dans le ravalement la planche sur laquelle est éparpillé le blé d'inde... glose Arthémise, qui d'humeur critique, fixe sur l'oiseau de mauvais augure deux yeux courroucés...

—Vas ouvrir les portes de la grange, déménager les arias et balayer la batterie du milieu, Noël! pontifie Basile.

—Pourquoi papa?

—Les paresseux s'en viennent. Ils sont déjà rendus au milieu de la montée.

—Où vais-je placer le BAZOU, papa?

—Vis-à-vis de la volière, conclut Basile, qui, en dépit des espérances de son fiston, file, comme Philémon, depuis belle lurette, des jours d'or et de soie avec son inséparable... Arthémise.

x x x

Ferrés à la glace, essouffés à perdre haleine, écumants de chaleur, le Blond et la Grise véhiculent, cahin-caha, en renâclant, la presse à foin qui enfonce parfois jusqu'aux moyeux dans la route cahoteuse aboutissant à la grange.

—Bonjour, Basile! Es-tu prêt à presser?

—Oui, père Toussaint. Mon petit homme achève de balayer la batterie.

—Donne aux chevaux le temps de reprendre haleine avant de monter le pont de la grange, Amédée, commande monsieur Toussaint.

—Volontiers! répond le sage charretier.

x x x

Alignée, de niveau, coincée, étançonnée, immobilisée sur ses 4 roues, la presse à foin, fraîchement peinturée, magnifiée par un radieux rayon de soleil, semble dormir d'un sommeil exempt de rêves.

x x x

—Quel âge as-tu, Claude? demande le père Toussaint.

—22 ans, m'sieur, complète le mirmillon.

—Grimpe sur la cartelle de foin.

—Oui, mon oncle!

—Plante ta fourche dans la tasserie.

—Oui, mon oncle!

—Campée sur la table de la presse, une sentinelle crie: "Déboule du foin".

—Oui, mon oncle!

—Pousse-lui alors une BOTTE... de foin, à la façon d'un Suisse qui a le compas dans l'oeil.

—Oui!... Oui!... Oui!... mon oncle!

x x x

Debout sur la caisse de la machine compressive, Fabien alimente de fourrage la bouche SILENCIEUSE... de la presse. Intègre, il écarte le foin taché, chauffé, moisi ou gâté. Dans le dessein de donner une apparence uniforme aux balles de mil ou de trèfle ce qui rend le fourrage plus vendable — le FOULEUX entasse dans la trémie des fourchettes de même volume.

—Foule bien tes tapons, Fabien! ordonne le père Toussaint, une vieille barbe.

—Oui, m'sieur, turlutte le fin et rusé minois...

—Prends la clé, bout d'homme! et serre les 2 écrous. J'ai beaucoup de peine à ligaturer a broche du milieu, bombarde l'ATTACHEUX.

—Parfait, m'sieur Toussaint.

—Tu parles comme un gros livre, petit intrigant!...

x x x

Cramponnés à la route circulaire, le Blond et la Grise tirent à plein collier et d'affilée la perche en bois poussant, par l'intermédiaire d'une bielle, le foulon (piston) comprimant le fourrage dans la presse. Sitôt l'attelage rendu au bout de la route, le piston, abandonné par la perche et repoussé par la détente du foin, dérape soudain, prend la poudre d'escampette... jusqu'au moment où harponné par des chaînons inflexibles il stoppe en faisant un vacarme d'enfer. Ainsi refoulé, pressé, comprimé dans la chambre horizontale de la presse, le foin sort à l'arrière paqueté, serré comme dans un étai.

BOOM!... PATATRAS!... Peignée avec minutie, lissée comme une étoffe fine, sanglée dans son corset en broche comme certaine mam'zelle Trois-Etoiles qui a la frousse de coiffer sainte Catherine... une balle de beau mil odorant... fleurant comme bave... tombe tout à coup sur le plancher, entraînant dans sa dégringolade la porte en bois ferré chutant dans la batterie avec le fracas du tonnerre.

x x x

Les babines cramoisies... les joues glacées comme un miroir à alouettes... Amédée, assis au milieu de la perche, guide l'attelage en affrontant le noroté comme un brave à trois poils...

—Les chevaux boucanent... crie à tue-tête le charretier.

Heure Catholique

au poste CKAC, à 1h.

La causerie doctrinale à l'Heure catholique, organisée par le comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée le 22 janvier, à 1 h. au poste C K A C, par M. Roger Marien, aumônier de l'Ecole Normale des filles. Il continuera l'étude de l'encyclique Casti Connubii et traitera de la conception superficielle de l'amour conjugal. Cette causerie dure vingt minutes. Elle sera suivie d'un programme musical exécuté par Mlle Marie Sylvain, organiste de Saint-Henri.

Solution du problème de la semaine dernière.

E	M	F	C	A	L	C	A	R	E	U	S	E
W	A	T	I	A	S	A	A	I	N	A	A	A
E	G	A	L	A	R	A	T	I	A	S	O	A
A	A	L	I	A	E	S	U	S	A	R	E	S
I	S	O	N	E	R	A	S	E	T	P	E	V
T	I	E	N	S	P	H	E	N	T	E	A	T
E	N	E	R	I	E	S	L	E	D	A	E	
S	C	I	E	R	A	A	I	C	C	A	A	I
O	R	N	A	S	T	R	E	C	C	L	E	S
T	O	L	T	S	C	O	P	A	G	E	S	I
E	P	T	E	C	L	O	T	E	R	A	E	
M	E	S	O	T	A	V	A	I	L	S	U	C
O	R	E	P	A	L	I	T	A	I	R	E	S
R	A	M	A	S	C	E	E	M	A	T	T	E

—Eh bien! prenons la collation. N'oublie pas de jeter des couvertures bien chaudes sur le dos de tes vieilles pigouilles!... trompette la vieille barbe.

—Wo!.. Wo!.. le Blond. Rié!.. arié!.. rié don... la Grise, tempête Amédée, à cor et à cri... les mains pendues dans les cordes.

Athanase NEVEU.

AUGMENTEZ LA PRODUCTION LAITIÈRE DE VOTRE TROUPEAU

avec l'aliment laitier mélangé 18% "RENO"

Lisez ce que nous écrit un client: "Ayant eu à coeur de me spécialiser dans l'élevage depuis 15 ans, je dois vous dire que je me suis efforcé d'acheter les meilleurs engrais alimentaires sur le marché. Soyez assurés que tant et aussi longtemps que vous fabriquerez des engrais alimentaires de la qualité de ceux que j'ai employés à date, je me ferai un plaisir de vous encourager". ISIDORE GAUTHIER, Rivière du Moulin, Chicoutimi.



Analyse Garantie: Protéine min. 18.3%
Gras min. 4.5%
Fibre min. 11.1%

Mode d'Emploi:

Cet aliment doit être servi, chaque jour, à raison de 1 livre pour 4 à 5 livres de lait produit. Il contient très bien pour compléter le foin de trèfle avec ou sans ensilage.

SUR DEMANDE, IL NOUS FERA PLAISIR D'ADRESSER, AUX ELEVEURS INTERESSES, UNE TABLE D'ALIMENTATION.

J.-B. Renaud & Cie., Inc.

QUEBEC

Chicoutimi, Rivière-du-Loup et Mont-Joli

LA PLUS GRANDE ORGANISATION DU GENRE DANS LA PROVINCE

LES PETITES ANNONCES

Pour vendre, acheter ou échanger

Les annonces insérées dans cette section ont pour but de permettre aux cultivateurs et à leurs familles de vendre, d'acheter ou d'échanger tout ce qui peut leur être utile.

Tarif: 2 cents le mot avec prix minimum de 50 cents par insertion.

ESCOMPTE de 20% pour 5 annonces consécutives du même texte.

Indiquez clairement le nombre d'insertions que vous désirez.

Donnez bien votre nom et votre adresse au complet.

Les petites annonces sont strictement payables d'avance. Adressez: LA TERRE DE CHEZ NOUS, 515, avenue Viger, Montréal, Qué.

LE TIRAGE DE "LA TERRE DE CHEZ NOUS" DEPASSE MAINTENANT 25,000 COPIES

2 — A VENDRE

A VENDRE: TAUREAU 2 ANS MERE, 17,000 LBS de lait; Père classé AA; accreditée, éprouvée contre l'avortement, pesante et de bonne conformation. J.-A. VIENS, St-Césaire, Qué.

ATTENTION GRATIS. — Nécessaire à couture dans un bel étui, comprenant deux fuseaux, fil noir et blanc, aiguilles, etc., donné GRATIS avec un gros assortiment de beaux coupons de coton, broadcloth, etc. Le tout vous sera expédié sur réception de 60 cents pour vous faire connaître notre marchandise. COMPTOIR DES COUPONS, St-Zacharie, Qué.

3 - AGENTS DEMANDES

ETES-VOUS C'ET HOMME-LA ? HOMME FIABLE, entre 25 et 50 ans, avec équipement de voyage, requis immédiatement pour distribuer du savon gratis dans une localité avoisinante et approvisionner une clientèle incluant Poudre à pâte, Epices, Savons, Remèdes, Poudres minérales pour bestiaux et volailles. Expérience agricole utile. Devra être satisfait de \$30.00 par semaine au début. Crédit alloué. Ecrivez immédiatement. LA COMPAGNIE J.-R. WATKINS, Montréal, P.Q., Département "Q-M-6".

FAITES GROS SALAIRE. — Soyez en affaires pour vous-même. Vendez thé, café et 200 autres produits JITO dans territoire réservé. OFFRE D'ES-SAI de 30 jours; aucun risque. Ecrivez pour détails complets: CIE JITO, Ltée 1031, Dorchester St, MONTREAL.

HOMMES, FEMMES DEMANDES AMERIEZ-VOUS GAGNER jusqu'à \$100 par heure durant vos loisirs chez vous en adressant des enveloppes à la main pour la distribution de nos circulaires par la poste? Expérience pas nécessaire. Liste pour Norms, Enveloppes, Spécimens, Copies et Méthode d'Opération envoyées sur réception de 25 cents pour frais de mailing, etc. (pas de timbres). Ecrivez à: NEW BLDG. AGENCY, Dept L. T. Hull, P.Q.

VENDEURS DEMANDES! AVEZ un commerce qui vous paiera chaque jour. La Qualité exceptionnelle — les bas prix de nos 200 nécessaires vous garantissent des commandes répétées dans toutes les maisons de votre territoire. Travail permanent sans aucun risque. Succès garanti aux travailleurs ambitieux. Pour détails et catalogue gratis! FAMILIX, 570, St-Clement, Montréal.

4 — DIVERS

AUX CROCHETEUSES DE TAPIS: 125 modèles de tapis en couleurs. Préparez-vous pour un grand concours. Tous détails envoyés avec ce cahier. 30 cents. Françoise GAUDET-SMET, case postale 25, Montréal.

ATTENTION PERSONNES SEULES! Pourquoi vous ennuyer? Faites des nouvelles connaissances, des amis; rencontrez votre idéal, mariez-vous à votre choix. J'ai des correspondants partout, des centaines satisfaits. POURQUOI PAS VOUS? Quels que soient votre âge, position, situation sociale, assurez. Demandez renseignements. CORRESPONDANCE ST-LOUIS, Casier 164, Place D'Armes, MONTREAL. Inclure timbre pour réponse.

DAMES DEMANDEES pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé frais port payés. NATIONAL MANUFACTURING Co., Dept. 34 Montréal.

FILLE DEMANDEE pour traire les chèvres et les vaches sur une ferme. Doit aimer les animaux et aussi à conduire un "pony". Ecrivez à: P. J. M. DIETRICH, 1 rue Mance, Greenfield Park, Montréal.

DARNOC, 15 ans d'expérience. Analyse astrologique, jours favorables, numéros chanceux. Envoyez date de naissance, 25 sous. Secret faire ennuier, charmer, retenir, retrouver jeunesse, réussir en amour, gagner jeu hasard. CASIER 96, Station N, Montréal.

PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES! Faites de l'argent toute l'année, en vendant nos arbres et produits de qualité garantie et connue partout, 20% d'augmentation dans les ventes, d'après notre nouveau système de coupons. Nous payons hebdomadairement. LUKE FRERES, Pépiniéristes, Montréal.

GRATIS: catalogue no 10. A vendre — Chansons, livres, monologues, calembours, charades, tours de cartes et magie blanche. S'adresser à P. M. Casier 1266, Sta. Pl. d'Armes, Montréal, P. Qué.

GRATIS. — Une robe de chambre donnée avec l'achat de chaque manteau d'hiver. Manteaux démodés en drap, avec collets de fourrure, couleurs et grandeurs assorties. Prix \$22.00 — Commandez par la poste. P.-E. POULIN, St-Zacharie, P. Q.

5 -- ELEVES DEMANDES

HOMMES AMBITEUX, 18 ans et plus, demandés partout pour apprendre la profession de détective. Cours d'entraînement pratique, complet, par correspondance. Prix modique. Termes faciles. Pour renseignements, écrivez à Maurice-L. Julien, Case 25, Station T Montréal.

ELEVES DEMANDES. — Cours par correspondance. Enseignements français, anglais, arithmétique, comptabilité. Diplôme accordé pour chaque matière. Prospectus gratuits sur demande. Adressez: "Cours modernes pratiques Enreg" Casier 5, St-Hyacinthe, P. Qué.

6 — MEDECINS

AUX AVARIES. — Les maladies vénériennes constituent un mal social. La syphilis et la blennorrhagie tuent ou stérilisent la race. Tout vénérien a le devoir de se faire traiter. Consultez personnellement ou par correspondance: Docteur J.-O. VILLENEUVE, 1107, rue St-Denis, Montréal. Au service du public depuis quinze ans.

7 — POUSSINS

POUSSINS. — Avant de placer votre commande pour POUSSINS Leghorns blancs, écrivez ou venez nous voir. Une éclosion chaque semaine à partir du 15 février. BOIRE & FRERE, Ferme Avicole Drummond, Wickham, Qué.

POUSSINS sexés (poulettes). \$15.00 le cent et en plus 25 poussins gratuitement. Poussins Rock Barrés, mâles et femelles, \$10.00 le cent. Leghorns Blancs, \$9.00. Réductions sur grosses quantités. Cocheys \$3 à \$3.00 le cent. Demandez nos listes de prix et nos spécimens. Goddard Chick Hatchery Britannia Heights, Ontario.

LES POUSSINS qui vivent vous assurent des bénéfices. Les nôtres sont remarquables pour leur robustesse et leur santé comme pour leur forte production. Ont subi l'EPREUVE DU SANG et proviennent de cocheys, R. O. P. "230-300". ROCKS, ROUGES et LEGHORN. Escompte pour commande hâtive. Demandez notre circulaire et notre CALENDRIER gratuit. BIG ROCK FARM, Millie Roches, Ont.

PROTEGEZ vos poussins au moyen du protecteur à poussins Bray. Empêche l'entassement dans les coins. Protège contre les courants d'air. 40 pieds de filet protecteur seront donnés gratuitement avec toute commande de 200 poussins Bray ou plus reçue avant le 31 janvier 1939. Détails complets donnés sur la circulaire qui accompagne le catalogue Bray. Commandez aujourd'hui vos poussins Bray et votre protecteur à poussins. Bray Hatchery, 120, John Street North, Hamilton, Ontario.

DE LA MAGIE? Non, pas de magie dans les gros profits obtenus sur les poussins garantis. Garantie sans conditions jusqu'à trois semaines. Contrat libre. Proposition loyale. Catalogue gratuit. Escompte maintenant. Bonded Hatchery, Dresden, Ontario.

La capacité accrue de mon incubateur et de mes éleveuses me permet de disposer d'une quantité limitée de poussins pour les commandes par poste. Mon troupeau donne d'excellents résultats et les poussins deviendront chez vous de fortes pondeuses et des cocheys vigoureux. Commander maintenant, c'est économiser. "Pete" Pagel, Dresden, Ontario.

8 — REMEDES

SOUFFREZ-VOUS DE HERNIE? — Notre méthode perfectionnée vous procurera secours, confort et support. Pas d'élasticité ni de bandage, ni de lames d'acier. Ecrivez à SMITH MANUFACTURING Co. Dept. 200, Preston, Ont.

RESPIRATION HALETANTE

POUR LE SOUFFLE ET LA POUSSIE. — Ne ruinez pas un bon cheval. ZEY, préparé par les fabricants de "Buckley's Mixture", tient le premier rang dans le traitement de la touse, du souffle, de la gourme, des rhumes, du catarrhe, etc. Pour toute variété de bétail, agneaux et volailles. Résultats garantis. Chez votre marchand ou directement. Petit format, 50c., grosse boîte, \$1.00. W.-K. Buckley Limited, Dept. LT., 559, College, St., Toronto Ont.

Tablettes Toussine POUR LES CHEVAUX

Contre: Toux, Gourme, bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire muer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 5c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédiées FRANCO sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec, à la Pharmacie Brunet, rue St-Joseph. Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P.Q.

PRISES PIDARD — Nouvelle et merveilleuse préparation contre le malade du souffle des chevaux. Quelle que soit la gravité ou l'ancienneté du cas, satisfaction garantie. Par poste \$1.00. Adressez-vous à Ths-Ls Girard, spécialiste des voies respiratoires, St-Félicien, comté Roberval, Québec.



ESSAYEZ GRATIS

ONGUENT CAMPREX. — Farnieux composé à base d'extraits végétaux. Milliers d'attestations, pour hémorroïdes, eczéma, plaies, aussi démangeaisons, enflures, boutons. Envoyez \$0.40 pour paquet contenant pot régulier et boîte d'essai. Employez d'abord celle-ci et, si pas satisfait, retournez pot régulier non ouvert, et votre argent sera remboursé.

LA CAMPREX CAMPAGNA FABRIQUE St-Paul de Chester (Arthabaska), Québec.

POUR RHUMATISMES, raideur des jointures, ankylose, acide urique, eczéma, rive, etc., essayez les remèdes de Mlle Plourde, 1262, rue Amherst, Montréal. Visitez entre 4 heures et 8 heures.

9 — SEMENCES

GRATIS Primes ou argent 30% Montres, Plumes, Crayons, Robes, etc. Plusieurs belles primes données GRATUITEMENT. Vendez 72 ou 144 paquets de nos graines de jardins à 5 cents le PAQUET. Spécial 6 pour 25 cents. Ne retardez pas à nous donner votre commande. Nos quantités s'écoulent rapidement. Ecrivez-nous aujourd'hui. Demandez le nombre de paquets de graines que vous désirez et notre CATALOGUE.

Allen Nouveautés St-Zacharie, P. Q.

GRATIS

Set de table, ou le cadre de votre choix, parmi 150 belles primes tels que: Montres, marmittes, couverts, draps, soie, coton, projecteurs, musique, missels, sets de toilette, canifs, etc.

Ces primes sont données aux personnes qui vendent ou qui achètent directement chez nous leurs graines de jardin, au BAS PRIX de 5c le paquet. Demandez les graines dont vous avez besoin, ou 60 paquets pour vendre, ou le catalogue. L'UNION DES JARDINIERS, Enreg, 1, rue Victoria, Lévis, P. Q.

11 — TABAC

REGALEZ-VOUS avec les TABACS que vous cherchez depuis longtemps. Bons tabacs en feuille, 10 et 12 cents la livre et plus. Envoyez un timbre de 3 sous pour recevoir la liste des prix de gros. Adressez: FARM TOBACCO CO. RG.D.

TABAC naturel canadien de haute qualité, bien mûri, en feuilles, haché, cigares, tabac en feuilles, libre, balles de 5 à 30 livres. Demandez liste de prix à J.-J. Gareau St-Roch de l'Achigan, P. Q.

TABAC en feuille, haché, cigares au plus bas prix possible. Liste de prix envoyée gratuitement sur demande. Sur réception de 10c, un échantillon vous sera envoyé. J.-A. Pilon, St-Roch de l'Achigan, cte de L'Assomption.

12 — TONDEUSES

AIGUISAGE PARFAIT GARANTI des CLIPPEURS sur machines spéciales: 30 cents le set. Réparons, ajustons têtes clippeurs. Achetons et échangeons vos vieilles lames à des prix satisfaisants. Vendons lames neuves \$2.75 le set. Adressez-vous toujours à: STEWART SHARPENING SHOP, Notre-Dame de Pierreville, comté Yamaska, Qué.

AIGUISONS LAMES TONDEUSES CLIPPEURS, toutes sortes. Prix 35c. le set. Garantie. AJUSTONS les têtes de clippeurs défectueux. REMPLACONS les morceaux brisés. VENDONS tous les accessoires. LAMES NEUVES \$2.75 le set. NOUVEAU CLIPPEUR combiné pour chevaux, vaches et moutons, \$4.00. Charrue à neige, \$10.00. Confiez-vous à WILFRID FONTAINE, PIERREVILLE, P. Q.

AIGUISAGE, REPARATIONS garantis, clippeurs, tondeuses de toutes sortes, 35 cents le set. Réparons et ajustons têtes clippeurs, vendons accessoires, lames usagées. Adressez-vous à: HERMENEGILDE FONTAINE & FILS, Notre-Dame de Pierreville, Co. Yamaska, P. Qué.

AIGUISONS toutes sortes de TONDEUSES "Clippeurs" à 30c le set SPECIALITE: petits clippeurs, barbillons, guisures sur machine spéciale à 25c. le set ainsi que les tondeuses MOU-TONS. Nous avons un outillage parfait et nous garantissons notre aiguisage et nos réparations dans l'ajustement des têtes ou mains de clippeurs. VENDONS lames neuves, \$2.75 le set. Adresse: L'USINE D'AIGUISAGE SHOP Notre-Dame de Pierreville, Co. Yamaska, Qué.

AIGUISONS toutes sortes de lames de tondeuses; PRIX 40 cents. Pour ceux qui ne connaissent pas encore du vrai bon ouvrage, payez après SATISFACTION. Réparations de têtes de clippeurs GRATUITES en payant le transport. POLYDOR DEMETS, L'Ange-Gardien, Cte. Rouville, P.Q.

SERTISSEUSES: \$9.75 SERTISSEUSES "Canada" améliorées pour deux grands; autres grands pour deux plus bas prix. Grande amélioration, rebordeur en fonte tel que pointes de charrie. Garantie bien fonctionner ou argent remis. Boîtes aux plus bas prix, couvercles 90 cents le cent; au mille \$8.00. Pour détails s'adresser à: O. FOURNIER, St-Charles, Cte Bellechasse, P.Q.

PHOTOGRAPHIE

ROULEAU de film développé et photos agrandies ou 8 photos finies, 50c. Format régulier 25c. Un agrandissement gratuit avec chaque commande. MAMMOTH PRINTS, boîte 164, Adelaide E., P. O., Toronto, Ont.

PHOTOS FINIES DE QUALITE. — Un agrandissement 4 pouces par 6 sur papier glacé et huit réimpressions sur papier glacé VELOX — 25c. N'importe quelle grandeur de film développée et huit impressions — 25c. Une belle grande photographie de la plus grosse charge de tronc de pins (306) jamais traitée par une paire de chevaux envoyée GRATIS avec chaque commande si vous mentionnez cette annonce — TRAVAIL DE PREMIERE QUALITE SERVICE PROMPT ALGOM PHOTO FINISERS, Blind River, Ont.

POISON A RATS

Le Nouveau Meurtier POURQUOI VOUS LAISSEZ ENNUYER par les rats ou les souris lorsque vous pouvez les exterminer en vous procurant quelques gâteaux du NOUVEAU MEURTIER. Ce produit est différent des autres. Il tue les rats ou les souris, les fait sécher, et les laisse sans odeur. Il a l'avantage de ne pas tacher et reste en parfaite condition tant que les rats ou les souris ne l'ont pas tout mangé. Coupez seulement un petit carré du gâteau et placez-le là où vous avez noté la présence des rats, souris et mulots. Prix: \$0.60, poste payée. W.-H. PERRON Cie, Ltée, marchands, grainetiers et pépiniéristes, 935, boulevard St-Laurent, Montréal.

PEINTURE

ATTENTION CULTIVATEURS! PEINTURE GARANTIE \$1.50 et \$1.75 le gallon. Procurez-vous directement du manufacturier la meilleure qualité de PEINTURE, VERNIS, EMAIL. Ecrivez immédiatement pour détails à: LA COMPAGNIE DE PEINTURE ET VERNIS ENO, 1570 boul. St-Joseph, est, Montréal.

Annonces collectives

A ACHETER. — Le cercle de St-Germain de Grantham désire acheter des patates de consommation et de semence (certifiée), aussi de l'avoine de semence (Cartier et Bannière), au car. Indiquer conditions et prix. S'adresser à Urbain Leclerc, secrétaire du cercle de l'U. C. C., St-Germain de Grantham, P.Q.

APRÈS TROIS HEURES D'EXPLICATIONS, JE RÉSUME! — ONDES COURTES, ONDES LONGUES, ONDES TRIANGULAIRES ET SPHÉRIQUES, HAUT: PARLEUR SILENCIEUX, VINGT-QUATRE LAMPES, FREINS HYDROLIQUES, PARE-CHOC!... ENFIN!

UN RADIO BILINGUE ET MUSICAL, LA MERVEILLE DES MERVEILLES, SEULEMENT \$365., ET VOYEZ NOS CONDITIONS UNIQUES DE PAIEMENT!...

...\$360. COMPTANT, ET LA BALANCE EN 48 VERSEMENTS ANNUELS DE DIX SOUS ET QUATRE-DIXIÈME!!

YA PAS À DIRE, C'EST UNE AUBAINE! J'ACCÉPTE...

...MAIS VOUS M'ENVERREZ UN MODÈLE QUI FONCTIONNE À L'HUILE, CAR NOUS N'AVONS PAS L'ÉLECTRICITÉ CHEZ NOUS, À LA CAMPAGNE!!!

OUF! OUF! OUF!

CONSULTATIONS AGRONOMIQUES

Sous cette rubrique, nous publions les réponses aux questions que peuvent nous poser les membres de l'U. C. C. touchant des sujets agricoles, tels que : problèmes de production, de vente, d'exploitation, de ferme, etc.

Ces consultations sont gratuites. Chaque correspondant peut adresser une ou plusieurs questions à la fois. Nous publierons les réponses aussitôt qu'il nous sera possible de le faire. Le nom du correspondant est tenu confidentiel. Adressez à Consultations Agronomiques, La Terre de Chez Nous, 515, Avenue Viger, Montréal.

RATION D'UNE VACHE TARIE EN BON ETAT DE CHAIR.

Q.—Faudrait-il donner des concentrés à une vache tarie, quand elle a un repos de trois mois et même plus, qu'elle est en bon état de chair, qu'elle n'est pas trop bonne laitière, qu'elle est hivernée au foin de mil et mélangé avec peu de trèfle ?

R.—Régions un premier point. Une mauvaise laitière, une vache qui a peu d'aptitudes à transformer en lait plutôt qu'en chair les aliments qu'elle ingère ne mérite pas de rester dans l'étable. Sa place, c'est à l'abattoir.

En voulez-vous une preuve ? M. Gustave Toupin, directeur de la société de production animale du comté des Deux Montagnes a établi ce qui suit, en compilant des chiffres sur le coût de production au 100 livres de lait de 59 troupeaux laitiers. La vache de 4,000 livres de lait par année (mauvaise vache) dépense de \$1.34 par chaque 100 livres de lait qu'elle produit; la vache de 10,000 livres de lait par année (très bonne vache) dépense 0.93 cts d'aliments par 100 livres de lait fourni. Il est clair que si le lait se vend \$1.00 du cent livres, la première vache produira à perte tandis que la seconde laissera un bénéfice. Le prix des aliments a été établi en tenant des aliments achetés tout comme ceux

qui ont été récoltés sur la ferme.

Formule : alimentons une vache d'autant mieux qu'elle est meilleure laitière. C'est la bonne vache qui paie ses dépenses et laisse un bénéfice.

Le rationnement d'une vache tarie varie selon l'état de chair. Votre vache n'a évidemment pas besoin de concentrés, bien qu'elle ait à manger un foin pauvre en légumineuses (trèfle). Il y a dans toute question d'alimentation une place pour le jugement: le but à atteindre est de mettre une vache en bon état de chair avant la mise-bas pour qu'elle ait de la résistance et de la continuité dans son rendement en lait.

RATION D'UNE BONNE LAITIÈRE QUI RESTE MAIGRE.

Q.—Comment faudrait-il soigner une bonne vache laitière dont l'état de santé est bon mais qui reste toujours trop maigre.

R.—Si votre vache est relativement jeune, — les vieilles engraisent plus difficilement — c'est qu'elle est sous-alimentée. Etant bonne laitière et ne pouvant trouver dans sa ration tout ce qu'il lui faut pour fabriquer son lait, elle emprunte à sa propre substance et se tient maigre. Alimentez-la bien pendant qu'elle donne du lait et aussi durant les quelques deux mois qui précèdent l'entrée en lactation. Sur le rationnement de la bonne vache à lait, vous feriez bien il me semble de faire venir de la Coopérative Fédérée, 130, rue S.-Paul Est, Montréal, le bulletin distribué gratuitement intitulé "L'Alimentation du bétail" et de bien étudier les pages 30 à 42.

SOINS DES VACHES EN OCTOBRE.

Q.—On nous recommande de faire coucher les vaches dans l'étable, vers le commencement d'octobre. Il est vrai qu'à cette époque nous avons des nuits froides. Serait-il bon alors de les laisser à l'étable quand il fait froid et les laisser dehors quand les nuits sont chaudes ?

R.—Si on en juge par ses préoccupations, mon correspondant est bien bon pour ses bêtes. Ce n'est pas moi qui l'en blâmerai. Au contraire, je lui souhaite beaucoup d'imitateurs.

Pour ce qui a trait à la question même, il est bien difficile de donner de règle fixe. Quand les vaches peuvent rester dans l'étable sans être incommodées par la chaleur, il y a certainement avantage à le faire, surtout par les nuits de fortes gelées. La vache, comme tous les animaux qui mangent beaucoup, n'est pas frileuse.

QUAND SORTIR LES VACHES DE L'ÉTABLE AU PRINTEMPS.

Q.—Vers quel temps devrait-on laisser les vaches dehors au printemps ? Serait-il dangereux de laisser coucher dehors des vaches fraîches vélées ou sur le point de vêler, quand la terre est encore froide ?

R.—Quand les vaches sont incommodées par la chaleur de l'é-

table au printemps, il y a lieu certainement de les mettre dehors. C'est aussi une affaire de pacage. Les vaches doivent être nourries à l'étable aussi longtemps qu'il n'y a pas dans les pacages suffisamment d'herbes pour satisfaire leur appétit. Il est bon de les tenir dans l'étable quand il se produit de gros revers de température ou qu'il survient des nuits très froides.

Les vaches fraîches vélées ou sur le point de mettre bas doivent rester dans l'étable au printemps autant que possible. Un refroidissement intempestif à cette époque serait nocif à plus d'un point de vue.

LE TAUREAU QUI HIVERNE DEHORS DOIT-IL ÊTRE TONDU ?

Q.—Mon taureau hiverne au froid. J'aimerais le tondre au printemps et à l'automne au commencement de novembre et de mai. Est-ce bien ?

R.—La tonte d'automne est tout à fait à déconseiller. Le boeuf qui hiverne dehors a besoin de son pelage pour se garantir contre le froid. D'ailleurs la nature y pourvoit. Vous avez dû observer que le poil allonge à l'automne avec les temps froids et que le poil long se renouvelle au printemps à l'époque des chaleurs. Imitz la nature et vous serez dans le vrai. La tonte du printemps a moins d'inconvénients que la tonte d'automne, mais elle peut ne pas être nécessaire. La tonte est surtout à réserver aux animaux qui hivernent dans l'étable.

RECETTE POUR FAIRE DE L'HUILE DE PIED DE BOEUF.

Q.—Vous m'obligeriez beaucoup en m'envoyant la recette pour faire de l'huile de pied de boeuf.

R.—Mon répertoire de connaissances techniques ne me permettait pas de répondre à la question. C'est alors que me vint l'idée de recourir aux services du R. F. Isidore, l'auteur du volume "Les Bovins". Voici la réponse reçue que je vous transmets intégralement : "L'huile de pied de boeuf, c'est très simple, c'est de l'huile de boeuf. Il n'y a pas d'autre formule que celle-ci." Elle est obtenue par l'ébullition dans l'eau des pattes de cet animal, préalablement dépouillées de la peau, des chairs, tendons, etc. Elle est ensuite décolorée ou colorée par divers produits chimiques pour lui donner plus de vogue dans le commerce, mais qui n'ajoute rien à sa valeur.

"Cette huile ne s'emploie pas seulement pour le graissage des harnais, mais aussi pour conserver les sabots des chevaux avec en plus une addition d'huile de goudron dans la proportion d'un quart".

CONDITIONS POUR OBTENIR UN PERMIS DE MONTE POUR CHEVAL REPRODUCTEUR.

Q.—Ayant un cheval que je veux garder pour la reproduction et voulant avoir un permis, je viens m'adresser à vous pour me renseigner comment pourrais-

PEAUX VERTES

Prix fournis par la maison A. PION & Cie, 547, rue St-Vallier, Québec.

Peaux de BOEUF, 50 lbs et moins 6½ cts la lb, moins 2 lbs par peau, sans queue ni cornes. Peaux avec fumier, 2 lbs de moins par peau.

Les peaux de 52 livres et plus sont prises à 50 lbs net. Peaux de VEAUX engraisés, 8 à 12 lbs, 8½ cts la lb, moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX engraisés, moins de 8 lbs, 65 cts la peau. Peaux de KIPS et VEAUX de CHAMP, de 8 à 12 lbs, 7½ cts la lb moins 1 lb par peau.

Peaux de VEAUX de campagne, de 20 cts à 55 cts la peau. Peaux de CHEVAUX, de .50 à \$2.00 la peau.

Peaux de CHEVAUX sans queue ni crigne .25 cts de moins. Peaux de MOUTONS de 05 cts à 75 cts la peau.

Ces prix sont pour des peaux de première qualité. Peaux endommagées, séchées sont payées à leur valeur. Prix sujets à changer sans avis.

A. PION & CIE, 547, rue St-Vallier, Québec.

je m'y prendre pour avoir ce permis, si je puis avoir ce permis gratuit et à quel temps ?

R.—Pour obtenir un permis, il faut suivre les règlements établis par le comité de surveillance des étalons entre autres celui-ci : "Tout propriétaire ou possesseur d'étalon destiné à la reproduction doit en faire la déclaration au comité avant le premier de février de chaque année (s'adresser au secrétaire, M. J.-J. Gautreau, ministère de l'Agriculture, Québec).

Lors de l'inspection (ceux qui ont fait la déclaration ci-haut sont avisés de la date et du lieu où elle se fait) présenter le sujet reproducteur à l'inspecteur pour fins d'inspection et de classification.

Le permis de monte est accordé ensuite aux reproducteurs qualifiés selon le rapport fait par l'inspecteur.

L'inspection régulière est faite gratuitement, c'est-à-dire quand elle a lieu à l'endroit et au temps fixé par le comité de surveillance. Autrement toute demande spéciale doit être accompagnée de \$5.00 si elle est faite avant

mai et de \$10.00 si après le premier de mai.

Un propriétaire peut demander une deuxième inspection si la première ne le satisfait pas. Mais il faut déposer \$25.00 au secrétaire. Ce montant est remis dans le cas où le reproducteur est classé favorablement, autrement il reste pour couvrir les frais d'inspection.

F.-X. BOUDREAU, agronome.

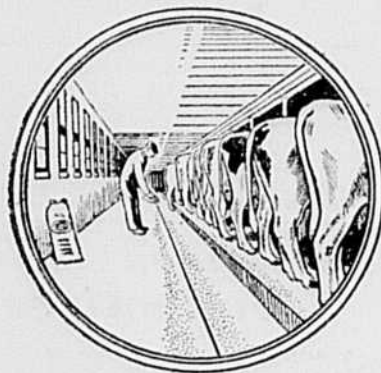
CHASSEURS

Je tiens à aviser mes EXPE-DITEURS que la QUALITE et la COULEUR de la PELLE-TERIE commencent déjà à se déprécier, donc je ne paierai pas les PRIX ACTUELS après le 6 FÉVRIER prochain. Pour obtenir encore de BONS PRIX expédiez dès maintenant chez

M. LEGRAND

Dept. P-7, 389, St-Paul-Ouest, Montréal

Le fumier est précieux



Doublez-en la valeur avec

"PHOS-ETABLE"

La fumier peut être le produit le plus profitable de votre ferme. "Phos-Etable" forme un Super-Fumier en enrichissant et retenant l'azote du fumier et en lui fournissant de l'acide phosphorique. Dans une seule récolte de maïs en Ontario, ce Super-Fumier augmente le rendement de 6 tonnes à l'acre en regard d'une superficie identique engraisée au fumier ordinaire dans la même proportion. Augmentez la valeur du fumier sur votre ferme avec "Phos-Etable" et vous augmenterez vos profits ! "PHOS-ETABLE" DESINFECTE. Renseignez-vous sur ce que "Phos-Etable" peut faire pour vous. Son coût est très modique. Vous pouvez convertir une tonne de fumier ordinaire en Super-Fumier pour 45c et obtenir de meilleures et plus abondantes récoltes.



SP 2

CANADIAN INDUSTRIES LTD., DIV. DES ENGRAIS CHIMIQUES

Canadian Industries Limited, Division des Engrais Chimiques, Siège Social: Casier 10, Montréal. Succursales dans tout le Canada.

Veuillez m'envoyer gratuitement votre brochure sur "Phos-Etable".

Nom Adresse CIP166F

Wm. Rennie Seeds Ltd

456, rue McGill

MONTREAL

Graines de Semence

L'assortiment le plus complet au Canada

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE FRANCAIS.

Maison établie en 1887

Tél.: Wllbank 1163

Aimé GUERTIN, Limitée

Grains, foin, engrais, farine, etc.

Distributeur de l'insecticide "CLIMAX".

Exigez les nourritures HEN-O.

Gros et détail.

1136, rue Notre-Dame ouest, Montréal

B. TRUDEL & Cie

Fournitures et machineries pour laiteries, beurreries et fromageries.

304, Place d'Youville,

:-:

MONTREAL

ETUDIEZ BIEN!

(Suite de la page 6)

tion d'après la durée probable?

Elle consiste à... Estimer la durée probable. Prendre la valeur actuelle. Oter la valeur en matériaux au bout de la durée probable. Diviser la valeur totale perdue par la durée probable.

31. Qu'est-ce que calculer la dépréciation d'après un pourcentage?

C'est enlever sur chaque article une diminution moyenne de 3%... 10% et plus selon le cas.

32. Comment étudier la répartition des capitaux de la ferme?

On doit comparer ce rapport des profits et ce qui ne rapporte pas pour faire en sorte d'augmenter la valeur des départements qui rapportent le plus.



RÉUSSITE PARFAITE
dans l'élevage
par une nourriture
appropriée

La supériorité des nourritures Diamond Tip pour renards et visons est incontestable. Nous recevons régulièrement des attestations des éleveurs les plus importants, lesquels sont unanimes à dire que nos moulées, biscuits, céréales et farines donnent de magnifiques résultats.

Des expériences suivies ont prouvé la haute valeur nutritive et la digestibilité des nourritures Diamond Tip.

Les sujets ainsi élevés et nourris sont plus beaux; leur croissance est plus rapide; leur poil plus long, plus fourré et plus soyeux.

Obtenez de meilleures
résultats à moins
de frais

Demandez nos manuels gratuits et nos prix attractifs, à notre représentant régional, ou écrivez à

GENEST-NADEAU

Limitée

Sherbrooke
P. Q.

(1)



**NOURRITURE
DIAMOND TIP
POUR RENARDS, VISIONS**

LES LIVRES JOURNALIERS (7ième Leçon)

33. Qu'appelle-t-on livres journaliers?

Ce sont les livres de recettes et de dépenses, de la main d'oeuvre, des attelages, etc., où l'on écrit chaque jour.

34. Qu'est-ce que le livre de recettes et de dépenses?

C'est le livre où l'on inscrit toutes les recettes et toutes les dépenses.

35. Comment dispose-t-on un livre de caisse très simple?

On ne s'occupe que des items RECETTES et DEPENSES.

36. Comment inscrire les transactions à crédit dans un livre de recettes et de dépenses?

En ayant une "colonne" pour les achats à crédits et une autre pour les ventes à crédit.

37. Comment faire les distinctions dans les recettes et les dépenses de la ferme?

On sépare par des items spéciaux les dépenses de la ferme et de la maison ainsi que les recettes.

38. Pourquoi le LIVRE de CAISSE à colonnes multiples n'est-il pas toujours convenable pour la grande exploitation?

Parce que ces grandes fermes ont trop de départements et il faut trop de colonnes dans le livre pour en faire un objet maniable.

LES LIVRES JOURNALIERS (8ième Leçon)

39. Pourquoi tenir un registre de la main-d'oeuvre et des attelages?

Parce que dans la plupart des denrées vendues, la moitié du coût provient de la main-d'oeuvre et des attelages. Il faut donc calculer ces dépenses pour établir le prix de revient de ces denrées.

40. Combien d'heures de main d'oeuvre ont été passées au soin des vaches?

D'après la comptabilité donnée dans le modèle. 2,246 heures.

41. Combien d'heures de services les chevaux ont-ils données pour la culture des pommes de terre?

D'après les chiffres fournis par le modèle de votre comptabilité, 540 heures.

42. Que trouve-t-on dans une page du registre de la main-d'oeuvre et des attelages?

La DATE, le GENRE D'OUVRAGE, les HEURES DE MAIN-D'OEUVRE, les HEURES DES ATTELAGES.

LES LIVRES JOURNALIERS (9ième Leçon)

43. Que doit indiquer le livre de la main-d'oeuvre?

La date des travaux, le genre d'ouvrage, le nombre d'heures de travail pour chaque exploitation.

44. Pourquoi le livre de la main-d'oeuvre doit-il être simple?

Afin d'éviter les erreurs et de gâter les bons effets de la comptabilité.

45. Pourquoi indiquer la date de chacun des travaux?

Pour que dans les années qui suivent, on ait la pré-

voyance de se préparer en temps.

46. Pourquoi décrire le genre d'ouvrage exécuté?

Pour avoir une idée du travail total à faire et s'organiser en conséquence pour trouver le temps de l'exécuter en prenant tous les mois de l'année.

47. Pourquoi indiquer le nombre d'heures d'ouvrage passées dans chaque culture et dans chaque élevage?

Afin d'en établir le prix de revient.

48. Quels sont les buts du livre de la main-d'oeuvre et des attelages?

a) Il permet de trouver le prix coûtant des travaux;

b) Il permet de voir à répartir les travaux durant toute l'année;

c) Il permet de contrôler le rendement des hommes et des attelages.

DU COUT DE LA MAIN-D'OEUVRE (10ième Leçon)

49. Comment trouve-t-on le coût de l'heure d'ouvrage sur la ferme?

On fait la somme des salaires et de l'entretien puis on divise par le nombre d'heures de travail.

50. Comment trouve-t-on le nombre d'heures qui sert à diviser le total des frais de main-d'oeuvre?

En additionnant toutes les heures de travail exécuté dans les divers départements de la ferme.

51. Combien d'heures ont été prises par le soin des vaches et des poules d'après le modèle ci-dessus?

Les vaches, 2,204; les poules, 1,210; TOTAL: 3,414.

52. Combien d'heures ont été passées à la culture de l'orge, de l'avoine et du foin?

Orge, 206; avoine, 700; foin, 201. TOTAL: 1,107 heures.

53. Ce cultivateur emploie-t-il beaucoup de main-d'oeuvre salariée à votre avis?

Oui. Il a engagé pour 532 jours d'ouvrage; à 10 hres par jour, 5,320 heures. La famille aurait fourni seulement 4,570 heures de travail.

54. A quoi sert le compte de la main-d'oeuvre?

Il sert... à résumer le livre de la main-d'oeuvre; à assembler toutes les dépenses du personnel; à trouver le prix de revient moyen de l'heure de travail; à répartir les frais d'ouvrage entre les productions affectées.

55. Chez vous, la pension d'un engagé vaut-elle plus cher que celle de l'engagé Dubois, \$154.57 par année?

Oui.

DES ATTELAGES (11ième Leçon)

56. Où trouver les heures de travail pour les attelages?

Dans le livre de la main-d'oeuvre et des attelages.

57. Comment trouver le prix moyen d'une heure d'ouvrage pour les bêtes de trait?

On trouve dans le grand livre les dépenses totales des chevaux; on enlève leur valeur d'inventaire et leurs revenus divers; on divise ensuite par le nombre d'heures qu'ils ont travaillé.

58. Pourquoi, faire une distinction entre les revenus divers des chevaux et leur emploi?

Parce que ces revenus divers sont autre chose que des

heures de travail sur la ferme; on les omet dans le calcul du prix de l'heure de travail.

59. Comment peut-on réduire le coût de l'heure d'ouvrage des chevaux de trait?

En leur faisant donner des revenus divers; des poulains par exemple.

60. Quels éléments font monter le prix de revient de l'heure de travail des bêtes de traits sur la ferme?

a) Le nombre des heures de service;

b) Les dépenses d'entretien;

c) Les revenus divers.

SERVICE DES VOITURES ET DES INSTRUMENTS (12ième Leçon)

61. Comment trouve-t-on le prix de revient de l'heure

de service pour les machines et les voitures?

Par le nombre d'heures indiquées dans le livre des attelages. Pour les tracteurs ou autres machines mécaniques, il faut un livre spécial. On trouve ensuite dans le grand livre leurs dépenses et leur dépréciation; on divise la somme des dépenses et de la dépréciation par le nombre d'heures de service pour trouver le coût de revient d'une heure.

62. Doit-on faire une distinction dans le grand livre entre les machines à traction animale et les autres à traction mécanique?

Oui. Les moteurs remplacent les bêtes et entraînent des dépenses spéciales.

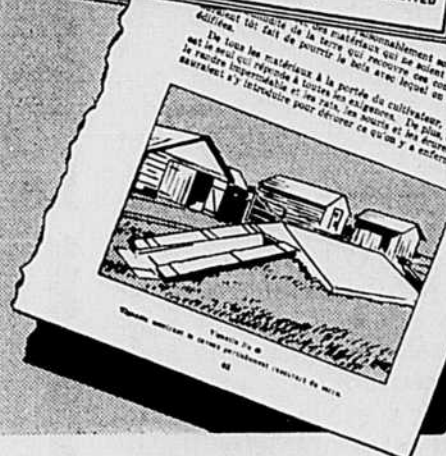
63. Où se trouve le temps de service des machines à traction animale?

(Suite à la page 16)

GRATIS

aux cultivateurs

"L'utilité du ciment pour le cultivateur"—100 pages de plans et de conseils pratiques pour la construction d'ouvrages en ciment sur la ferme. Une belle brochure gratis sur demande. Procurez-vous votre exemplaire et vous verrez combien il est facile de construire des fosses à fumier, des fondations et planchers d'étable, des caveaux, laiteries, etc., qui ne vous coûteront plus un sou d'entretien. Adressez simplement le coupon ci-dessous.



Plus de 250,000
cultivateurs canadiens ont reçu
L'utilité du ciment
pour le cultivateur
et ont su en tirer profit.

ADRESSEZ
CE COUPON
aujourd'hui

CANADA CEMENT COMPANY LIMITED
Canada Cement Company Building
Square Phillips Montréal

Bureaux de vente à: Montréal Toronto Winnipeg Calgary

Canada Cement Company Limited,
No 901 Canada Cement Company Building, Square Phillips, Montréal.
Veuillez m'envoyer votre livre gratuit:

Nom

Adresse

Cherchons le bobo

Monsieur le Rédacteur,

Je viens vous demander de bien vouloir publier cette lettre dans La Terre de Chez Nous, en tribune libre.

Quoique étant membre de l'Union Catholique des Cultivateurs, je suis quand même très intéressé au sort du bûcheron, car je me fais bûcheron dans les mois d'hiver, pour améliorer un peu mes conditions de finance.

Laissez-moi maintenant vous donner mon idée sur ce que je sais de l'ordonnance 1572. D'abord plusieurs jeunes gens de ma paroisse sont revenus des chantiers de la Côte-Nord et la majorité d'entre eux ont été congédiés faute de ne pas arriver à faire le minimum de salaire au prix de \$1.50 à \$1.70 la corde de bois de pulpe et 70 cents de pension par jour, et ces jeunes forestiers me disent que d'après leur opinion 75 p. c. des bûcherons qu'ils ont rencontrés, sont indignés et qu'ils font récrimination sur récrimination contre le gouvernement et même contre le représentant des bûcherons syndiqués. Et pourtant, ceux qui se renseignent, c'est-à-dire ceux qui lisent la page du bûcheron, ne peuvent pas faire autrement que de constater que la section des bûcherons fait preuve d'un grand courage et d'une tenacité irréprochable. J'ai lu, dans notre journal, ces jours derniers, une lettre en tribune libre intitulée : "Les revendications d'un bûcheron" et je félicite mon ami de St-Fabien de réclamer l'amélioration de la dernière ordonnance.

Moi, je constate que la majorité des bûcherons déçus ne savent pas où est la source du mal. D'abord, laissez-moi vous dire : le ministre des Terres et Forêts qui a charge de fixer le taux des salaires forestiers, ne doit pas procéder à cet effet les yeux fermés ; il faut donc qu'il se base sur quelque chose ; rappelez-vous qu'un bûcheron signe une feuille de règlement avec son patron quand il abandonne et que cette feuille est en quatre copies ; l'une reste au bûcheron, une autre au "jobber", une autre encore va à la compagnie et enfin la dernière, au gouvernement ; donc, ce dernier se base sur cette copie pour fixer le salaire de l'année suivante, et l'ordonnance 1572 qui est un rude coup pour le bûcheron, a été basé sur la moyenne de salaire de la coupe 1937-38 et cette moyenne de salaire a paru monstrueuse aux yeux des gouvernants et elle a paru ainsi du fait qu'elle se chiffrait au modeste prix de \$85.00 par mois clair, du moins si on m'a bien renseigné, et nos gouvernants ont cru avoir la moyenne réelle des salaires, mais elle était fautive, malheureusement, et voilà, "amis bûcherons" ; c'est là que je constate le bobo, et il est contagieux, il s'attrape dans tous les camps où l'on fait la coupe du bois à forfait. Tous les travailleurs à forfait qui ont l'ambition de sortir avec un petit magot au printemps, font tous une moyenne de plus de 10 heures par jour, plusieurs font 12 et 13 heures par jour, quelques-uns profitent du beau temps pour corder leur bois à la belle étoile et d'autres cordent au fanal, et plusieurs travaillent dans la pluie et leur temps n'est pas marqué et ceux qui font plus de 10 heu-

res, leur temps n'est pas plus marqué, soyez-en sûr. J'en ai eu l'expérience moi-même et j'ai demandé au commis pourquoi il ne marquait pas le surplus de 10 heures, il m'a répondu que ça ne faisait rien, que j'étais certain d'être en haut du minimum et que ce n'était qu'une formalité. Chose des plus regrettables, qu'il y a encore des profanateurs du dimanche. Plusieurs bûcherons de la Côte-Nord font 6 1-2 jours par semaine et les heures de travail du dimanche ne sont pas marquées, mais les cordes de pulpe y sont quand même. Tout ça fait plusieurs cordes de pulpe dans peu d'heures de travail et ce qui contribue à faire paraître la moyenne de salaire presque 1-3 plus haut que le prix réel. Et voilà maintenant, bûcherons, où est le mal. Tous ou presque tous les bûcherons à forfait y ont contribué.

Quel sera le remède ?

Pour ma part, je donne mon idée. D'abord, la guerre à mort au travail du dimanche. Ensuite, que chaque bûcheron fasse enregistrer ses heures de travail en arrivant au camp le soir ou bien qu'il soit bien défendu de faire plus de 10 heures d'ouvrage par jour. Quand ces réformes seront bien observées, nous pourrions attendre de meilleurs traitements de nos gouvernants et si nous n'avons pas satisfaction, nous aurons alors plein droit de critiquer.

Voyons, bûcherons, mêlons-nous de nos affaires et occupons-nous-en sérieusement. Prenons notre rang. Enrôlons-nous dans notre union professionnelle qui nous a déjà rendu de grands services.

Avant de se plaindre sans trop savoir à qui est la faute, instruisons-nous, renseignons-nous où est la source du mal et après nous pourrions aller à grands pas chercher le remède qui convient au bobo en question.

Merci, monsieur le Rédacteur, de votre générosité.

Patrice POIRIER

Lisez

La Terre de Chez Nous

C'est votre intérêt.

Vous y trouverez

toujours

des renseignements utiles

Un membre de

I. U. C. C.

doit savoir ce que

son Association

fait pour lui

et pour la masse.

TRIBUNE LIBRE

Remarques au sujet du système d'assurance-chômage au Canada

Rouyn, le 20 décembre 1938

Monsieur le rédacteur,

Pour faire suite à mon article, au sujet de l'assurance-chômage, je ferai remarquer que, par ce système, on tente de nous faire croire que l'argent doit être considéré comme une marchandise tandis que ce n'est qu'un simple moyen d'échange, dont la valeur vient de la loi. Si on nous proposait de mettre en entrepôt certains produits qui nous sont indispensables, et dont la nation serait privée advenant le cas d'une mauvaise récolte, l'assurance-chômage aurait, certes, du bon. Mais on nous propose de former un capital, une somme d'argent qui sera retirée de la circulation, pour la remettre à l'ouvrier lorsqu'il sera devenu chômeur. Or pourquoi ? L'argent ne tient pas de la valeur d'un bon ou mauvais climat, comme la végétation ; mais il est fabriqué par des hommes, qui pourront en fabriquer dans dix ans tout comme ils le peuvent actuellement.

Dans divers pays, tels que : la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, ou la population est dense et la production souvent insuffisante pour satisfaire au besoin de la nation ; l'assurance-chômage a peut-être du bon. Ce système permet au gouvernement, d'exercer un certain contrôle sur le pouvoir d'achat et, conséquemment de réglementer la consommation (économie forcée), afin de mettre en entrepôt durant les années d'abondance, assez de produits pour éviter la famine, advenant le cas d'une mauvaise récolte.

L'assurance-chômage a pour objet, d'établir une certaine ration, ce qui peut avoir sa raison d'être, dans un pays surpeuplé ; mais qui est une absurdité dans un pays comme le Canada, qui produit dix fois plus que l'on peut consommer.

Il nous arrive parfois d'appréhender par la voie des journaux, que dans les pays susmentionnés, la population manque de différents produits alimentaires. Eh bien ! Quand on manque de produits, c'est une raison d'en être privé. C'est dû au fait qu'une nation de 45 ou 50 millions d'habitants, doit vivre sur un territoire qui n'est guère plus grand que la province de Québec. Au Canada nous sommes un peuple de onze millions, sur un territoire presque aussi grand que l'Europe. On produit dix fois plus que l'on peut consommer, comme l'a déclaré l'honorable Lapointe, dans un discours prononcé à la radio. Nous en avons, d'ailleurs, la preuve dans le fait qu'il y a des milliers d'hommes sans travail.

Il n'y a aucune raison de priver la nation, quand les entrepôts débordent de produits.

Une autre preuve, que l'assurance-chômage n'apportera aucune amélioration à la situation actuelle, c'est qu'en plus de réduire les salaires, elle retire l'argent de la circulation.

La monnaie est mise en circulation, par le gouvernement, de différentes façons ! Soit en donnant des octrois, des primes de défrichement, le crédit agricole, etc., mais particulièrement, au moyen de travaux publics, c'est-à-dire, par les salaires.

Il est retiré de la circulation par les taxes. Cependant lorsque l'ouvrier a reçu son salaire, ou le colon un octroi, il remet cet argent en circulation et dans l'espace de quelques semaines, cette monnaie retourne au gouvernement pour être distribuée de nouveau. L'argent qui sera versé aux fonds de l'assurance-chômage, ne sera pas distribué de nouveau et cette monnaie se trouvera ainsi retirée de la circulation.

Pour régler la question du chômage, il faut en connaître la cause et "vouloir" aller droit à la source du mal.

La crise économique qui existe depuis 1929 est due à la centralisation de notre système économique, ce qui permet à quelques individus de contrôler le prix des produits et les salaires. Le président Roosevelt dans un discours qu'il prononçait le printemps dernier et qui fut publié dans les journaux du 13 mars 1938, disait : "Si un tiers de la population américaine est mal logée, mal nourrie, mal vêtue, c'est dû à l'égoïsme de quelques individus". Cependant les quelques "financiers" qui dirigent les trusts ne paient pratiquement rien au producteur, pour ses produits ; mais après les avoir entreposés, ils fixent le prix assez haut et les salaires assez bas ; la masse du peuple ne peut acheter en quantité suffisante pour vivre convenablement.

Si le système économique est centralisé, c'est parce que le système monétaire a toujours été laissé sous le contrôle des financiers ; ce qui a permis aux mêmes individus, de contrôler les gouvernements provinciaux et de leur faire passer des lois pour favoriser la centralisation.

Or ce n'est pas par l'assurance-chômage, que le chômage disparaîtra définitivement ; mais en faisant disparaître les causes qui nous l'ont amené. Si on ne fait pas disparaître les causes qui l'ont fait naître, le nombre des chômeurs augmentera constamment.

Le premier pas à faire, c'est de réformer le système monétaire ; le contrôle de la monnaie doit être remis au pouvoir central. Ce qui donnerait aux gouvernements provinciaux, la liberté de passer des lois pour décentraliser notre système économique (un sujet

(Suite à la page 16)

Qualité - Saveur

THÉ
"SALADA"